

15^e Conseil fédéral - Hôtel Pur Québec

Procès-verbal



COMBATTRE À VOS CÔTÉS



Première séance – Mardi, 19 novembre 2019 – 10 heures

Le président de la Fédération du commerce (CSN), David Bergeron-Cyr, déclare le 15^e Conseil fédéral ouvert à 10 heures.

Le président réclame une minute de silence à la mémoire de celles et ceux qui ont lutté dans l'histoire pour la cause des travailleuses et travailleurs et qui nous ont quittés.

Ouverture et première partie du rapport sur la vie syndicale et les services de la fédération du 15^e Conseil fédéral par David Bergeron-Cyr, président

Le président, David Bergeron-Cyr, présente la première partie du rapport sur la vie syndicale et les services de la fédération.

Allocution d'Ann Gingras, présidente du Conseil central de Québec Chaudière-Appalaches

Le président, David Bergeron-Cyr, invite Ann Gingras, présidente du Conseil central de Québec Chaudière-Appalaches, à s'adresser aux délégué-es.

Le président remercie Ann Gingras pour son allocution.

Présentation des dirigeantes et dirigeants de la Fédération du commerce (CSN)

La secrétaire générale, Nancy Mathieu, présente aux délégué-es les membres du comité exécutif de la Fédération du commerce (CSN) :

David Bergeron-Cyr, président, Alexandre Giguère, vice-président et Michel Valiquette, trésorier.

Elle présente également Alexandre Boileau Laviolette et Francis Morin, coordonnateurs, ainsi qu'Annie Daneau, secrétaire de direction.

Présentation des invité-es

La secrétaire générale souligne la présence de Caroline Senneville, vice-présidente de la CSN, d'Ann Gingras, présidente, Barbara Poirier, vice-présidente et François Proulx-Dupéré, secrétaire général du Conseil central de Québec Chaudière-Appalaches, Dominique Daigneault, présidente du Conseil central du Montréal métropolitain et Jean Larose, directeur général des Éleveurs de porcs du Québec.

Présentation et adoption des informations générales pour le conseil fédéral

La secrétaire générale présente les informations générales pour le présent conseil.

Le droit de parole

1. 5 minutes au 1^{er} tour
3 minutes au 2^e tour

Le droit de parole est le même pour les délégué-es officiels et pour les salarié-es du mouvement et ils ont préséance sur les délégué-es fraternels dans l'ordre des interventions.

2. Le vote au scrutin secret, sauf pour les élections, doit obtenir l'appui de 25 autres délégué-es officiels.
3. Cinq délégué-es doivent avoir pris la parole avant qu'une question préalable ne soit acceptée. Cela prend les 2/3 pour qu'elle soit adoptée. À moins d'indication contraire, toute autre proposition est adoptée à la majorité des voix.
4. Les délégué-es s'adressent à la présidence, donnent leur nom et le nom de leur syndicat, lorsqu'ils interviennent au micro.
5. Lorsqu'une proposition est sur la table, un amendement et un sous-amendement peuvent être apportés. On peut se référer au *Code des règles de procédure de la CSN*.
6. Les propositions dilatoires, les propositions d'ajournement, les avis de motion et l'appel de la décision de la présidence sont sans discussion.

Proposition n° 1

Michelle Auger propose, appuyée par Benoit Guèvremont,

Que le conseil adopte les informations générales pour le 15^e Conseil fédéral.

Adopté

Lecture et adoption de l'ordre du jour

La secrétaire générale présente l'ordre du jour :

Mardi, 19 novembre 2019

8 heures Inscriptions

10 heures Ouverture et première partie du rapport sur la vie syndicale et les services de la fédération du 15^e Conseil fédéral par David Bergeron-Cyr, président
Allocution d'Ann Gingras, présidente du Conseil central de Québec Chaudière-Appalaches

	Présentation des invité-es
	Présentation et adoption des informations générales pour le conseil fédéral
	Lecture et adoption de l'ordre du jour
	Nomination de la secrétaire d'appui
	Adoption du procès-verbal du 14 ^e Conseil fédéral
	Suite du rapport sur la vie syndicale et les services de la fédération
	Rapport étape de la résolution 2 – À l'offensive dans toutes les régions
	Rapport étape des résolutions 3.1 – La sous-traitance et les agences de placement, 3.2 – La rareté de la main-d'œuvre, 3.3 – La révolution technologique
12 heures	Pause-dîner
	Dîner et session d'accueil des nouveaux délégué-es
13 heures 30	Premier rapport verbal du comité des lettres de créance
	Rapport et recommandations du groupe de travail sur les pratiques et les politiques d'élection FC
15 heures	Pause-santé
15 heures 15	Poursuite du rapport et des recommandations du groupe de travail sur les pratiques et les politiques d'élection FC
16 heures 45	Allocution sur les enjeux en vue du 66 ^e Congrès CSN de juin 2020 par Jacques Létourneau, président de la CSN
17 heures 15	Ajournement
	Cocktail de bienvenue offert conjointement par la Fédération du commerce (CSN) et Bâtirente

Mercredi, 20 novembre 2019

9 heures	Deuxième rapport du comité des lettres de créance Finances :
	- Présentation des états financiers FC au 30 juin 2019
	- Rapport du comité de surveillance des finances sur les états financiers FC au 30 juin 2019
	- Proposition sur les virements de crédit 2018-2020
	- Avis du comité de surveillance des finances sur les virements de crédit 2018-2020
	- États financiers du régime de soins dentaires FC au 30 juin 2019
	- Rapport du comité de surveillance des finances sur les états financiers du régime de soins dentaires FC au 30 juin 2019

10 heures **Heure limite pour les questions de privilège**

10 heures 30	Pause santé
10 heures 45	Ateliers sur l'organisation de la solidarité #1 : Combattre l'apathie (1 h 45)
12 heures 30	Dîner
13 heures 30	Fin de la période des inscriptions pour les congrès spéciaux
14 heures	Ateliers sur l'organisation de la solidarité #2 : Assembler une équipe de rêve (1 h 45)
15 heures 45	Ajournement et pause-santé
16 heures	Ouverture du 3^e Congrès spécial Dépôt de l'avis de motion
16 heures 15	Ouverture du 4^e Congrès spécial Débat sur l'avis de motion
17 heures 30	Ajournement et <u>fin des inscriptions au conseil</u>

Judi, 21 novembre 2019

9 heures	Troisième et dernier rapport du comité des lettres de créance Panel sur l'exercice du rapport de force
-----------------	---

- 10 heures 15** **Pause-santé**
- 10 heures 30** Rapport du groupe de travail sur les nouveaux modes d'organisation de nos syndicats
- Projets pilotes
 - o Syndicat des employé-es de la Restauration – CSN
 - o STT du Commerce – CSN
- Rapport étape de la résolution 1 – La vie syndicale, le cœur de notre action
- Rapport étape de la résolution 4 – Combattre la précarité et la pauvreté
- 11 heures 30** Questions de privilège
- Présentation des syndicats en conflit
- 11 heures 45** **Dîner**
- 13 heures** Ateliers sur l'organisation de la solidarité #3 : **Transformer un problème en lutte collective** (1 h 45)
- 14 heures 45** **Pause-santé**
- 15 heures** Assemblées sectorielles
- 17 heures 30** Ajournement
- Vendredi, 22 novembre 2019**
- 9 heures 30** Présentation du Camp Vol d'été Leucan CSN par Alexandre Giguère, vice-président de la fédération et responsable du dossier Leucan pour la Fédération du commerce (CSN)
- 10 heures** Retour sur les différents ateliers par Jean-Noël Grenier, professeur titulaire, Département des relations industrielles à l'Université Laval
- 11 heures 30** Mot de clôture du conseil
- 11 heures 45** Clôture du 15^e Conseil fédéral

Proposition n° 2

Steve Danis-Tremblay propose, appuyé par Laurence Baron,
Que le conseil adopte l'ordre du jour du 15^e Conseil fédéral tel qu'il a été présenté.

Adopté

Nomination de la secrétaire d'appui

Proposition n° 3

Nancy Mathieu propose, appuyée par Pierre Fortin,

Qu'Annie Daneau agisse à titre de secrétaire du conseil en appui à la secrétaire générale.

Adopté

Adoption du procès-verbal du 14^e Conseil fédéral

Proposition n° 4

Benoit Guèvremont propose, appuyé par Hélène Tremblay,

Que le conseil adopte le procès-verbal du 14^e Conseil fédéral.

Adopté

Suite du rapport sur la vie syndicale et les services de la fédération

Le président invite les coordonnateurs à livrer leur rapport. (voir annexe 1)

Proposition n° 5

Nancy Boivin propose, appuyée par Mélanie Cloutier,

Que le conseil reçoive le rapport sur la vie syndicale et les services de la fédération.

Adopté

Rapport étape de la résolution 2.1 – À l’offensive dans toutes les régions

Le président invite le vice-président à présenter le rapport étape de la résolution 2.1 – À l’offensive dans toutes les régions.

Proposition n° 6

Johnny Lagacé propose, appuyé par Luc Lafond,

Que le conseil reçoive le rapport étape de la résolution 2.1 – À l’offensive dans toutes les régions.

Adopté

Rapport étape des résolutions 3.1 – La sous-traitance et les agences de placement, 3.2 – La rareté de la main-d’œuvre et 3.3 – La révolution technologique

Le président invite la secrétaire générale à présenter le rapport étape de la résolution 3.1 - La sous-traitance et les agences de placement.

Le président invite le trésorier à présenter le rapport étape de la résolution 3.2 – La rareté de la main-d’œuvre.

Le président invite le vice-président à présenter le rapport étape de la résolution 3.3 – La révolution technologique.

Proposition n° 7

Frédéric Gervais propose, appuyé par Chantal Boucher,

Que le conseil reçoive le rapport étape des résolutions 3.1 – La sous-traitance et les agences de placement, 3.2 – La rareté de la main-d’œuvre et 3.3 – La révolution technologique

Adopté

La secrétaire générale informe les délégué-es que la session d’accueil aux nouveaux délégué-es se tient dans la salle J et que des boîtes à lunch y sont servies. La session débute à midi.

Dîner à 12 heures.

Retour en plénière à 13 h 30.

Premier rapport verbal du comité des lettres de créance

Le président présente les membres du comité des lettres de créance : Nancy Boucher, représentante du sous-secteur 1D – Services divers, Johanne Duchesne, représentante du sous-secteur 3A – Mouvement Desjardins et Louise Ouellette, membre du comité de surveillance des finances.

Nancy Boucher fait la présentation du premier rapport verbal :

Comité exécutif FC	4
Délégué-es officiels	104
Délégué-es fraternels	17
Salarié-es FC	32
Salarié-es du mouvement	3
Dirigeant-es du mouvement	5
Visiteurs	9

Total : 170 personnes (68 femmes – 102 hommes) (voir annexe 2)

Proposition n° 8

Johnny Tremblay propose, appuyé par Alain Girard,

Que le conseil adopte le premier rapport verbal du comité des lettres de créance.

Adopté

Rapport et recommandations du groupe de travail sur les pratiques et les politiques d'élection FC

Le président présente les membres du groupe de travail sur les pratiques et les politiques d'élection FC et les invite à se joindre à la table en avant :

- Johanne Duchesne, membre du bureau fédéral
- Benoit Filion, délégué présent au 51^e Congrès de la fédération
- Michel Paré, membre du bureau fédéral
- Dominique Dodier, salarié FC
- Francis Morin, coordonnateur de la fédération
- Michel Valiquette, trésorier de la fédération

Le président invite les membres du groupe de travail à faire la lecture du rapport à tour de rôle.

Proposition n° 9

Shawn Vermette propose, appuyé par Michel Théorêt,

Que le conseil reçoive le rapport et les recommandations du groupe de travail sur les pratiques et les politiques d'élection FC.

Adopté

Pause à 15 heures.

Retour en plénière à 15 h 15.

Poursuite du rapport et des recommandations du groupe de travail sur les pratiques et les politiques d'élection FC

Benoit Filion présente le code d'éthique sur les élections à la Fédération du commerce (CSN).

Proposition n° 10

Nancy Boucher propose, appuyée par Pierre Rodrigue,

Que le conseil adopte le code d'éthique mis sur pied par le groupe de travail sur les pratiques et les politiques d'élection FC.

Adopté

Le président résume chapitre par chapitre le document sur les règles de procédure d'élection au comité exécutif de la Fédération du commerce (CSN) et demande s'il y a des questions, commentaires ou modifications sur chacun d'eux.

Proposition n° 11

Alain Girard propose, appuyé par Carl Mathieu,

Que le 15^e Conseil fédéral adopte le document sur les règles de procédure d'élection au comité exécutif de la Fédération du commerce (CSN) proposé par le groupe de travail sur les pratiques et les politiques d'élection FC.

Amendement n° 1

Richard Watters propose, appuyé par Frédéric Gervais,

De remplacer les mots « Chaque candidat doit » pour les mots « Chaque candidat peut » au premier paragraphe du CHAPITRE 3 – REPRÉSENTANT OFFICIEL.

Rejeté

Amendement n° 2

Adem Jasarevic propose, appuyé par Richard Watters,

D'ajouter les mots « remplaçable à tout moment. » à la phrase « Chaque candidat doit se désigner un représentant officiel. » au premier paragraphe du CHAPITRE 3 – REPRÉSENTANT OFFICIEL.

Adopté

Sous-amendement n° 1

Jean-Philippe Ducharme propose, appuyé par Alain Girard,

D'ajouter la phrase « Dans l'incapacité d'un candidat de se désigner un représentant officiel, le bureau fédéral lui en assigne un d'office. » après la phrase « Chaque candidat peut se désigner un représentant officiel. » au premier paragraphe du CHAPITRE 3 – REPRÉSENTANT OFFICIEL.

Rejeté

La proposition telle qu'elle a été adoptée se lit comme suit :

Que le 15^e Conseil fédéral adopte le document sur les règles de procédure d'élection au comité exécutif de la Fédération du commerce (CSN) proposé par le groupe de travail sur les pratiques et les politiques d'élection FC tel qu'amendé.

Adopté

Allocution sur les enjeux en vue du 66^e Congrès CSN de juin 2020 par Jacques Létourneau, président de la CSN

Le président invite Jacques Létourneau, président de la CSN, à se joindre à la table en avant pour son allocution. Il s'adresse aux délégué-es.

Le président remercie Jacques Létourneau.

Ajournement à 17 heures 15.

Deuxième séance – Mercredi, le 20 novembre – 9 heures

Reprise des travaux

Le président, David Bergeron-Cyr, souhaite la bienvenue aux délégué-es.

Deuxième rapport du comité des lettres de créance

Johanne Duchesne présente le deuxième rapport du comité des lettres de créance.

Comité exécutif FC	0
Délégué-es officiels	28
Délégué-es fraternels	14
Salarié-es FC	5
Salarié-es du mouvement	0
Dirigeant-es du mouvement	1
Visiteurs	8

Total : 56 personnes (23 femmes – 33 hommes) (voir annexe 3)

Proposition n° 12

Kevin Castonguay propose, appuyé par Jean-Philippe Ducharme,

Que le conseil adopte le deuxième rapport du comité des lettres de créance.

Adopté

Présentation des états financiers FC au 30 juin 2019

Le président présente les membres du comité de surveillance des finances, Matthieu Lafontaine du STT des Épiciers Unis Métro-Richelieu (CSN) et Louise Ouellette du STT de Hilton Québec (CSN) et les invite à se joindre au comité exécutif à l'avant pour le point finances.

Le trésorier fait la présentation des états financiers au 30 juin 2019. (voir annexe 4)

Le bureau fédéral recommande au conseil d'adopter les états financiers FC au 30 juin 2019.

Proposition n° 13

Steve Roy propose, appuyé par Frédérick Leclair,

Que le conseil adopte les états financiers FC au 30 juin 2019.

Adopté

Rapport du comité de surveillance des finances sur les états financiers FC au 30 juin 2019

Louise Ouellette fait la présentation du rapport du comité de surveillance. (annexe 5)

Le bureau fédéral recommande au conseil d'adopter le rapport du comité de surveillance des finances sur les états financiers FC au 30 juin 2019.

Proposition n° 14

Luc Lafond propose, appuyé par Camille Perreault,

Que le conseil adopte le rapport du comité de surveillance des finances sur les états financiers FC au 30 juin 2019.

Adopté

Proposition sur les virements de crédit 2018-2020

Le président invite le trésorier à présenter aux délégué-es la proposition des virements de crédit 2018-2020. (annexe 6)

Le bureau fédéral recommande au conseil d'adopter la proposition sur les virements de crédit 2018-2020.

Proposition n° 15

Benoit Guèvremont propose, appuyé par Mélanie Leclerc,

Que le conseil adopte la proposition sur les virements de crédit 2018-2020.

Adopté

Avis du comité de surveillance des finances sur les virements de crédit 2018-2020

Le président invite Matthieu Lafontaine à présenter l'avis du comité de surveillance des finances sur les virements de crédit 2018-2020. (annexe 7)

Proposition n° 16

Daniel St-Hilaire propose, appuyé par Benoit Pelletier,

Que le conseil reçoive l'avis du comité de surveillance des finances sur la proposition sur les virements de crédit 2018-2020.

Adopté

États financiers du régime de soins dentaires FC au 30 juin 2019

Le trésorier fait la présentation des états financiers du régime de soins dentaires FC au 30 juin 2019. (voir annexe 8)

Le bureau fédéral recommande au conseil d'adopter les états financiers du régime de soins dentaires FC au 30 juin 2019.

Proposition n° 17

Jacques Duchesne propose, appuyé par Sylvain LeRiche,

Que le conseil adopte les états financiers du régime de soins dentaires au 30 juin 2019.

Adopté

Rapport du comité de surveillance des finances sur les états financiers du régime de soins dentaires FC au 30 juin 2019

Le président invite Matthieu Lafontaine à faire la présentation du rapport du comité de surveillance des finances sur les états financiers du régime de soins dentaires FC au 30 juin 2019. (voir annexe 9)

Le bureau fédéral recommande au conseil d'adopter le rapport du comité de surveillance des finances sur les états financiers du régime de soins dentaires FC au 30 juin 2019.

Proposition n° 18

Patrick Turcot propose, appuyé par Wanda Smith,

Que le conseil adopte le rapport du comité de surveillance des finances sur les états financiers du régime de soins dentaires FC au 30 juin 2019.

Adopté

Le président remercie les membres du comité de surveillance des finances.

Présentation des syndicats en conflit

Le président présente le SE du groupe Olymel CSN en conflit depuis le 28 octobre 2019.

Proposition n° 19

Nejia Chehidi propose, appuyée par Richard Rocheleau

Que le 15^e Conseil fédéral donne son appui à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs qui luttent, entre autres, pour la reconnaissance syndicale, l'obtention d'une convention collective négociée, le maintien et la création d'emplois, l'amélioration de l'ensemble des conditions de travail, et le maintien des droits acquis et invite tous les syndicats à les appuyer, notamment par l'achat de l'objet de solidarité;

Que la Fédération du commerce (CSN) verse un montant de 500 \$ à chaque syndicat en conflit ainsi que le produit de la vente de l'objet de solidarité du présent conseil.

Adopté à l'unanimité

Pause à 10 h 30.

Retour en atelier à 11 h 00.

Ateliers sur l'organisation de la solidarité #1 : Combattre l'apathie

Les délégué-es sont répartis dans les ateliers au hasard afin d'être formés sur comment combattre l'apathie.

Dîner à 12 h 30.

Retour en atelier à 14 h 00.

Ateliers sur l'organisation de la solidarité #2 : Assembler une équipe de rêve

Les délégué-es sont répartis dans les ateliers au hasard afin d'être formés sur comment assembler une équipe de rêve.

Ajournement à 16 heures.

Retour en plénière à 16 h 10.

Ajournement à 16 h 45.

Les délégué-es siègent en congrès spéciaux de 16 h 10 à 16 h 45.

Troisième séance – Jeudi, le 21 novembre – 9 heures

Reprise des travaux

Le président, David Bergeron-Cyr, souhaite la bienvenue aux délégué-es.

Troisième et dernier rapport du comité des lettres de créance

Louise Ouellette fait la présentation du troisième rapport du comité des lettres de créance.

Comité exécutif FC	0
Délégué-es officiels	1
Délégué-es fraternels	1
Salarié-es FC	2

Salarié-es du mouvement	1
Dirigeant-es du mouvement	0
Visiteurs	3

Total : 8 personnes (5 femmes – 3 hommes)

Rapport cumulatif

Comité exécutif FC	4
Délégué-es officiels	133
Délégué-es fraternels	32
Salarié-es FC	39
Salarié-es du mouvement	4
Dirigeant-es du mouvement	6
Visiteurs	20

Total : 234 personnes (96 femmes – 138 hommes) (voir annexe 10)

Proposition n° 20

David Allard propose, appuyé par Claude Pitre,

Que le conseil adopte le troisième et dernier rapport du comité des lettres de créance.

Adopté

Panel sur l'exercice du rapport de force

Le président invite le vice-président et les panellistes à présenter l'exercice du rapport de force.

Proposition n° 21

Louise Jobin propose, appuyée par Marilyn Miclette,

Que le conseil reçoive la présentation du panel sur l'exercice du rapport de force.

Adopté

Le président remercie les panellistes pour leur présentation.

Ajournement à 10 h 15.

Retour en plénière à 10 h 30.

Rapport du groupe de travail sur les nouveaux modes d'organisation de nos syndicats

- Projets pilotes
 - Syndicat des employé-es de la Restauration – CSN
 - STT du Commerce – CSN

Le président fait le rapport du groupe de travail sur les nouveaux modes d'organisation de nos syndicats.

Le vice-président fait la présentation des syndicats faisant partie du Syndicat des employé-es de la Restauration – CSN et du STT du Commerce – CSN.

Proposition n° 22

Carolina Caballero propose, appuyée par Pierre Fortin,

Que le conseil reçoive le rapport verbal du groupe de travail sur les nouveaux modes d'organisation de nos syndicats.

Adopté

Rapport étape de la résolution 1.1 – La vie syndicale, le cœur de notre action

Le président invite la secrétaire générale à présenter le rapport étape de la résolution 1.1 - La vie syndicale, le cœur de notre action.

Proposition n°23

Mélanie Cloutier propose, appuyée par Camille Perreault,

Que le conseil reçoive le rapport étape de la résolution 1.1 – La vie syndicale, le cœur de notre action.

Adopté

Rapport étape de la résolution 4.1 – Combattre la précarité et la pauvreté

Le président invite la secrétaire générale à présenter le rapport étape de la résolution 4.1 - Combattre la précarité et la pauvreté.

Proposition n°24

David Allard propose, appuyé par Chantal Boucher,

Que le conseil reçoive le rapport étape de la résolution 4.1 - Combattre la précarité et la pauvreté.

Adopté

Questions de privilège

Le président présente les membres du comité des questions de privilège : Benoit Boucher, conseiller syndical de la région des Laurentides, Noémie Delisle, conseillère syndicale à Montréal et Jean-Michel Savard, conseiller syndical en Estrie.

Noémie Delisle présente aux délégué-es le rapport verbal des questions de privilège et invite Pierre Brassard, président et Paméla Desourdie, coordonnatrice de la CSN-Construction à se joindre à la table à l'avant afin de présenter leur question de privilège.

Le président invite la secrétaire générale à lire la proposition.

Proposition n°25

Attendu la présence historique de la CSN-Construction au sein de la CSN;

Attendu que la CSN-Construction doit reprendre sa place dans l'industrie de la construction;

Attendu la volonté de conserver nos membres et d'aller en chercher davantage;

Attendu la relance de la CSN-Construction et sa détermination à reprendre une place enviable dans l'industrie;

Attendu que les travailleuses et les travailleurs de la construction font partie de votre famille ou de vos amis;

Que le conseil fédéral de la Fédération du commerce (CSN) soutienne la fédération de la CSN-Construction lors du prochain maraudage qui se déroulera du 1^{er} au 31 mai 2020 en contribuant activement à la réussite de son plan de maraudage

notamment par la diffusion sur les réseaux sociaux de capsule d'information.

Adopté à l'unanimité

Dîner à 11 h 45.

Retour en atelier à 13 heures.

Ateliers sur l'organisation de la solidarité #3 : Transformer un problème en lutte collective

Les délégué-es sont répartis dans les ateliers au hasard afin d'être formés sur comment transformer un problème en lutte collective.

Pause-santé à 14 h 45.

Retour en plénière à 15 heures.

Les délégué-es siègent en assemblées sectorielles de 15 h à 17 h 30.

Quatrième séance – Vendredi, le 22 novembre 2019 – 9 h 30

Le président souhaite la bienvenue aux délégué-es à cette 4^e journée.

Présentation du Camp Vol d'été Leucan CSN par Alexandre Giguère, vice-président de la fédération et responsable du dossier Leucan pour la Fédération du commerce (CSN)

Le président invite le vice-président à présenter le Camp Vol d'été Leucan CSN.

Le vice-président invite Esteban Gagnon à livrer son témoignage.

Le président remercie Esteban Gagnon et le vice-président.

Retour sur les différents ateliers par Jean-Noël Grenier, professeur titulaire, département des relations industrielles à l'Université Laval

Le président invite Jean-Noël Grenier, professeur titulaire, département des relations industrielles à l'Université Laval, à faire un retour sur les différents ateliers auxquels les délégué-es ont participé tout au long de l'instance.

Proposition n° 26

Considérant que le développement de la vie syndicale s'articule prioritairement par l'organisation de la solidarité;

Considérant la proposition sur la vie syndicale du dernier congrès de la Fédération du commerce (CSN);

Considérant les formations reçues dans le cadre du présent conseil fédéral;

Considérant l'importance de collectiviser nos luttes syndicales;

Lynne Perreault propose, appuyée par Josée Bergeron,

Que la Fédération du commerce (CSN) poursuive les efforts afin de développer les compétences des membres des syndicats affiliés pour organiser la solidarité;

Que la Fédération du commerce (CSN) poursuive le développement des contenus de formation et d'ateliers sur les modes d'organisation et sur les modes d'action entre les conventions collectives;

Que la Fédération du commerce (CSN) poursuive le développement des compétences de l'équipe de travail afin d'épauler et de conseiller les syndicats dans l'action collective;

Que la Fédération du commerce (CSN) collabore avec les conseils centraux et la CSN afin de mener à bien ce projet.

Adopté

Le président remercie Jean-Noël Grenier pour sa présentation.

Mot de clôture

Le président remercie toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à la réussite de ce conseil.

Clôture du conseil fédéral

Proposition n° 27

Johnny Tremblay propose la levée du 15^e Conseil fédéral de la Fédération du commerce (CSN), le vendredi 22 novembre 2019 à 11 h 55.

Adopté

David Bergeron-Cyr, président
Nancy Mathieu, secrétaire générale
Annie Daneau, secrétaire d'appui

Annexe 1

Rapport sur la vie syndicale et les services de la fédération

**Rapport sur la vie syndicale et les
services de la fédération**
1^{ère} partie
Rapport du comité exécutif

Camarades,

Je vous souhaite la bienvenue à ce 15^e Conseil fédéral de la Fédération du commerce (CSN).

Le conseil fédéral est une instance de grande importance pour notre fédération. Cette instance est et doit rester un haut lieu d'échanges en vue de maintenir notre fédération forte, solidaire et combative.

Le présent conseil survient à mi-mandat et permettra de faire le suivi sur les différentes résolutions adoptées lors de notre dernier congrès tenu à Sherbrooke en mai 2018. Je vous préviens, la formule adoptée pour ce conseil est quelque peu différente des derniers mandats. Vous verrez plus tard pourquoi.

Nous sommes donc réunis à l'Hôtel Pur Québec, où les travailleuses et les travailleurs font partie d'un syndicat affilié à notre fédération et à la CSN depuis 1979! Ce syndicat est avec nous depuis maintenant 40 ans! Je tiens à saluer leur président, Richard Watters, un militant de longue date qui est présent aujourd'hui et qui suit les travaux de notre fédération de manière assidue.

Je voudrais également saluer la présence de nombreuses dirigeantes et de nombreux dirigeants de la CSN, des conseils centraux et des fédérations ou provenant d'autres organisations syndicales du monde ouvrier. De plus, plusieurs d'entre vous en sont à leur premier conseil fédéral ou même à leur première instance du mouvement. Mes amis, cette instance vous appartient. N'hésitez donc pas à vous exprimer.

Je tiens également à saluer l'équipe de travail de la Fédération du commerce (CSN) présente avec nous aujourd'hui. De plus, je me dois de souligner le départ à la retraite de trois camarades de l'équipe de la fédération soit Guy Desmarais, conseiller syndical au bureau de Saint-Hyacinthe, Carole Julien, secrétaire de direction et Francine Delisle, employée de bureau à Québec. Au nom de la fédération et de l'ensemble de ses syndicats, camarades, merci pour vos loyaux services.

Au printemps dernier, vous avez été nombreux à participer aux congrès des différents conseils centraux. Au printemps prochain, j'espère également vous retrouver en grand nombre sur le plancher du 66^e Congrès de la CSN qui se tiendra ici à Québec. Tout comme les instances de notre fédération, celles de la CSN sont des plus importantes.

Lors de notre dernier congrès, nous avons adopté des résolutions majeures concernant la vie syndicale, la syndicalisation, le rapport de force des syndicats et la négociation. Toutefois, un des aspects le plus important de cette rencontre était la thématique générale de notre congrès soit « Combattre à vos côtés ».

Cela commence par rapprocher l'exécutif et les salarié-es de la fédération, non seulement des comités exécutifs des syndicats affiliés, mais surtout de l'ensemble de nos membres.

Combattre à vos côtés, c'est également nous assurer que la combativité syndicale qui caractérise la CSN et la FC soit quotidiennement au rendez-vous dans la vie de chacun des syndicats. Que cette combativité et ses bénéfiques soient présents dans la vie des travailleuses et des travailleurs chaque fois qu'ils entrent au travail et non pas seulement lors de la négociation d'une convention collective.

Trop souvent, après la signature de nos conventions collectives, nous avons associé combativité syndicale et recours juridique. Était-ce l'unique voie à privilégier? Notre mission fondamentale n'est-elle pas d'organiser la solidarité? La combativité doit toujours s'exercer par la solidarité des membres du syndicat. C'est uniquement de cette manière que nous continuerons d'être respectés comme travailleuses et travailleurs, comme syndicalistes et comme mouvement syndical.

Combattre à vos côtés, c'est être capable de résoudre des problèmes en ne misant pas uniquement sur l'issue souvent incertaine d'un arbitrage de grief, mais bien sur la force inébranlable des travailleuses et des travailleurs, qui, lorsqu'ils sont unis et déterminés à résoudre un enjeu important pour eux, peuvent déplacer des montagnes.

Combattre à vos côtés, c'est aussi être à l'écoute de l'ensemble des membres, les rencontrer, les questionner et s'imprégner des besoins collectifs afin de développer une vision adaptée à chacun des syndicats.

Finalement, c'est aussi l'accompagnement dans vos luttes quotidiennes et l'aide qu'elles peuvent vous apporter afin de résoudre collectivement vos problèmes. C'est l'expérience syndicale qui forge la conscience syndicale, et ce n'est que par des expériences collectives de luttes victorieuses que nous allons continuer à développer notre rapport de force.

Nous allons donc profiter de cette présente instance afin de vous permettre d'acquérir des habiletés d'organisatrices et d'organiseurs syndicaux.

À la CSN, il existe moult formations qui font de nous des experts dans l'interprétation d'une convention collective, dans la défense individuelle des membres ou dans la gestion organisationnelle de nos syndicats. En revanche, il n'existe à peu près rien pour nous aider à organiser la solidarité et la force parmi nos membres en dehors du cadre de la négociation d'une convention collective.

Nos formations CSN traditionnelles, en dehors des périodes de négociation, sont axées sur le développement individuel des élu-es de nos syndicats locaux et non sur comment développer le potentiel des milliers de travailleuses et travailleurs que nous représentons. Comment améliorer la solidarité des membres de nos syndicats au quotidien et non pas seulement lors de la négociation de la convention collective? Voilà ce que nous vous enseignerons lors de trois différents ateliers cette semaine.

Maintenant, nous allons survoler ensemble les faits saillants qui ont marqué les quatre secteurs de la fédération depuis les dix-huit derniers mois ainsi que quelques éléments de l'actualité politique québécoise et syndicale.

La vie syndicale

Secteur 1

Sous-secteur 1A – Magasins d'alimentation

La négociation coordonnée 2019-2021 approche à grands pas sous le thème « Ensemble vers un meilleur équilibre ». Vingt-quatre syndicats y participeront et la majorité des responsables à la mobilisation des syndicats ont suivi une formation à cet effet. La plateforme comporte six revendications : l'amélioration des clauses de liberté d'action syndicale, le remboursement des libérations syndicales, des formations adéquates et la protection des emplois face aux changements technologiques, l'amélioration des régimes de retraite et une augmentation de salaire de 3,5 % par année pour une durée de convention de 4 ans.

Sous-secteur 1B – Magasins non-alimentaires

Une rencontre intersyndicale a eu lieu parmi les trois syndicats représentant des travailleuses et des travailleurs de Rona et Réno-Dépôt de la région de Montréal. Lors de cette rencontre, leur conseillère syndicale leur a donné une formation sur l'organisation de la solidarité concernant la cartographie de leur milieu de travail. Une autre rencontre est à prévoir.

Sous-secteur 1C – Entrepôts

Plusieurs syndicats, tels que Sysco-Québec, PJC et Métro, ont vécu le déménagement de leur lieu de travail. Même si ces déménagements sont accompagnés d'investissements importants de la part des employeurs, ils apportent aux syndicats un lot impressionnant de changements, d'incertitudes et de frustrations.

Sous-secteur 1D - Service divers

Une première convention collective exceptionnelle a été signée au STT de la Coopérative funéraire des Deux Rives – CSN. Soulignons notamment la reconnaissance de l'ancienneté et la protection contre le travail effectué par des cadres. Sur le plan monétaire, les augmentations salariales sont de 3,5 % pour les deux premières années et de 2,5 % pour la troisième année. Le groupe passe à Fondation pour ce qui est de leur régime de retraite et l'employeur augmente sa contribution de 3 % à 3,4 %.

La campagne dans les stationnements de Québec et de Montréal continue plus que jamais. Un bel exemple de proactivité et d'implication de l'équipe de clôture, en plein dans l'objectif fixé en termes de développement. Plusieurs nouvelles accréditations se sont jointes à nous dans ces deux régions et plusieurs conventions collectives ont été conclues par la suite.

Secteur 2 – Agroalimentaire

Sous-secteur 2A – Transformation des viandes

Un règlement du tonnerre est survenu au STT de Bacon Inter-América (CSN), usine d'Olymel. Après deux heures de grève, ils ont obtenu un contrat de travail de quatre ans comprenant une hausse salariale de 2,50 \$ l'heure pour l'ensemble des salarié-es dès la première année, de 1 \$ l'heure la deuxième année, de 3,5 % la troisième année et de 2,1 % pour la dernière année. Ces camarades sont passés de travailleuses et travailleurs les moins bien payés d'Olymel aux mieux payés des différentes usines de l'entreprise.

Dans toutes les usines d'Olymel, et dans bien d'autres entreprises, nos syndicats doivent réussir à surmonter les défis reliés à l'intégration de centaines de nouveaux travailleurs. Résident permanent, immigrant, travailleur étranger temporaire, les statuts de ces nouveaux membres sont aussi diversifiés que leur origine culturelle. Le visage des travailleuses et travailleurs de l'industrie change et dans un contexte de rareté et de pénurie de main-d'œuvre cette situation se maintiendra encore pour longtemps. Comment allons-nous évoluer?

Sous-secteur 2B – Production alimentaire

Des rencontres intersyndicales importantes ont eu lieu, tel que le Brewery Council tenu à Terre-Neuve cette année, où le STT de la Brasserie Labatt (CSN), accompagné d'un conseiller syndical de la fédération, étaient présents. Ils ont également participé à une rencontre intersyndicale de AB-Inbev en Belgique. Les travailleuses et travailleurs de Barry Callebaut de l'usine de Louviers en France, membres de la Confédération générale du travail (CGT), sont venu visiter leurs camarades de l'usine de Saint-Hyacinthe et les ont soutenus publiquement dans leur négociation. Rappelons que ce syndicat, après avoir utilisé quelques journées de grève, a réussi à faire plier un géant mondial de l'alimentation. Cet excellent règlement comprend, entre autres, une augmentation de 20.5 % des salaires sur six ans.

Finalement, pour la première fois, les quatre syndicats représentant tous les travailleuses et travailleurs des raffineries canadiennes de sucre (Taber, Vancouver, Toronto et Montréal) se sont aussi rencontrés à Montréal. Nous vous rappelons que l'objectif derrière ces alliances est le renforcement du rapport de force des syndicats. Dans un contexte de mondialisation des marchés, les alliances avec les travailleurs d'autres pays et membres d'autres syndicats sont primordiales.

Secteur 3 – Finances

Sous-secteur 3A – Mouvement Desjardins

Beaucoup d'action dans ce secteur depuis notre dernier congrès. Tout d'abord, Desjardins continue d'orchestrer des campagnes de révocation ou de désaffiliation dans presque toutes nos accréditations et ce, dans toutes les régions du Québec. De façon systématique, certains gestionnaires approchent des salarié-es syndiqué-es afin de les influencer et de les informer sur la démarche à suivre afin de quitter la CSN. Une pratique purement antisyndicale et digne d'entreprise comme Walmart ou Couche-Tard. Dans le secteur financier, l'antisindicalisme

nous frappe de plein fouet. Nous n'avons qu'à penser à la campagne de révocation menée à la Banque Laurentienne auprès des 1 300 membres d'un syndicat affilié à la FTQ ou même à l'échec que nous avons connu il y a plusieurs années dans la syndicalisation d'une succursale de la Banque Nationale. Depuis 10 ans, c'est près de 1 000 membres que nous avons perdus chez Desjardins, soit le tiers du sous-secteur.

De plus, une quinzaine de négociations ont eu cours dont deux qui se sont transformées en conflit de travail. Les 80 membres du STT de la Caisse populaire de Rouyn-Noranda (CSN) ont négocié pendant près de deux ans et ont courageusement fait la grève pendant un mois afin d'obtenir une bonne convention collective. Ce nouveau contrat de travail prévoit un règlement monétaire satisfaisant, une amélioration des clauses normatives en matière de liberté syndicale et ils ont même réussi à briser le « pattern » de la Fédération des caisses Desjardins en matière d'évaluation de rendement.

Les membres du Syndicat régional des salariées des Caisses Desjardins de la Côte-Nord - CSN, section Caisse populaire Desjardins de Hauterive, ont héroïquement fait la grève pendant 12 semaines afin de préserver leurs conditions de travail et avoir une bonne convention collective.

Même s'il n'y a pas de négociation coordonnée officielle parmi les syndicats des caisses, l'ensemble des conseillères et conseillers syndicaux de la fédération desservant ces syndicats travaillent plus étroitement entre eux afin d'avoir une vision fédérative dans ces négociations. L'objectif demeure le partage des bons coups d'un syndicat à l'autre.

Sous-secteur 3B – Institutions financières

Nous ne pouvons passer sous silence la venue d'un nouveau groupe, soit les 20 membres du STT de Great-West – CSN. L'arrivée de ces nouveaux membres œuvrant dans cette entreprise appartenant à la corporation Financière Power est une percée historique majeure en termes de syndicalisation dans le secteur financier. La négociation en cours est particulièrement corsée, l'employeur use de plusieurs tactiques pour ralentir la négociation espérant nous amener dans le 2^e délai pour nous révoquer.

Après des négociations très difficiles au cours desquelles l'employeur demandait d'importants reculs aux salarié-es dans les dernières années, les syndicats du groupe SSQ ont débuté les travaux en vue du renouvellement de leur convention collective.

Secteur 4 – Tourisme

Sous-secteur 4A – Hôtellerie

Pour compléter les travaux de la dernière ronde de négociation coordonnée, le bilan de la dernière ronde ainsi que ses vingt recommandations ont été adoptées le 12 mars dernier. Les premières étapes de préparation de la prochaine ronde de la négociation coordonnée sont commencées. Trente syndicats ont été invités à y participer. Récemment, la première rencontre du comité de coordination s'est tenue à Trois-Rivières. Lors de cette rencontre, en

plus d'une mise à jour économique du secteur, une formation a été donnée au comité de coordination.

Les camarades travaillant dans de grands hôtels de Montréal et de Québec vivent des changements importants. En effet, plusieurs établissements hôteliers ont fait des investissements et des rénovations majeurs nécessitant parfois jusqu'à des fermetures temporaires et des réouvertures de convention collective. De nombreux défis surgissent dans ce genre de situation. Nos pensées sont également avec les salarié-es de l'Hôtel Clarendon de Québec qui ont vu un important feu se déclarer au début de l'année 2019. Les salarié-es seront de retour au travail très bientôt.

Sous-secteur 4B – Loisirs

Le 7 novembre 2018, à l'Hôtel Château Mont-Sainte-Anne, cinq syndicats représentant des salarié-es des montagnes de ski se sont réunis afin de discuter de différents enjeux communs. La santé et la sécurité en montagne et la réalité syndicale dans une entreprise saisonnière sont quelques exemples des sujets sur lesquels ils ont travaillé.

Sous-secteur 4C – Restauration

Juste avant notre dernier congrès, nous avons fondé le Syndicat des employé-es de la restauration – CSN (SER) afin d'accueillir les camarades de ce sous-secteur dans un grand syndicat national à section. La section représentant les employé-es du Burger King à Granby a malheureusement connu la fermeture de son établissement alors que nous étions en conciliation et que nous allions débiter le processus d'arbitrage de première convention collective. Les demandes de nos camarades étaient raisonnables. Il s'agit, encore une fois, d'une démonstration de cupidité corporative démontrant à quel point les travailleuses et les travailleurs ne sont pas respectés dans cette industrie. Trois sections ont rejoint le SER depuis sa fondation, soit les travailleuses et les travailleurs du Roi du Coq Rôti à Sherbrooke, le STT des Croisières AML – CSN, qui étaient déjà membre de la CSN et les salarié-es du groupe Compass qui travaillent dans plusieurs restaurants du Centre Bell résultant d'un maraudage.

Finalement, nous avons gagné une décision historique devant les tribunaux condamnant le Mount Stephen Club et leur nouveau propriétaire au restaurant du Bar George d'entrave aux activités du syndicat et de congédiements illégaux. Rappelons que cette saga a débuté en 2011 et que nous sommes présentement à la construction d'une vie syndicale auprès des membres.

Voilà une bien maigre partie de tout le travail accompli par les syndicats!

Changement technologique et 4^e révolution

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre et d'avancées technologiques, nos milieux de travail sont en pleine évolution. Ces changements technologiques sont une réalité

perpétuelle dans le mouvement Desjardins, sur les plateformes de réservation dans le tourisme, même chose du côté des caisses sans employé-es dans les commerces de détail, dans la gestion automatisée de l'inventaire dans les entrepôts, et même l'automatisation dans plusieurs usines en agroalimentaire. Les exemples sont multiples. Lors du dernier congrès de la fédération, ce dernier a adopté une résolution concernant cette réalité. L'échéancier prévu de ces travaux prendra son envol dans la 2^e partie du mandat. Il est important toutefois de comprendre que changement technologique n'est pas synonyme de 4^e révolution. La 4^e révolution se veut une combinaison du monde virtuel, de la conception numérique et de la gestion (opérations, finance et marketing) avec les produits et les objets du monde réel. Il faudra être aux aguets de ces changements si l'on veut conserver nos emplois.

Conjoncture politique au Québec

Tout d'abord, François Legault et la CAQ. Je vous rappelle que lors d'une entrevue au journal *Les Affaires* le 11 mars 2014, le premier ministre avait affirmé, concernant les syndicats, que « l'opacité » de leur gestion financière et de leur reddition de comptes n'était plus acceptables. Comme si les organisations syndicales ne faisaient preuve d'aucune transparence financière et que l'obscurantisme entourait notre gestion financière. Il affirmait également que c'était « nécessaire de modifier le Code du travail afin d'instaurer le vote secret pour toute accréditation syndicale ou son maintien, une façon de faire que la CAQ juge dépassée ».

De plus, toujours selon le premier ministre, nous ne devrions pas avoir le droit d'utiliser nos cotisations syndicales, « pour préparer des manifestations sur les sujets autres que la négociation des conditions de travail ».

Cette recette ce n'est pas lui qui l'a inventée. C'est exactement ce que les politiciens américains appliquent au mouvement syndical des États-Unis depuis 35 ans dans le but de l'affaiblir voire de l'anéantir. Le résultat : une chute drastique du taux de syndicalisation et une société où l'écart entre les riches et les pauvres est le plus élevé au monde. Une quasi-destruction du syndicalisme dans le secteur privé avec un taux de syndicalisation de 6 % comparativement à 24 % au Québec. Le taux de syndicalisation dépassait les 30 % aux États-Unis à la fin des années 1970, alors qu'il oscille maintenant aux alentours de 10 %.

Le premier ministre nous dirige vers une américanisation des relations de travail au Québec. Quoi de plus surprenant venant d'un premier ministre populiste, ancien PDG d'Air Transat. Que devons-nous penser des propos irrespectueux à l'égard des camarades CSN de l'usine Velan à Montréal qui subissent une délocalisation de leurs emplois en Inde? Deux cents familles jetées à la rue. En 2008, Velan avait bénéficié d'un prêt sans intérêt de 6 M \$ de la part d'Investissement Québec afin de moderniser ses différentes unités de production à Montréal. Alors, comment expliquer ces remarques du premier ministre autrement que par ses convictions antisyndicales?

Dans un lock-out qui a duré 18 mois, opposant les Métallos à l'aluminerie de ABI à Bécancour appartenant à une multinationale, nous avons tous été surpris d'entendre le premier ministre du Québec prendre partie dans un conflit de travail du secteur privé. En effet, au Québec, depuis Maurice Duplessis, nous sommes plutôt habitués à ce que notre premier ministre fasse preuve de réserve publiquement dans ce genre de situation. De plus, M. Legault s'est permis de dire que les travailleurs d'ABI en demandaient trop et étaient déjà très bien payés alors que le syndicat était en lock-out et non en grève et que les salaires ne sont même pas à la source du conflit. Je vous rappelle qu'une des promesses électorales de la CAQ était de créer des emplois à 30 \$ l'heure.

Pourtant, aux États-Unis, ce type de comportement de la part des politiciens est monnaie courante. Régulièrement, des politiciens américains conservateurs vont, publiquement et de façon virulente, critiquer des négociations dans le secteur privé et même des campagnes de syndicalisation.

En matière d'immigration, notre gouvernement nous a donné un autre exemple de cette américanisation. Il a réduit de 24 % le nombre d'immigrants, soit 40 000 par année, tel que promis. Comment allons-nous donc résoudre notre problème de rareté et de pénurie de main-d'œuvre? Par l'augmentation du nombre de travailleurs provenant du Programme des travailleurs étrangers temporaires, une façon de faire typiquement américaine. En effet, depuis très longtemps, des milliers de travailleurs provenant d'Amérique latine vont aux États-Unis dans le cadre de programmes similaires à ce que nous voyons au Québec. Le résultat, une main-d'œuvre exploitée, vivant bien trop souvent dans des conditions misérables. Rappelons que dans le domaine agricole, tant au Québec qu'aux États-Unis, les travailleuses et les travailleurs n'ont même pas le droit à la syndicalisation. De plus, le gouvernement Trump a organisé des arrestations massives auprès de travailleuses et travailleurs américains sans-papiers, les arrêtant comme des criminels sur leur lieu de travail, ou à la maison, les séparant de leur famille et de leurs enfants.

Voilà un survol de l'actualité fédérative et politique des dix-huit derniers mois. Nous sommes conscients qu'encore beaucoup de travail nous attend. Ainsi, la fédération ne baisse pas les bras et continuera de combattre à vos côtés. Sur ce, je vous souhaite, au nom du comité exécutif de la fédération, un excellent conseil fédéral. Nous espérons que vous en ressortirez grandis, changés et tout aussi enthousiastes que nous. Nous sommes, mes ami-es, les humbles serviteurs de la classe ouvrière.

Vive la Fédération du commerce (CSN) et vive la CSN!

**Rapport sur la vie syndicale et les
services de la fédération**
2^e partie
Rapport des coordonnateurs

Introduction

Délégué-es,

Les dix-huit derniers mois ont été particulièrement mouvementés pour la coordination de la fédération. En début d'année 2019, nous apprenons le départ de Jordan Wilson. Le 1^{er} mars dernier, l'équipe provinciale a dû, de manière exceptionnelle, se réunir afin de procéder à l'élection d'un nouveau coordonnateur. C'est Francis Morin qui a été élu et qui a repris la charge laissée vacante. Jordan et Francis ont passé plusieurs journées ensemble afin d'échanger sur les différents dossiers, permettant un transfert efficace de l'ensemble de la charge.

L'arrivée de Francis à la coordination, lui qui provient de la région de Québec, a amené certains changements et défis qui nous ont conduits à réfléchir différemment à la charge de la coordination et nous a amené à faire des modifications en fonction de la nouvelle réalité.

Concernant l'opérationnalisation des résolutions du dernier congrès, vous constaterez, dans les divers rapports qui vous seront présentés, que les travaux sont bel et bien entamés. L'ensemble de l'équipe de travail et des comités est à l'œuvre et a débuté les travaux. Les modifications structurelles permettant d'atteindre les résolutions et attentes du dernier congrès ont été complétées. Il nous reste maintenant à intégrer dans notre quotidien les nouvelles méthodes de travail qui vous seront présentées dans le cadre de la formation que vous recevrez lors du présent conseil fédéral.

Bon conseil!

Réunions

Équipe provinciale

D'entrée de jeu, nous croyons important de rappeler le rôle de l'équipe dans notre organisation.

L'équipe de travail est composée des employé-es de bureau, des conseillers syndicaux et des membres de l'exécutif de la fédération. Leur principal rôle est d'assurer les services aux syndicats affiliés afin de les soutenir dans leur quotidien et d'opérationnaliser les orientations politiques prises lors du dernier congrès de la fédération.

Actuellement, l'équipe tient deux rencontres statutaires de trois jours par année, soit en octobre et en avril.

Depuis le dernier congrès, l'équipe provinciale s'est donc rencontrée officiellement à trois reprises soit en octobre 2018, avril 2019 et octobre 2019. Elle a également tenu deux rencontres extraordinaires par conférence téléphonique et visioconférence.

La démarche de développement de l'équipe entreprise lors du dernier mandat a été complétée. Nous pouvons affirmer que cette démarche a été extrêmement bénéfique et nécessaire pour nous. Elle a permis, entre autres, de nous réapproprier nos modes de fonctionnement, de préciser le rôle de chacun, de diminuer les tensions et d'ainsi développer une meilleure cohésion. Cette cohésion est essentielle pour mener à bien les mandats confiés par le congrès.

Afin de continuer notre processus d'amélioration continue et de développement, il a été convenu que cette démarche soit permanente et que ce point soit inscrit à l'ordre du jour de chacune des rencontres d'équipe provinciale. Cela nous permettra de poursuivre de façon systématique les discussions sur nos modes de fonctionnement et permettra aux nouveaux membres de l'équipe de mieux connaître le contexte lorsqu'ils se joignent à nous.

Au terme de nos discussions, nous avons pris la décision d'établir un bilan annuel du portrait de l'équipe servant à identifier nos points forts et nos points faibles dans notre mode de fonctionnement afin d'apporter les correctifs nécessaires. À titre d'exemple, nous sommes en train de mettre en place un processus de *feedback* systématique. L'objectif est de permettre à chaque membre de l'équipe d'identifier des objectifs de développement professionnel afin d'être en processus d'amélioration continue de nos compétences.

Lors de la réunion d'équipe d'octobre 2018, tenue à la suite du dernier congrès de la fédération, nous avons instauré un plan d'opérationnalisation des résolutions qui se trouve en annexe du présent rapport. L'esprit du plan de travail est de développer les compétences de l'équipe afin de redynamiser la vie syndicale de l'ensemble des syndicats affiliés à la fédération. La méthode que nous préconisons est la collectivisation des enjeux, c'est-à-dire, trouver des solutions à nos problèmes quotidiens par l'action collective et par l'application de la solidarité. De cette façon, les travailleuses et travailleurs développeront un plus grand rapport de force dans leur milieu de travail. Les membres s'attendent à ce que leur syndicat règle leurs problèmes, et ce, rapidement, ce qui ne peut être possible lorsque nous déléguons la résolution de ceux-ci à un arbitre de griefs. Cette méthode est une approche collective nécessitant l'effort de tous.

Une formation sur l'organisation de la solidarité a été donnée à l'ensemble de l'équipe par Labor Notes¹. L'objectif de cette session est de développer nos compétences à organiser les syndicats afin de leur fournir les outils nécessaires pour organiser eux-mêmes la solidarité et obtenir ainsi un plus grand pouvoir d'améliorer leurs conditions de travail. La formation se divisait en trois axes :

1. Comment combattre l'indifférence des membres à l'endroit du syndicat et à leur capacité d'améliorer leurs conditions de travail?
2. Comment construire une équipe syndicale de rêve?
3. Comment faire des campagnes pour gagner nos revendications?

Formation continue des membres de l'équipe

À la fédération, nous sommes d'avis que la formation continue est un élément essentiel si nous souhaitons devenir une équipe plus forte, plus compétente et être en mesure de répondre aux besoins grandissants des syndicats.

Depuis le dernier congrès, voici quelques exemples de formation reçue par les membres de l'équipe :

- » Formation sur les modifications à la Loi sur les normes du travail (LNT).
- » Formation donnée par le Service des relations du travail CSN pour mieux comprendre la logique derrière nos échelles salariales.
- » Formation donnée par le Service juridique CSN concernant les modifications du Code canadien du travail ainsi que sur l'équité salariale pour les syndicats de juridiction fédérale.
- » Ateliers de travail sur le développement des compétences de négociation.
- » Formation au sujet de nos clauses de sous-traitance et d'agences de personnel. Cette formation s'inscrivait dans le plan d'opérationnalisation de la résolution traitant du rapport de force.

De plus, les personnes conseillères peuvent assister à des formations offertes par Marylène Robitaille, conseillère à l'appui à l'arbitrage. Voici les formations données:

- » Formation sur l'article 39 du Code du travail afin d'être à l'affût et savoir s'en servir stratégiquement pour protéger nos certificats d'accréditation.
- » Formation sur les droits syndicaux afin de bien saisir le cadre juridique ainsi que l'importance de renforcer les clauses de convention collective à ce sujet. Le but recherché est de donner plus de marge de manœuvre aux militantes et militants dans leur syndicat afin qu'ils puissent agir plus librement dans l'organisation de la solidarité dans leur syndicat.

¹ Labor Notes est un projet médiatique et organisateur qui a été la voix des militants syndicaux qui souhaitent replacer le mouvement dans le mouvement syndical depuis 1979

L'équipe de pompiers ainsi que la coordination ont reçu une formation sur le parrainage des nouveaux membres de l'équipe.

Plusieurs formations ont été données afin d'augmenter le niveau de compétence de nos employé-es de bureau :

- » Formation sur la rédaction des conventions collectives ayant comme objectif de mieux saisir les nuances lors de la rédaction d'une convention collective et ainsi mieux collaborer avec les conseillers syndicaux.
- » Formation sur le logiciel Adobe Acrobat Pro permettant de travailler plus efficacement et créer des formulaires PDF.
- » Formation sur la plateforme web CANVA qui s'inscrivait dans le plan d'opérationnalisation des résolutions du dernier congrès. Elle avait pour objectif de revoir l'image de la fédération dans l'ensemble des communications produites et d'offrir des gabarits au goût du jour aux syndicats afin de rendre les communications plus attrayantes et efficaces. À la suite de cette formation, un comité de travail a été créé pour produire les différents gabarits. Vous avez peut-être remarqué la différence dans la convocation du présent conseil fédéral.
- » Une présentation de l'outil Survey Monkey a également été faite afin de les familiariser avec ce nouvel outil de création de sondages et pour que les syndicats affiliés puissent en bénéficier.

Les secrétaires-comptables suivent également de la formation en plus de celles prévues pour les employé-es de bureaux, et ce, en lien avec les formations obligatoires exigées par l'Ordre des comptables soit :

- » Colloque – réorganisation d'entreprises et transactions commerciales (Webdiffusion)
- » Atelier de formation Excel : rapports de gestion pour contrôleur et analyste
- » Fraude en entreprise : de la prévention à l'enquête
- » Impôt des sociétés
- » Déclarations de fin d'année et exigences pour la nouvelle année
- » Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs

Équipe régionale

Les équipes régionales ont pour mission de faire un portrait de l'état de santé de l'ensemble des syndicats de la fédération. Chacun des syndicats est diagnostiqué au moins deux fois par année et le conseiller au dossier doit déterminer des actions à entreprendre afin d'améliorer chacun des quatre axes suivants, et ce, pour chacun de ses syndicats :

- 1- La structure syndicale
- 2- Les relations de travail
- 3- L'appartenance des membres envers leur syndicat, la fédération et la CSN
- 4- La communication aux membres

Cette approche nous permet d'être en action et de réfléchir en équipe au développement des syndicats et de leurs membres plutôt que d'être dans une dynamique de rapport des activités des syndicats lors de ces réunions.

Cela permet également aux autres membres de l'équipe de suivre le portrait et la progression de chacun des syndicats.

Les équipes régionales se tiennent deux à six fois par année en fonction des besoins de chacune d'elle. Voici les principales caractéristiques de nos équipes régionales :

Bas-Saint-Laurent – Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine – Abitibi-Témiscamingue-Nord du Québec

Ces trois régions administratives ont été regroupées en une seule équipe à la suite du dernier congrès en raison des grandes similitudes entre les dossiers et la réalité territoriale.

Dans cette équipe, un conseiller et une employée de bureau sont basés à Rimouski, un conseiller est basé au bureau de Chandler et une conseillère est basée au bureau de Val d'Or.

Cette nouvelle équipe régionale se rencontre deux fois par année, la veille de chacune des réunions d'équipe provinciale, afin de réduire le temps de déplacement des salarié-es qui la compose.

Dans la région du Bas-Saint-Laurent, les secteurs du commerce, de l'agroalimentaire et du tourisme sont représentés et c'est le secteur 2 qui compte le plus grand nombre de membres.

Dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, nous retrouvons plusieurs syndicats du secteur financier ainsi qu'un nombre important de syndicats œuvrant dans la production alimentaire, principalement concentrés dans le secteur de la pêche.

Finalement, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec, la conseillère syndicale partage sa charge de travail entre la fédération et la défense des accidenté-es du travail. La quasi-totalité des dossiers de cette région sont regroupés dans les sous-secteurs 1A – Magasins d'alimentation et 1C – Entrepôts.

Laurentides – Lanaudière – Outaouais

Les quatre secteurs de la fédération sont présents et représentés de manière presque proportionnelle dans cette région. Nous y avons quatre salarié-es, soit une employée de bureau et trois conseillers syndicaux.

Montérégie – Cœur du Québec - Estrie

C'est dans cette région que nous retrouvons la plus grande concentration des syndicats du secteur 2 – Agroalimentaire. Le sous-secteur 3A – Mouvement Desjardins et le secteur 1 - Commerce de détail, de gros et services divers sont également présents dans cette région. Nous avons quatre conseillers syndicaux et une employée de bureau qui travaillent à Saint-Hyacinthe.

Montréal

L'équipe Montréal est la plus grosse équipe de la fédération, comptant sept conseillers et deux employées de bureau. Dans cette région, nous avons une forte concentration des syndicats du secteur 4 – Tourisme et du secteur 2 – Agroalimentaire. Le secteur financier est également présent tout comme le sous-secteur 1C - Entrepôts.

Québec – Chaudière-Appalaches

Ici, nous comptons cinq conseillers syndicaux ainsi qu'une employée de bureau.

L'ensemble des secteurs et sous-secteurs sont regroupés dans cette région. Le secteur le plus représenté est le secteur 1 avec plusieurs syndicats de l'alimentation et la distribution alimentaire. L'équivalent d'une charge complète de conseiller est dédié au secteur agroalimentaire.

La région est également constituée de nombreux dossiers dans le sous-secteur 4A - Hôtellerie, mais également dans le sous-secteur 4B – Loisirs, avec pas moins de quatre stations de ski.

Finalement, cette région regroupe la grande majorité des syndicats et des membres du sous-secteur 3B – Institutions financières.

Saguenay – Lac-Saint-Jean – Côte-Nord

Nous y retrouvons trois conseillers syndicaux et une employée de bureau. C'est dans cette région que se trouve la plus grosse concentration de marchés d'alimentation et où nous avons également la plus forte représentation dans le sous-secteur 3A – Mouvement Desjardins.

Équipe des employé-es de bureau

Ces rencontres ont permis de finaliser l'arborescence commune de notre classement informatique. Les travaux sur le guide de travail ont continué. Comme vous avez pu le constater dans le bloc formation, cette équipe a reçu plusieurs formations. Nous sommes maintenant à intégrer ces nouvelles compétences dans notre quotidien.

La place des employé-es de bureau est déterminante dans le quotidien des syndicats et des conseillers syndicaux de la fédération. Nous avons donc le souci que ces dernières aient un rôle à jouer dans les différentes lignes d'équipe qui sont et seront mises de l'avant par l'équipe de travail. C'est présentement le cas au sujet de la francisation et de l'uniformisation de nos conventions collectives et au sujet des différentes clauses d'assurance collective à suggérer lors du renouvellement des conventions collectives.

Comité des employé-es de bureau

Lors de nos rencontres, les travaux de mise à jour du guide de travail se sont poursuivis.

Malheureusement, le cahier de bord servant à la gestion des griefs n'a pas donné les résultats escomptés malgré les efforts déployés. Nous en sommes à réévaluer la façon de mieux gérer l'ensemble des griefs de la fédération. En revanche, nous avons créé un calendrier d'arbitrage fédératif afin que l'ensemble des audiences soit répertorié à un seul et même endroit, permettant un meilleur suivi des dossiers à l'arbitrage en cas de mouvement de main-d'œuvre.

En annexe, vous trouverez un tableau comprenant les dates des rencontres du comité qui se sont tenues depuis le dernier congrès en mai 2018.

Équipes sectorielles

Les équipes sectorielles visent maintenant à parfaire nos stratégies de négociation selon les différents sous-secteurs et à développer des lignes sectorielles dans le but d'avoir une meilleure cohésion syndicale.

Plus concrètement, nous souhaitons que les problématiques puissent être partagées pour que nous puissions proposer des solutions communes afin d'améliorer nos conditions de travail. C'est un peu la même logique qu'une négociation coordonnée, mais au plan des relations de travail.

Secteur 1 – Commerce de détail, de gros et services divers

Nous avons fait la tournée des dossiers de négociation en cours et des négociations à venir. De plus, l'équipe est à mettre en application les enseignements sectoriels suivants :

Sous-secteur 1A – Magasins d'alimentation

- » Lors de chacun des comités de relation de travail, discuter de l'impact des contenants réutilisables et des contenants styromousse, qui sont de la responsabilité des travailleurs concernant la salubrité.
- » Continuer de suivre l'évolution du commerce en ligne.
- » Incorporer ou modifier les dispositions des conventions collectives au sujet des fouilles afin que les textes mentionnent que le salarié concerné doit être accompagné d'un représentant syndical.

Sous-secteur 1B - Magasins non alimentaires

- » Planifier une tournée des membres au sujet de la santé et la sécurité au travail dans nos magasins d'ici la prochaine année.

Sous-secteur 1C – Entrepôts

- » Créer une clause type au sujet de la civilité à intégrer dans nos conventions collectives du secteur.

Secteur 2 – Agroalimentaire

Lors de nos rencontres, il a été question de l'intégration culturelle de nouveaux travailleurs immigrants temporaires dans nos usines de transformation des viandes.

Avec un taux de roulement important parmi le personnel actuel et l'embauche massive dans les usines, nous avons misé sur la formation des nouveaux salarié-es ainsi que la formation en cours d'emploi.

Secteur 3 – Finances

Les enlèvements sectoriels tournent autour du renouvellement de nombreuses conventions collectives dans le secteur.

Lors de ces négociations, nous avons mis l'accent sur la priorité exprimée par les membres au moyen d'un sondage qui est, en l'occurrence, le processus d'évaluation du rendement. Nous avons préconisé la contestation des objectifs établis par l'employeur.

L'équipe sectorielle est actuellement à bâtir un plan de consolidation des syndicats du secteur.

Secteur 4 – Tourisme

Les enlèvements sectoriels étaient les suivants :

Sous-secteur 4A – Hôtellerie :

- » Faire un sondage concernant la charge de travail pour les préposé-es aux chambres afin de cerner les problématiques d'ergonomie, d'organisation du travail et de surcharge de travail.

Sous-secteur 4B – Loisirs :

- » Inclure les dispositions des groupes prioritaires prévues à la LSST dans l'ensemble des conventions collectives des stations de ski.
- » Inclure dans les conventions collectives des dispositions au sujet de l'entreposage des matières dangereuses pour les clubs de golf.

Suivi des travaux du bloc d'appui

Durant la première partie du présent mandat, il y a eu beaucoup de mouvement sur les postes d'appui à l'équipe de sorte que nous ne nous sommes pratiquement jamais retrouvés avec une équipe complète.

Rappelons qu'à l'origine, l'équipe avait nommé Francis Morin pour occuper un poste de pompier. À la suite de sa nomination à la coordination, l'équipe de travail a nommé Isabelle Vaillancourt pour le remplacer. Toutefois, elle a dû attendre l'arrivée de sa remplaçante avant de débiter ses fonctions d'appui. Il faut également noter l'absence de six mois de Marylène Robitaille pour congé à traitement différé.

L'équipe actuelle de conseillers en appui est actuellement composée de trois conseillers que l'on appelle pompiers ainsi que d'une conseillère à l'arbitrage. Au fil des ans, le rôle de l'équipe d'appui a évolué et s'est ajusté au besoin de l'équipe de travail et des syndicats.

Au cours des 18 derniers mois, ils sont intervenus dans près de 200 dossiers du plus petit mandat nécessitant quelques heures d'intervention jusqu'au mandat le plus imposant requérant plusieurs rencontres. Voici quelques exemples d'intervention des conseillers en appui :

- » Accompagnement de conseillers dans des dossiers complexes demandant une attention particulière ou un temps considérable, par exemple, lors d'une annonce de fermeture d'entreprise.
- » Accompagnement de conseillers ou prise en charge d'un arbitrage de griefs.
- » Prise en charge d'un dossier ou d'une enquête de grief énergivore, par exemple, lorsqu'un cas important de harcèlement psychologique survient dans un syndicat et que l'enquête de grief doit prendre un temps considérable.
- » Appui aux conseillers en surcharge ponctuelle.

Tâches administratives

Mouvements de main-d'œuvre

Comme vous pourrez le constater, les dix-huit derniers mois ont été particulièrement affectés par les mouvements de main-d'œuvre. Aucune région n'a été épargnée. Encore une fois, les équipes régionales et les pompiers ont été d'une grande aide afin de maintenir un service de qualité aux syndicats touchés par ces mouvements. Un élément qui s'est ajouté à cet état de fait est la rareté de la main-d'œuvre au sein de la CSN. Elle complexifie la situation pour certains remplacements tels qu'au Saguenay-Lac-Saint-Jean et en Gaspésie où les postes sont demeurés vacants en raison des difficultés de recrutement auxquelles nous faisons face. Pour plus de détails à ce sujet, nous vous invitons à lire l'annexe B du présent rapport.

Stagiaires

L'équipe a accueilli des stagiaires en relations industrielles à l'automne 2018, à l'hiver et à l'automne 2019. Les stagiaires ont suivi et aidé les conseillers syndicaux dans leurs travaux, mais ils ont également commencé un important travail sur la disparité de traitement. En effet, les stagiaires ont fait la lecture des conventions collectives en vue de produire un rapport mettant en lumière les disparités de traitement qui s'y retrouvent. De plus, ils mettront sur pied et à jour certains comparatifs de conventions collectives.

Les membres de l'équipe sont encouragés, lorsqu'ils sont accompagnés des stagiaires, à les charger de certains dossiers durant le stage. Par exemple, argumenter un dossier lors d'un CRT, participer à une enquête de grief, créer un plan d'action syndical, etc. L'objectif est de leur faire vivre une expérience terrain en plus de l'observation. Cette façon de faire sera beaucoup plus formatrice pour eux.

Nous avons également accueilli des stagiaires en bureautique. Ces dernières nous ont permis de faire avancer nos projets plus rapidement. À titre d'exemple, la stagiaire de l'automne dernier a mis en forme une partie de la formation sur l'organisation de la solidarité en plus de donner un bon coup de main à l'ensemble des employé-es de bureau de la fédération.

Parrainage et encadrement des membres de l'équipe

Afin de mieux soutenir les nouveaux membres de l'équipe, il a été convenu de nommer quelques parrains à travers la province. Ceux-ci s'assureront d'orienter les nouvelles personnes salariées vers les ressources appropriées, de les écouter et de discuter avec elles des défis auxquels elles auront à faire face. Les parrains informeront la coordination de l'évolution de chacun des nouveaux salariés. Des rencontres de suivi sont à planifier lors des prochaines équipes provinciales.

L'équipe a également mis en place une structure de marrainage pour les employé-es de bureau.

Voici le nom des marraines et des parrains de la fédération par région :

Marraines et parrains pour les conseillers syndicaux
Pascal Côté
Pierre Duchesneau
Marylène Robitaille
Isabelle Vaillancourt
Marraines pour les employé-es de bureau
Johanne Dufour
Vikie Leclerc

La coordination, quant à elle, a fait beaucoup de rencontres de suivi avec près de la moitié des membres de l'équipe, tant les conseillers que les employé-es de bureau. Ces rencontres ont pour objectif de développer de bonnes méthodes de travail, de s'assurer que les besoins des salarié-es sont comblés, que la vision de la fédération soit transmise et partagée et que les attentes de l'organisation envers les membres de l'équipe soient communiquées, comprises et appliquées. Ces rencontres sont grandement appréciées et permettent un meilleur développement des nouveaux membres de l'équipe.

Accueil des nouveaux salarié-es à la fédération

Depuis le dernier congrès, nous avons tenu quatre sessions d'accueil pour les salarié-es suivants, soit les 13 septembre 2018, 29 janvier, 25 avril et 20 juin 2019 :

- | | |
|-----------------------------|------------------------------|
| » Jonathan Aspireault-Massé | » Sophie Dupont |
| » Maguy-Frantz Augustin | » Marie-Pierre Fauteux |
| » Carla Blandon | » Geneviève Gauthier-Ferland |
| » Kim Boyer | » Geneviève Girard |
| » Salvador Calderon | » Sébastien Poulin-Fortin |
| » Isabelle Cauchon | » Mélissa Pouliot |
| » Marie-Ève Côté | » Jean-Michel Savard |

» Hugo Séguin-Bourgeois

Salarié-es en appui aux sous-secteurs

Comme beaucoup de mouvements de main-d'œuvre se sont produits, plusieurs changements sont également survenus pour les salarié-es en appui aux sous-secteurs. Les membres de l'équipe ont procédé au remplacement de ceux-ci. Vous pouvez consulter la structure actuelle qui se trouve à l'annexe C du présent rapport.

Conclusion

Avant de conclure, nous tenons à remercier au nom de l'équipe, Jordan Wilson pour l'ensemble du travail accompli. Il a été un élément déterminant dans l'orientation que l'équipe de travail est en train de prendre.

Nous continuons à raffiner nos méthodes de travail afin que l'équipe développe ses compétences d'organisateur syndical. Nous désirons que les syndicats se réapproprient un plus grand pouvoir et un plus grand rapport de force permanent afin d'améliorer leurs conditions de travail et régler les problèmes vécus par leurs membres. L'objectif est de débureaucratiser nos pratiques et faire en sorte que l'action collective redevienne un réflexe. Jamais le thème du dernier congrès, « Combattre à vos côtés », n'aura autant été d'actualité.

Pour y arriver, l'ensemble des composantes de la fédération doit être aux côtés de chacun des membres et être à leur écoute pour identifier les enjeux les concernant.

Vous pouvez constater que nous sommes dans une phase de changement en termes d'organisation du travail dans le but d'établir une meilleure synergie entre les orientations politiques et l'opérationnalisation des services de la fédération.

Bon conseil!

Alexandre Boileau Laviolette et Francis Morin

Annexe A

Rencontres tenues depuis mai 2018

Régions éloignées (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine - Bas-Saint-Laurent - Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec)	4 juin 2018 15 octobre 2018	8 avril 2019 7 octobre 2019
Laurentides - Lanaudière - Outaouais	5 octobre 2018 1 ^{er} février 2019 29 mai 2019	
Montérégie - Estrie - Cœur du Québec	19 décembre 2018 4 février 2019 11 avril 2019	10 mai 2019 2 octobre 2019
Montréal	10 septembre 2018 20 septembre 2018 17 octobre 2018 6 novembre 2018	10 décembre 2018 23 janvier 2019 24 avril 2019 21 juin 2019
Québec - Chaudière-Appalaches	11 septembre 2018 23 novembre 2018	9 mai 2019 27 septembre 2019
Saguenay-Lac-Saint-Jean - Côte-Nord	4 mai 2018 15 octobre 2018 7 décembre 2018	22 janvier 2019 3 juin 2019
Bloc appui	5 avril 2018 10 mai 2018 21 septembre 2018 11 octobre 2018 16 novembre 2018 14 décembre 2018 21 janvier 2019	19 février 2019 18 avril 2019 6 mai 2019 30 mai 2019 13 septembre 2019 3 octobre 2019 1 ^{er} novembre 2019
Collectif de direction	28 septembre 2018 28 novembre 2018 15 février 2019	28 mai 2019 7 octobre 2019
Équipe employée de bureau	20 octobre 2018 13 mars 2019 21 mars 2019	9 avril 2019 22 mai 2019

Annexe B Mouvement de main-d'œuvre

Bureau	Salarié-es	Mouvements de main-d'œuvre
Chandler	Rémi Bellemare-Caron	Actuellement en absence paternité et congé à traitement différé, il est remplacé par Hugo Séguin-Bourgeois qui a obtenu un poste à la FEESP. Jonathan Héroux a obtenu le remplacement.
Chicoutimi	Johanne Dufour	
	Yves Gobeil	
	Dany Roy	Actuellement en absence pour congé à traitement différé du 1 ^{er} juillet au 1 ^{er} janvier 2020, il est remplacé par Michaël Tremblay. Dany sera de retour le 21 décembre 2019.
	Patrick Ross	Il a obtenu le poste laissé vacant par Audrey Michaud-Watters à la suite de l'obtention d'un poste en ajout à Québec.
Drummondville	Dominique Dodier	Actuellement en absence maladie.
Montréal		
	Ajout Montréal	Le poste en ajout occupé par Marylène Robitaille pour remplacer la charge de travail du pompier a été aboli conformément à la décision du congrès.
	Kassandra Riendeau	Présentement en congé maternité, elle est remplacée par Kim Boyer.
	Andréanne Bhérier	
	Philippe Richy	Actuellement en absence maladie, il est remplacé par Sophie Dupont.
	Vikie Leclerc	Actuellement en congé de maternité, elle est remplacée par Geneviève Girard qui a été supplantée par Audrey Vermette.
	William Mejia	
	Marie-Ève Côté	Elle a obtenu le poste laissé vacant par Diane Dupuis à la suite de son départ pour le Conseil central de Montréal.
	Noémie Delisle	

Bureau	Salarié-es	Mouvements de main-d'œuvre
Québec	Francine Delisle	À la suite de son départ à la retraite, son poste a été aboli et l'entente de service que nous avons avec la FP et la FNEEQ a pris fin.
	Audrey Michaud-Watters	Elle a obtenu le poste en ajout afin de combler les affectations de Francis Morin, puis Isabelle Vaillancourt comme pompier.
	Jonathan Racine	
	Mélissa Pouliot	Elle a obtenu le poste laissé vacant à la suite du départ de Manon Fontaine à la FEESP
	Francis Morin	Francis a d'abord été nommé pompier, puis nommé par l'équipe à la coordination. Marie-Pierre Fauteux a obtenu son remplacement.
	Geneviève Gauthier-Ferland	Elle a obtenu le poste laissé vacant par Bertin Raymond à la suite de son départ à la retraite.
	Sophie Rousseau	Elle a obtenu un poste au Service de syndicalisation. Son remplacement n'est pas connu au moment d'écrire le présent rapport.
	Isabelle Vaillancourt	Elle a obtenu l'affectation de pompier lors de la réunion d'équipe provinciale d'avril 2019.
Rimouski	Isabelle Albert	Présentement en absence maladie, Sébastien Poulin-Fortin a obtenu son remplacement.
Rouyn-Noranda	Fanny Landry-Lymburner	Elle a obtenu le poste laissé vacant par Patrick Ross à la suite de l'obtention d'un poste à Chicoutimi.
Sherbrooke	Pascal Côté	Présentement affecté comme pompier, il est remplacé par Noémie Ouellet, présentement en congé maternité. Elle est remplacée par Jean-Michel Savard.
Saint-Hyacinthe	Alexandre Boileau-Laviolette	À la suite de sa nomination à la coordination, il est remplacé par Jonathan Aspireault-Massé.
	Isabel Crispo	Actuellement en absence maladie, elle est remplacée par Geneviève Girard.
	François Morin	
	Maxime Larue-Bourdages	Il a obtenu le poste laissé vacant par Caroline Morin à la suite de l'obtention d'un poste au Service de syndicalisation.
Saint-Jérôme	Benoit Boucher	
	Carla Blandon	A obtenu le poste laissé vacant lors du départ à la retraite de Ginette Boudrias.
	Pierre Duchesneau	Pierre est actuellement affecté comme pompier; un poste en ajout a été créé.

Bureau	Salarié-es	Mouvements de main-d'œuvre
	Salvador Calderon	Salvador Calderon occupe actuellement le poste en ajout à la suite de l'affectation de Pierre Duchesneau comme pompier.
	Isabelle Gadoury	
Services généraux	Alexandre Boileau Laviolette	
	Annie Daneau	
	Maguy-Frantz Augustin	Elle a obtenu le poste laissé vacant par Sophie Desrosiers à la suite de son départ pour la FIM.
	Lambert Enya	
	Francis Morin	Il occupe le poste à la coordination à la suite du départ de Jordan Wilson.
	Isabelle Cauchon	Elle a obtenu le poste laissé vacant à la suite du départ à la retraite de Carole Julien.
Bloc appui	Pierre Duchesneau	
	Isabelle Vaillancourt	
	Pascal Côté	
	Marylène Robitaille	

Annexe C

Salarié-es en appui aux sous-secteurs

Secteur 1 – Commerce de détail, de gros et services divers		
1A	Magasins d'alimentation	Dany Roy
1B	Magasins non alimentaires	Dany Roy
1C	Entrepôts	Jean-Nicolas Blais
1D	Services divers	Jean-Nicolas Blais
Secteur 2 – Agroalimentaire		
2A	Transformation des viandes	Benoit Boucher
2B	Production alimentaire	François Morin
Secteur 3 – Finances		
3A	Mouvement Desjardins	Patrick Ross
3B	Institutions financières	Patrick Ross
Secteur 4 – Tourisme		
4A	Hôtellerie	Jonathan Aubin Beaumier
4B	Loisirs	Jonathan Racine
4C	Restauration	Jonathan Aubin Beaumier

Annexe 2

Premier rapport verbal du comité des lettres de créance



Syndicat	Nom	Nom délégué-e
A		
02-12-051	STT DE COOP-IGA RIMOUSKI (CSN)	ALLARD, PASCAL
02-09-503	STT DU MARRIOTT CHATEAU CHAMPLAIN - CSN	AUCLAIR, JACQUES
02-09-414	STT DE URGEL BOURGIE - CSN	AUGER, MICHELLE
02-25-031	S DES EMPLOYÉES-ES DE L'USINE DE TRANSFORMATION DE VOLAILLE DE STE ROSALIE (CSN)	AYOTTE, ÉRIC
B		
02-11-118	STT DES RESTAURANTS ST-HUBERT (CSN)	BARON, LAURENCE
02-11-141	S DES TRAVAILLEURS(EUSES) DE SANIMAX (CSN)	BÉLANGER, KEVIN
02-00-000	FÉDÉRATION DU COMMERCE	BERGERON-CYR, DAVID
02-25-101	STT DE LA FERME ST-ZOTIQUE - CSN	BISSONNETTE, MARC
02-09-448	STT DU COMFORT INN DORVAL - CSN	BLACK, SYLVIA
02-11-130	ST D'OLYME VALÉE-JONCTION (CSN)	BOILY, ALEXANDRE
02-25-032	SS DE BARRY CALLEBAUT CANADA INC. (USINE DE SAINT-HYACINTHE) (CSN)	BOIVIN, DANYE
02-13-060	SS DE SERVICES ET PROFESSIONNELLES DE DESJARDINS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN (CSN)	BOIVIN, NANCY
02-08-013	ST DE LA STATION MONT-TREMBLANT (CSN)	BOLLIGER, ANDRE
02-25-015	ST D'ALIMENTS ULTIMA INC.	BOUCHARD, STEVE
02-22-017	STT DES STATIONNEMENTS DE QUÉBEC (CSN)	BOUCHER, CHANTAL
02-22-017	STT DES STATIONNEMENTS DE QUÉBEC (CSN)	BOUCHER, NANCY
02-10-042	SSS DU MAXI CHIBOUGAMAU (CSN)	BOUDREAU, JOSÉE
02-25-031	S DES EMPLOYÉES-ES DE L'USINE DE TRANSFORMATION DE VOLAILLE DE STE ROSALIE (CSN)	BOULANGER, DENIS
02-09-700	STT DE LALLEMAND SOLUTIONS SANTÉ - CSN	BOULIANNE, MARC-ANDRÉ
02-04-014	SE DE MAGASIN COOP FATIMA (CSN)	BOURGOIS, GILBERT
02-04-024	STT DE BOULANGERIE RÉGIONALE DES ÎLES (C.S.N.)	BOURGOIS, JEAN
02-26-040	STT DE BACON INTER-AMÉRIKA (CSN)	BOURRET, DANIEL
C		
02-09-241	S D'IKEA MONTRÉAL (CSN)	CABALLERO, CAROLINA
02-09-241	S D'IKEA MONTRÉAL (CSN)	CAREY, FRANCIS
02-12-081	STT VIANDES DU BRETON (CSN)	CASTONGUAY, KEVEN
02-11-383	S DU PERSONNEL D'ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL TOURISTIQUE - CSN	CHAMPAGNE, PIER-YVES
02-09-651	STT DE NAVSTAR AVIATION-CSN	CHEANG, RICHARD
02-11-118	STT DES RESTAURANTS ST-HUBERT (CSN)	CLOUTIER, CHANTAL
02-26-040	STT DE BACON INTER-AMÉRIKA (CSN)	CLOUTIER, MÉLANIE
02-26-082	STT DE LA FROMAGERIE ST-GUILLEUME - CSN	CLOUTIER, MÉLANIE
02-13-060	SS DE SERVICES ET PROFESSIONNELLES DE DESJARDINS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN (CSN)	CÔTÉ, NADINE
02-15-065	STT ESTRIMONT SUITES & SPA (CSN)	CÔTÉ, SÉBASTIEN
02-11-347	S DES EMPLOYÉS-ES DE L'HÔTEL DELTA QUÉBEC - CSN	COULOMBE, SYLVAIN



Syndicat	Nom	Nom délégué-e
02-08-013	ST DE LA STATION MONT-TREMBLANT (CSN)	COURCY, PATRICK
02-25-098	STT DE COLABOR - CSN	COUTURE, CLAUDE
02-04-012	SE DE MAGASIN COOP HAVRE-AUX-MAISONS (CSN)	CYR, MARIELLE
D		
02-13-060	SS DE SERVICES ET PROFESSIONNELLES DE DESJARDINS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN (CSN)	DANIS-TREMBLAY, STEVE
02-25-032	SS DE BARRY CALLEBAUT CANADA INC. (USINE DE SAINT-HYACINTHE) (CSN)	DENETTE, ELISE
02-25-039	STT DE A. LASSONDE (CSN)	DUCHARME, JEAN-PHILIPPE
02-08-034	STT DE L'ALIMENTATION DE STE-ADELE (CSN)	DUCHESNE, JACQUES
02-13-060	SS DE SERVICES ET PROFESSIONNELLES DE DESJARDINS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN (CSN)	DUCHESNE, JOHANNE
E		
02-08-013	ST DE LA STATION MONT-TREMBLANT (CSN)	FILION, BENOIT
02-13-146	STT DE LA CHARCUTERIE FORTIN (CSN)	FORTIN, NANCY
02-25-097	SIT DE PJC ENTREPOT - CSN	FORTIN, PIERRE
G		
02-25-134	STT DE L'HÔTEL HOLIDAY INN LONGUEUIL - CSN	GAGNON, ÉRIC
02-09-148	ST DES ÉPICIERS UNIS METRO-RICHELIEU (CSN)	GAGNON, MATHIEU
02-09-148	ST DES ÉPICIERS UNIS METRO-RICHELIEU (CSN)	GERVAIS, FRÉDÉRIC
02-00-000	FÉDÉRATION DU COMMERCE	GIGUÈRE, ALEXANDRE
02-11-118	STT DES RESTAURANTS ST-HUBERT (CSN)	GILBERT-BIBEAU, MICHÈLE-ANNE
02-07-043	SE DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION D'EAU DE SOURCE (CSN)	GIRARD, ALAIN
02-09-503	STT DU MARRIOTT CHÂTEAU CHAMPLAIN - CSN	GONÇAVES, AIDA
02-11-130	ST D'OLYMEL VALÉE-JONCTION (CSN)	GOSSELIN, YAN
02-09-364	STT DE SYSCO-QUÉBEC - CSN	GRANT, JAMES
02-13-013	SIT DE NUTRINOR (CSN)	GUAY, STEEVE
02-07-025	SE DU COUVOIR RAMSAY (CSN)	GUEVREMONT, BENOÎT
H		
02-25-008	S DES CHAUFFEURS DE CAMION DE LA FERME ST-ZOTIQUE - CSN	HAINEAULT, ROBERT
J		
02-25-039	STT DE A. LASSONDE (CSN)	JASAREVIC, ADEM
L		
02-11-172	STT DE LA BOULANGERIE VINCENT-MASSEY (CSN)	LACOMBE, DENIS
02-11-194	STT DE ÉPICIERS UNIS MÉTRO-RICHELIEU NEWTON QUÉBEC (CSN)	LAFOND, LUC
02-09-148	ST DES ÉPICIERS UNIS METRO-RICHELIEU (CSN)	LAFONTAINE, MATHIEU
02-12-051	STT DE COOP-IGA RIMOUSKI (CSN)	LAMOUREUX, DANIEL
02-25-030	S DES TRAVAILLEURS (EUSES) D'ABATTOIR DE VOLAILLE DE ST-JEAN BAPTISTE (CSN)	LARRIERRE, GÉRALD
02-26-011	STT DE PROVIGO GRAND-MÈRE (CSN)	LAPORTE, THÉRÈSE



Syndicat	Nom	Nom délégué-e
02-13-137	STT DU MARCHÉ IGA CHICOUTIMI (CSN)	LAROUCHE, ÉRIC
02-13-146	STT DE LA CHARCUTERIE FORTIN (CSN)	LAROUCHE, GILLES
02-07-013	SE DES CAISSES POPULAIRES DE L'ANAUDIÈRE - CSN	LAUZON, JOSÉE
02-25-030	S DES TRAVAILLEURS(EUSES) D'ABATTOIR DE VOLAILLE DE ST-JEAN-BAPTISTE (CSN)	LECLAIRE, FRÉDÉRIK

M

02-09-487	STT DE VAST-AUTO - CSN	MANGADIKOTTO, JEAN-JACQUES
02-13-083	STT DE MAXI ROBERVAL - CSN	MARTEL, CÉLINE
02-13-129	S DES EMPLOYÉ-ES DU SUPERMARCHÉ MAXI JONQUIÈRE (CSN)	MARTEL, CÉLINE
02-25-140	STT DE L'AUBERGE BROMONT - CSN	MASSE, RICHARD
02-26-023	SE DU GROUPE OLYMEL - CSN	MATHIEU, CARL
02-00-000	FÉDÉRATION DU COMMERCE	MATHIEU, NANCY
02-11-130	ST D'OLYMEL VALÉE-JONCTION (CSN)	MAURICE, MARTIN
02-13-073	STT DU SUPERMARCHÉ ROBERVAL INC. (CSN)	MICHAUD, YVES
02-25-031	S DES EMPLOYÉ-ES DE L'USINE DE TRANSFORMATION DE VOLAILLE DE STE-ROSALIE (CSN)	MICLETTE, MARILYN
02-09-364	STT DE SYSCO-QUÉBEC - CSN	MONETTE, SERGE
02-13-069	STT DE MAXI GALERIES LAC SAINT-JEAN ALMA - CSN	MOREL, PIERRE
02-13-060	SS DE SERVICES ET PROFESSIONNELLES DE DESJARDINS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN (CSN)	MORIN, SONIA

P

02-09-105	ST DU BONAVENTURE (CSN)	PARÉ, MICHEL
02-09-241	S D'IKEA MONTRÉAL (CSN)	PELLETIER, BENOIT
02-09-715	STT DE LA GREAT-WEST - CSN	PERREAU, CAMILLE
02-09-148	ST DES ÉPICIERS UNIS METRO-RICHELIEU (CSN)	PERRIER, MICHEL
02-22-016	STT DE LA CAISSE D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE DES JARDINS (CSN)	PHOURAKIS, AMANDA
02-13-198	STT DE IGA LA BAIE - CSN	PICHETTE, CAROLE
02-02-005	STT DE G.E.P. DE BAIE-COMEAU - CSN	PITRE, CLAUDE

R

02-25-031	S DES EMPLOYÉ-ES DE L'USINE DE TRANSFORMATION DE VOLAILLE DE STE-ROSALIE (CSN)	RACINE, DOMINIC
02-13-067	STT DU MARCHÉ METRO DE DOLBEAU (CSN)	RACINE, MARIO
02-08-013	ST DE LA STATION MONT-TREMBLANT (CSN)	RODRIGUE, MANON
02-11-141	S DES TRAVAILLEURS(EUSES) DE SANIMAX (CSN)	ROY, STEVE

S

02-06-004	STT DU VALU-MART SHAWVILLE (CSN)	SMITH, WANDA
02-10-054	SE DE BEN DESHAIES - CSN	ST-HILAIRE, DANIEL

T

02-09-589	SE DE MARTIN BROWER - CSN	THÉORET, MICHEL
02-13-091	STT DE MAXI STE-GENEVIÈVE CHICOUTIMI - CSN	TREMBLAY, HÉLÈNE



Officiel-les

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
02-22-018	STT DE FONDACTION (CSN)	TREMBLAY, JESSICA
02-25-097	STT DE PJC ENTREPOT (CSN)	TREMBLAY, JOHNNY
02-13-219	SEE DU MARCHÉ MÉTRO SAGAMIE (CSN)	TREMBLAY, JOSÉE
02-13-158	STT DU SUPERMARCHÉ IGA SAINT-HUBERT (CSN)	TREMBLAY, MARIE-EVE
02-11-130	ST D'OLYMEL VALLÉE-JONCTION (CSN)	TRÉPANIÉ, DOMINIC

V

02-02-065	S RÉGIONAL DES SALARIÉES DES CAISSES DES JARDINS DE LA CÔTE NORD (CSN)	VAILLANCOURT, CHANTALE
02-00-000	FÉDÉRATION DU COMMERCE	VALIQUETTE, MICHEL
02-25-097	STT DE PJC ENTREPOT (CSN)	VERMETTE-TASSONI, SHAWN

W

02-11-047	STT DE L'HÔTEL PUR QUÉBEC (CSN)	WATTERS, RICHARD
02-08-013	ST DE LA STATION MONT-TREMBLANT (CSN)	WULLEMAN, AUREORE



Syndicat	Nom	Nom délégué-e
B		
02-25-134	STT DE L'HÔTEL HOLIDAY INN LONGUEUIL - CSN	BAZILE, DARLINE
02-22-018	STT DE FONDATION (CSN)	BEAULIEU, YANNICK
02-13-091	STT DE MAXI STE-GENEVIÈVE CHICOUTIMI - CSN	BÉLANGER, LOUISE
02-26-011	STT DE PROVIGO GRAND-MÈRE (CSN)	BORDELEAU-VINCENT, SUZANNE
C		
02-09-589	SE DE MARTIN BROWER - CSN	CÔTÉ, CARL
D		
02-28-082	STT DE LA FROMAGERIE ST-GUILAUME - CSN	DESCOTAUX, SABRINA
G		
02-07-025	SE DU COUVOIR RAMSAY (CSN)	GUILBAULT, MICHEL
K		
02-09-487	STT DE VAST-AUTO - CSN	KOLORA, AIZI
L		
02-09-503	STT DU MARRIOTT CHÂTEAU CHAMPLAIN - CSN	LECAVALIER, HUGUE
02-13-137	STT DU MARCHÉ IGA CHICOUTIMI (CSN)	LEMIEUX, KATY
M		
02-06-004	STT DU VALU-MART SHAWVILLE (CSN)	MURPHY, BRIAN
P		
02-22-017	STT DES STATIONNEMENTS DE QUÉBEC (CSN)	PELCHAT, LINE
02-11-194	STT DE ÉPICIERS UNIS MÉTRO-RICHELIEU NEWTON QUÉBEC (CSN)	PERREAULT, LYNNE
R		
02-25-098	STT DE COLABOR - CSN	ROY, FRANÇOIS
S		
02-13-013	STT DE NUTRINOR (CSN)	SIMARD, ALEXANDRE
02-13-013	STT DE NUTRINOR (CSN)	SIMARD, ÉRIC
W		
02-09-448	STT DU COMFORT INN DORVAL - CSN	WILK, PIOTR



Syndicat	Nom	Nom délégué-e
A		AUBIN BEAUMIER, JONATHAN AUGUSTIN, MAGUY-FRANTZ
B		BÉRUBE, LUCIE BOILEAU-LAVIOLETTE, ALEXANDRE BOUCHER, BENOIT BOYER, KIM
C		CALDERON, SALVADOR CAUCHON, ISABELLE COTE, MARIE-EVE COTE, PASCAL
D		DANEAU, ANNIE DUFOUR, JOHANNE DUPONT, SOPHIE
E		FAUTEUX, MARIE-PIERRE
G		GADOURY, ISABELLE GAUTHIER-FERLAND, GENEVIEVE GENOIS, ERIC GIRARD, GENEVIEVE GOBEIL, YVES
L		LAMBERT, ENYA LANDRY-LYMBURNER, FANNY LARUE-BOURDAGES, MAXIME
M		MARTEL, VALERIE MEJIA, WILLIAM MORIN, FRANCIS MORIN, FRANCOIS
P		POULIN-FORTIN, SEBASTIEN POULIOT, MELISSA



Salarié-es FC

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
<u>R</u>		
		ROBITAILLE, MARYLENE ROSS, PATRICK
<u>S</u>		
		SAVARD, JEAN-MICHEL
<u>V</u>		
		VERMETTE, AUDREE



Salarié-es du mouvement

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
F		
		FONTAINE, MANON
L		
		LAROQUE, MARC
		LEFEBVRE, LEGAULT, NICOLAS



Dirigeant-es du mouvement

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
<u>D</u>		DAIGNEAULT, DOMINIQUE
<u>G</u>		GINGRAS, ANN
<u>P</u>		POIRIER, BARBARA PROULX-DUPÉRÉ, FRANÇOIS
<u>S</u>		SENNEVILLE, CAROLINE

Visiteurs

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
B		
		BERNATCHEZ, BERNARD
		BLAIS, MARTIN
		BOUSQUET, AXEL
E		
		PECTEAU, YVAN
G		
		GRENIER, JEAN-NOEL
H		
		HAMEL, PASCAL
L		
		LAROSE, JEAN
M		
		MAILHOT, SONIA
		MARCOUX, HELENE

Grand Total

	Femmes	Hommes	Délégués-es
Officiel-les	36	68	104
Fraternel-les	8	9	17
Salarié-es FC	17	15	32
Salarié-es du mouvement	1	2	3
Dirigeant-es du mouvement	4	1	5
Visiteurs	2	7	9
Total	68	102	170

Annexe 3

Deuxième rapport du comité des lettres de créance



Syndicat	Nom	Nom délégué-e
A		
02-09-496	STT DE LA BRASSERIE LABATT (CSN)	ABADO, ARMAND
02-09-331	STT DE L'HÔTEL QUALITY SUITES POINTE-CLAIRE (CSN)	ABUËL, MILA
02-25-032	SS DE BARRY CALLEBAUT CANADA INC. (USINE DE SAINT-HYACINTHE) (CSN)	ALLARD, DAVID
B		
02-09-103	STT DE L'HÔTEL REINE ELIZABETH - CSN	BERGERON, JOSÉE
02-09-106	STT DE L'HÔTEL OMNI MONT-ROYAL (CSN)	BERNARD, DANIEL
02-07-088	STT DE TERGEL - CSN	BRIZUELA, EDGARDO DANTE
C		
02-09-103	STT DE L'HÔTEL REINE ELIZABETH - CSN	CHEHIDI, NEJIA
02-09-431	STT DU HOLIDAY INN SINOMONDE - CSN	CHU, HO-MING
02-25-011	SNS DE LA SOCIÉTÉ ZOOLOGIQUE DE GRANBY (CSN)	COUTURE, LINDA
D		
02-25-040	ST D'OLYMPIA (CSN)	DAIGLE, MICHEL
02-25-015	ST D'ALIMENTS ULTIMA INC.	D'AMOURS, FRANÇOIS
02-25-041	SS DES ALIMENTS BCI - CSN	DUBOIS-GARIEPY, JOAQUIM
G		
02-40-001	S DES EMPLOYÉ-ES DE LA RESTAURATION - CSN	GAUDETTE, SACHA
02-25-015	ST D'ALIMENTS ULTIMA INC.	GUILLETTE, FRANÇOIS
H		
02-09-103	STT DE L'HÔTEL REINE ELIZABETH - CSN	HOULE, FRANÇOIS
J		
02-11-031	STT DE HILTON QUÉBEC (CSN)	JOBIN, LOUISE
L		
02-11-031	STT DE HILTON QUÉBEC (CSN)	LAGACÉ, JOHNNY
02-09-496	STT DE LA BRASSERIE LABATT (CSN)	LERICHE, SYLVAIN
02-25-006	STT DE LA CAISSE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD - CSN	LESPÉRANCE, ISABEL
M		
02-09-496	STT DE LA BRASSERIE LABATT (CSN)	MOREAU, SYLVAIN
O		
02-11-031	STT DE HILTON QUÉBEC (CSN)	OUELLETTE, LOUISE
P		
02-13-154	SEE DU SUPER C JONQUIÈRE (CSN)	PERREAU, TRUTH
R		
02-07-006	SE DE L'ABATTOIR DE BERTHIERVILLE (CSN)	RICHARD, GILLES



Syndicat	Nom	Nom délégué-e
02-07-006	SE DE L'ABATTOIR DE BERTHIERVILLE (CSN)	ROCHELEAU, RICHARD
02-15-063	STT DE L'HÔTEL DELTA DE SHERBROOKE (CSN)	RODRIGUE, PIERRE
I		
02-09-103	STT DE L'HÔTEL REINE ELIZABETH - CSN	THARMAKULA SAGARAM SUBITHA
02-07-006	SE DE L'ABATTOIR DE BERTHIERVILLE (CSN)	THERRIEN, JEAN-GUY
W		
02-09-392	STT DU COMFORT INN - POINTE-CLAIRE - CSN	WILLIAMS, ROSEMARIE



Fraternel-les

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
A		
02-11-031	STT DE HILTON QUÉBEC (CSN)	ANCTIL, JOAN
02-09-106	STT DE L'HÔTEL OMNI MONT-ROYAL (CSN)	ATENCIO, FLOR
B		
02-09-503	STT DU MARRIOTT CHÂTEAU CHAMPLAIN - CSN	BERGERON, JULIE ANDRÉE
02-25-011	SNS DE LA SOCIÉTÉ ZOOLOGIQUE DE GRANBY (CSN)	BLAIR, ELIZABETH
D		
02-09-331	STT DE L'HÔTEL QUALITY SUITES POINTE-CLAIRE (CSN)	DAVIS, CARLENE
02-15-063	STT DE L'HÔTEL DELTA DE SHELBURNE (CSN)	DUBUC, RAPHAEL
E		
02-25-006	STT DE LA CAISSE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD - CSN	FORTIER, MÉLANIE
G		
02-07-006	SE DE L'LABATOIR DE BERTHERVILLE (CSN)	GAUDET, DANIEL
H		
02-09-106	STT DE L'HÔTEL OMNI MONT-ROYAL (CSN)	HUAMAN, MAGALI
L		
02-09-331	STT DE L'HÔTEL QUALITY SUITES POINTE-CLAIRE (CSN)	LEE, HELEN
02-09-392	STT DU COMFORT INN - POINTE-CLAIRE - CSN	LORENA, CAMPAGNA
P		
02-25-041	SS DES ALIMENTS BCI - CSN	PLAMONDON, SERGE
S		
02-09-106	STT DE L'HÔTEL OMNI MONT-ROYAL (CSN)	SUNCION, DELMER
T		
02-09-496	STT DE LA BRASSERIE LABATT (CSN)	TURCOT, PATRICK



Salarié-es FC

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
<u>A</u>		ASPIREAUULT-MASSE, JONATHAN
<u>B</u>		BHERER, ANDRÉANNE BLAIS, JEAN-NICOLAS
<u>D</u>		DUCHESNEAU, PIERRE
<u>R</u>		RACINE, JONATHAN



Dirigeant-es du mouvement

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
L		LETOURNEAU, JACQUES

Visiteurs

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
<u>B</u>		BACCOUR, HICHEM
		BEAUDOIN, MARIE
<u>J</u>		JEAN, JEAN-PIERRE
<u>L</u>		LAMOUREUX, JOSÉE
		LAPOINTE, MARC
		LAVOIE, VICKIE
<u>M</u>		MEJIA, MILTON
<u>I</u>		TECHER, BÉATRICE

Grand Total

	Femmes	Hommes	Délégués-es
Officiel-les	10	18	28
Fraternel-les	8	6	14
Salarlé-es FC	1	4	5
Dirigeant-es du mouvement	0	1	1
Visiteurs	4	4	8
Total	23	33	56

Annexe 4

États financiers FC au 30 juin 2019

Délégué-es,

Le 51^e Congrès de la Fédération du commerce (CSN), tenu à Sherbrooke en mai 2018, votait un budget excédentaire de 21 492\$.

Après 18 mois d'exercice, nous obtenons des revenus supérieurs de 683 912\$. Les revenus de per capita sont de 554 651\$ supérieurs à ce que nous estimions. Une activité économique accrue dans les secteurs d'activité où nous sommes présents a entraîné la création de nombreux emplois dans nos syndicats existants. Des revenus de péréquation à la hausse de 118 011\$ à la suite des nouveaux calculs de la CSN et des revenus d'intérêts plus élevés qu'estimés de 11 250\$ dû au fait que nous avons pu augmenter nos liquidités.

En ce qui concerne les dépenses, nous pouvons dire que le bloc relié à la direction, malgré quelques écarts à différents postes, a tenu le coup. Pour les services, vous constaterez des écarts favorables pour chacune des régions à l'exception d'une. Des explications vous seront données lors de ma présentation.

Pour ce qui est des autres dépenses de la fédération, l'ensemble des postes budgétaires ont des dépenses moindres que celles estimées à l'exception des blocs *Fonctionnement* et *Réunions*.

Globalement, les dépenses s'avèrent inférieures sur une période de 18 mois. Nous estimions des dépenses de l'ordre de 13 484 158 \$, alors qu'elles s'élèvent à 12 878 764 \$, soit un écart de 605 394 \$.

Ce qui, dans l'ensemble, nous amène à terminer un premier 18 mois d'exercice financier avec un excédent des revenus sur les dépenses de 487 649 \$ alors que la fédération prévoyait un déficit de (801 657\$) \$.

Des revenus de per capita, de péréquation et d'intérêts supérieurs, reliés à des dépenses inférieures à ce qui avait été estimé place la fédération dans une situation financière intéressante pour les dix-huit prochains mois.

Bon conseil !

Michel Valiquette
Trésorier



FÉDÉRATION DU COMMERCE INC. (CSN)

ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE DE 36 MOIS

TERMINÉ LE 30 JUIN 2019

FÉDÉRATION DU COMMERCE INC. (CSN)

TABLE DES MATIÈRES

ÉTATS FINANCIERS

État des résultats	2
État de l'évolution des actifs nets (déficitaires)	3
État de la situation financière	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires aux états financiers	6-13
Autres renseignements	
Annexes A - Direction	14
B - Services - Saguenay - Lac-Saint-Jean	15
C - Services - Cœur-du-Québec	15
D - Services - Bas-Saint-Laurent	15
E - Services - Gaspésie	15
F - Services - Laurentides-Lanaudière-Outaouais	16
G - Services - Montréal-Métropolitain	16
H - Services - Québec-Chaudière-Appalaches	16
I - Services - Montérégie	16
J - Services - Estrie	17
K - Services - Abitibi-Témiscamingue-Nord-Du-Québec	17
L - Services d'appui	17
M - Services généraux	17
N - Fonctionnement	18
O - Secteurs	18
P - Réunions	18
Q - Délégations	19
R - Comités et groupes de travail	19
S - Formation	19
T - Dons et souscriptions	19
U - Autres	19
V - Service de la dette	19
Annexes W - Autres renseignements - Estimation des per capita à recevoir	20-23

FÉDÉRATION DU COMMERCE INC. (CSN)

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 30 JUIN 2019

	Réal 36 mois 2015-2017 audité		Budget 36 mois 2018-2020		Budget 18 mois 2018-2020		Réal 18 mois 2018-2020
PRODUITS							
Per capita	15 547 041	\$	16 861 065	\$	7 745 005	\$	8 299 656
Péréquation - CSN	9 912 869		9 968 505		4 914 996		5 033 007
Intérêts et autres produits	28 471		45 000		22 500		33 750
	<u>25 488 381</u>		<u>26 874 570</u>		<u>12 682 501</u>		<u>13 366 413</u>
CHARGES							
Direction							
Présidence (Annexe A)	472 651		573 388		318 631		330 551
Vice-présidence (Annexe A)	400 159		374 855		193 079		219 597
Secrétariat général (Annexe A)	411 723		408 712		212 013		213 543
Trésorerie (Annexe A)	537 067		523 679		259 748		232 566
	<u>1 821 600</u>		<u>1 880 634</u>		<u>983 471</u>		<u>996 256</u>
Services							
Saguenay - Lac-Saint-Jean (Annexe B)	1 872 880		2 120 771		1 053 964		986 321
Cœur-du-Québec (Annexe C)	520 871		551 799		274 391		268 697
Bas-Saint-Laurent (Annexe D)	1 026 195		994 633		492 649		442 983
Gaspésie (Annexe E)	613 923		611 417		302 690		304 459
Laurentides-Lanaudière-Outaouais (Annexe F)	2 040 690		2 076 028		1 028 657		1 012 221
Montréal-Métropolitain (Annexe G)	4 771 805		5 046 416		2 493 136		2 391 386
Québec - Chaudière-Appalaches (Annexe H)	3 227 812		3 148 152		1 560 556		1 482 867
Montérégie (Annexe I)	2 126 464		2 047 532		1 018 173		979 832
Estrie (Annexe J)	519 528		552 969		273 105		257 295
Rouyn-Noranda (Annexe K)	259 536		298 821		147 971		143 308
Services d'appui (Annexe L)	1 341 111		1 855 407		985 961		819 263
Services généraux (Annexe M)	2 437 366		2 436 426		1 216 740		1 186 266
Fonctionnement (Annexe N)	1 515 158		1 748 607		872 976		903 284
	<u>22 934 750</u>		<u>23 488 978</u>		<u>11 720 969</u>		<u>11 178 181</u>
Secteurs (Annexe O)	228 857		413 932		215 619		158 152
Réunions (Annexe P)	485 828		592 981		335 528		343 169
Délégations (Annexe Q)	45 249		46 289		22 836		20 710
Comités et groupes de travail (Annexe R)	89 098		146 383		67 240		53 673
Formation (Annexe S)	173 492		240 383		116 745		107 223
Dons et souscriptions (Annexe T)	14 930		33 000		16 500		17 192
Autres (Annexe U)	5 337		7 500		3 750		3 603
Service de la dette (Annexe V)	1 507		3 000		1 500		605
	<u>25 800 648</u>		<u>26 853 080</u>		<u>13 484 158</u>		<u>12 878 764</u>
(INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	<u>(312 267)</u>	\$	<u>21 492</u>	\$	<u>(801 657)</u>	\$	<u>487 649</u>

FÉDÉRATION DU COMMERCE INC. (CSN)

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 30 JUIN 2019

	Investis en Immobilisations	Déficit	Pertes de réévaluation	Total
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2017	76 767 \$	(847 508) \$	(4 758 500) \$	(5 529 241) \$
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES				-
PERTES DE RÉÉVALUATION	-	-		-
ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS				-
PRODUIT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS			-	-
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2018	76 767 \$	(847 508) \$	(4 758 500) \$	(5 529 241) \$
INSUFFISANCE DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	*	487 649	-	487 649
GAINS DE RÉÉVALUATION	-	-		-
ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS				-
PRODUIT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS			-	-
SOLDE AU 30 JUIN 2019	<u>76 767 \$</u>	<u>(359 859) \$</u>	<u>(4 758 500) \$</u>	<u>(5 041 592) \$</u>

* Représente l'amortissement des immobilisations.

FÉDÉRATION DU COMMERCE INC. (CSN)

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 30 JUIN 2019

	<u>31 décembre</u> 2018	<u>30 juin</u> 2019
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	252 401 \$	629 201 \$
Parts sociales	10	10
Compte Avantage entreprise, 1,05 %	2 000 000	2 000 000
Avances - Salarié(e)s/élu(e)s (note 4)	-	-
Avance - Régime de soins dentaires	-	-
Débiteurs (note 5)	208 755	284 049
Débiteurs - CSN	79 832	24 565
Per capita à recevoir - Estimation (note 6)	1 295 371	1 160 758
Fonds de soutien aux luttes (note 3)	5 025	5 025
Frais payés d'avance	16 859	14 629
Actif au titre des contributions forfaitaires (note 11)	-	-
	<u>3 858 253</u>	<u>4 118 237</u>
ACTIF À LONG TERME		
Arrrages de per capita à recevoir (note 7)	68 727	62 558
Quote-part de l'actif net de Fonds d'assurance des retraités de la CSN (note 14)	2 397 528	2 397 528
Immobilisations (note 8)	75 998	77 264
	<u>6 400 506</u> \$	<u>6 655 587</u> \$
 PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	1 436 355 \$	1 686 651 \$
PASSIF À LONG TERME		
Passif au titre des prestations définies du régime de retraite (note 12)	5 988 200	5 988 200
Passif au titre des prestations définies du régime d'avantages complémentaires de retraite (note 12)	1 624 800	1 624 800
Produits reportés - Programme d'autoassurance des syndicats participants (note 13)	-	-
Obligation pour le régime d'avantages complémentaires de retraite à cotisations définies (note 14)	2 397 528	2 397 528
	<u>11 446 883</u>	<u>11 697 179</u>
Engagements (note 15)		
ACTIFS NETS		
Investis en immobilisations	93 382	76 767
Déficit	(381 259)	(359 859)
Pertes de réévaluation	(4 758 500)	(4 758 500)
	<u>(5 046 377)</u>	<u>(5 041 592)</u>
	<u>6 400 506</u> \$	<u>6 655 587</u> \$

AU NOM DU COMITÉ EXÉCUTIF

..... Présidence

..... Trésorerie

FÉDÉRATION DU COMMERCE INC. (CSN)

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 30 JUIN 2019

	31 décembre 2017	30 juin 2019
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	(312 267) \$	487 649 \$
Éléments n'impliquant aucun mouvement d'encaisse :		
Amortissement des immobilisations	40 074	
Gain à la cession d'immobilisations	-	-
Écart entre la charge de retraite et les cotisations versées	<u>1 617 700</u>	
	<u>1 345 507</u>	<u>487 649</u>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Avances - Salaré(e)s/élu(e)s	(800)	-
Avance - Régime de soins dentaires	(20 000)	-
Débiteurs	(41 073)	(75 294)
Débiteurs - CSN	(22 929)	55 267
Per capita à recevoir - Estimation	(307 605)	134 613
Arrérages de per capita à recevoir	(79 954)	6 169
Frais payés d'avance	29 316	2 230
Actif au titre des contributions forfaitaires	47 509	-
Créditeurs et charges à payer	<u>152 818</u>	<u>250 296</u>
	<u>1 102 789</u>	<u>860 930</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation (diminution) des produits reportés - Programme d'autoassurance des syndicats participants	962 619	
Diminution des produits reportés - Programme d'autoassurance des syndicats participants	(1 019 210)	(1 218 721)
Passif au titre des contributions forfaitaires	-	-
	<u>(56 591)</u>	<u>(1 218 721)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des dépôts à terme	500 000	-
Augmentation du compte Avantage entreprise	(1 500 000)	-
Acquisition d'immobilisations	(23 058)	
Produit de la cession d'immobilisations	<u>2 000</u>	
	<u>(1 021 058)</u>	<u>-</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE L'ENCAISSE	<u>25 140</u>	<u>129 858</u>
ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>474 203</u>	<u>499 343</u>
ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>499 343</u> \$	<u>629 201</u> \$

FÉDÉRATION DU COMMERCE INC. (CSN)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 30 JUIN 2019

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fédération du Commerce inc. (CSN) (la « Fédération »), fondée en 1938, est constituée en vertu de la *Loi sur les syndicats professionnels* du Québec. Elle est une organisation syndicale sans but lucratif affiliée à la Confédération des syndicats nationaux (CSN). Elle a pour but de promouvoir les intérêts professionnels, économiques, sociaux, moraux et politiques des travailleuses et des travailleurs qui lui sont affiliés.

Par sa constitution, la Fédération n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

2. MÉTHODES COMPTABLES

Modification de méthode comptable

La Fédération a adopté le chapitre 3463 du Manuel de CPA Canada - Comptabilité, intitulé « Communication de l'information sur les avantages sociaux futurs par les organismes sans but lucratifs » (le « chapitre 3463 »), pour l'exercice de 36 mois terminé le 31 décembre 2017. Conformément aux dispositions transitoires, la Fédération a appliqué rétrospectivement le chapitre 3463. Les chiffres correspondants et les notes de l'exercice comparatif ont été redressés.

Le chapitre 3463 élimine la méthode du report et de l'amortissement comme choix de méthode comptable aux fins de la comptabilisation des régimes à prestations définies ainsi que l'utilisation d'une date de mesure hâtive de trois mois aux fins de l'évaluation des actifs et des obligations au titre du régime. Il exige aussi que les variations de la juste valeur des actifs du régime et les changements sur le plan de l'évaluation des obligations au titre des prestations définies, y compris les coûts des services passés, les gains et les pertes actuariels et les gains et les pertes découlant d'un règlement ou d'une compression, soient comptabilisés à l'état de l'évolution des actifs nets. Par conséquent, l'actif ou le passif au titre des prestations définies comptabilisé dans l'état de la situation financière reflète l'obligation au titre des prestations définies, diminuée de la juste valeur des actifs du régime et ajustée en fonction de toute provision pour moins-valeur à la date de clôture. De plus, le chapitre 3463 exige l'identification distincte des réévaluations et des autres éléments des autres coûts découlant du régime de retraite, ce qui accroît la visibilité de l'incidence des réévaluations périodiques. Ces éléments sont présentés distinctement à l'état de l'évolution des actifs nets.

De plus, l'hypothèse de rendement prévu des actifs du régime n'est plus appliquée à la juste valeur des actifs pour calculer le coût des prestations. En vertu du chapitre 3463, le même taux d'actualisation doit être appliqué à l'obligation au titre des prestations définies ainsi qu'aux actifs du régime pour établir le coût financier. Le taux d'actualisation continuera d'être déterminé en fonction des taux d'intérêt du marché pour des titres de créance de qualité supérieure dont les flux de trésorerie correspondent à l'échelonnement et au montant des versements prévus au titre des prestations définies ou au taux d'intérêt inhérent au montant pour lequel l'obligation au titre des prestations définies pourraient être réglée.

L'application rétrospective de la nouvelle norme a donné lieu aux ajustements suivants dans les états financiers :

	Soldes initialement comptabilisés	Ajustements	ajustés
	\$	\$	\$
État de la situation financière			
Actif (passif) au titre des prestations définies du régime de retraite			
Solde au 31 décembre 2014	1 970 900	(9 820 700)	(7 849 800)
Passif au titre des prestations définies du régime d'avantages complémentaires de retraite			
Solde au 31 décembre 2014	876 321	(813 979)	(1 690 300)
Évolution des actifs nets - Non affectés (déficit)			
Solde au 31 décembre 2011	1 877 230	(2 829 400)	(952 170)
Solde au 31 décembre 2014	(1 777 122)	(2 331 379)	(554 257)
Évolution des actifs nets - Pertes de réévaluation			
Solde au 31 décembre 2011	-	(7 457 300)	(7 457 300)
Solde au 31 décembre 2014	-	(8 303 300)	(8 303 300)
État des résultats			
Charges			
Exercice 2014	24 259 586	(498 021)	23 761 565
Excédent des produits sur les charges			
Exercice 2014	(183 481)	498 021	314 540

2. MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fédération devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement.

Les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats à titre de produit ou de charge.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, la Fédération comptabilise à l'état des résultats une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes, les durées et le taux suivants :

Mobilier	Dégressif	10 %
Matériel informatique	Linéaire	3 et 5 ans

Régimes d'avantages sociaux futurs des salariés

La Fédération offre à ses salariés qui remplissent certaines conditions un régime de retraite à prestations définies. Elle offre également un régime complémentaire à la retraite d'assurance maladie, d'assurance vie et d'assurance dentaire qui est à prestations définies pour les employés ayant pris leur retraite avant le 1^{er} janvier 2010, tandis que pour les autres employés, ce régime est à cotisations définies.

a) Régimes à prestations définies

La Fédération comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux futurs des salariés ainsi que les coûts connexes, déduction faite des actifs des régimes. À cette fin, la Fédération a adopté les méthodes suivantes :

Le coût des régimes de retraite de la Fédération est établi périodiquement par des actuaires indépendants. La Fédération utilise une évaluation actuarielle établie aux fins de la comptabilisation incluant l'utilisation de taux d'actualisation comptables pour évaluer ses obligations au titre des prestations définies.

Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés est établi par des calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de services, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des salariés et les coûts prévus des soins de santé.

La Fédération constate :

- dans l'état de la situation financière, les obligations au titre des prestations définies, diminuées de la juste valeur des actifs des régimes et ajustées en fonction de toute provision pour moins-value;
- dans l'état des résultats, le coût des régimes pour l'exercice;
- dans l'état de l'évolution des actifs nets, les réévaluations et autres éléments découlant notamment de la différence entre le rendement réel des actifs des régimes et le rendement calculé selon le taux d'actualisation définies des gains et des pertes actuariels, des services passés, de règlement, de compression et de plafonnement de l'actif au titre de prestations définies.

b) Régime à cotisations définies

Les coûts du régime à cotisations définies sont établis en fonction des services rendus et du taux de contribution en vigueur durant l'exercice.

FÉDÉRATION DU COMMERCE INC. (CSN)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 30 JUIN 2019

2. MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Constatation des produits

La Fédération applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports non affectés, principalement les revenus de per capita, sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

3. FONDS DE SOUTIEN AUX LUTTES

Au 30 juin 2019, la Fédération possède un dépôt à terme à la Caisse d'économie solidaire Desjardins C.D.S. Montréal (la « Caisse d'économie ») d'un montant de 5 025 \$ (5 025 \$ au 31 décembre 2014) et dont les revenus d'intérêts sont versés directement au compte « soutien aux luttes » de la Caisse d'économie. Ce montant ne procure donc aucun rendement à la Fédération.

4. AVANCES - SALARIÉ(E)S/ÉLU(E)S

	31 décembre 2017		30 juin 2019	
Avance salarié(e)s	1 000	\$	-	\$
	<u>1 000</u>	<u>\$</u>	<u>-</u>	<u>\$</u>

5. DÉBITEURS

	31 décembre 2018		30 juin 2019	
Facturation - Fé	71 645	\$	181 423	\$
Débiteurs - Facturation	42 742		34 960	
Débiteurs - Autres	94 368		67 666	
	<u>208 755</u>	<u>\$</u>	<u>284 049</u>	<u>\$</u>

6. PER CAPITA À RECEVOIR - ESTIMATION (ANNEXE Y)

	31 décembre 2017		30 juin 2019	
--	---------------------	--	-----------------	--

La majorité des per capita à recevoir sont calculés d'après les encaissements subséquents jusqu'au 9 Août 2019

(6 février 2011 au 31 décembre 2014). Les autres per capita à recevoir sont estimés d'après la moyenne des encaissements précédant la fin de l'exercice pour chacun des syndicats.

	<u>1 379 411</u>	<u>\$</u>	<u>1 160 758</u>	<u>\$</u>
--	------------------	-----------	------------------	-----------

7. ARRÉRAGES DE PER CAPITA À RECEVOIR

	31 décembre 2018		30 juin 2019	
STT du Marché Saint-Constant	-	\$	-	\$
STT S.S.S	-		-	
STT Viandes du Breton - Entente de paiement	67 890		62 293	
STT de COOP-IGA Rimouski - Entente de prêt	-		-	
STT du Motel de ville - Entente de paiement	837		264	
	<u>68 727</u>	<u>\$</u>	<u>62 558</u>	<u>\$</u>

FÉDÉRATION DU COMMERCE INC. (CSN)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 30 JUIN 2019

8. IMMOBILISATIONS

AU 30 JUIN 2019

	Coût	Amortis- sement cumulé	Coût non amorti
Mobilier	169 574 \$	105 694 \$	63 880 \$
Matériel informatique	254 978	241 594	13 384
	<u>424 552 \$</u>	<u>347 288 \$</u>	<u>77 264 \$</u>

AU 31 DÉCEMBRE 2018

	Coût	Amortis- sement cumulé	Coût non amorti
Mobilier	168 241 \$	102 331 \$	65 910 \$
Matériel informatique	247 338	237 250	10 088
	<u>415 579 \$</u>	<u>339 581 \$</u>	<u>75 998 \$</u>

9. EMPRUNTS - CAISSE D'ÉCONOMIE

La Fédération dispose de deux marges de crédit d'un montant total de 350 000 \$ (350 000 \$ au 31 décembre 2014), portant intérêt au taux préférentiel de la Caisse d'économie, soit 3,00 % majoré de 1,95 % à 2,45 % (3,00 % majoré de 1,75 % à 2,25 % au 31 décembre 2014). L'intérêt est payable sur tout solde résiduel quotidiennement, renouvelable annuellement. Le remboursement est garanti par un endossement de la CSN. Aux 31 décembre 2017 et 2014, les marges sont inutilisées.

10. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	31 décembre 2018	30 juin 2019
CSN	131 641 \$	91 671 \$
Fournisseurs	201 416	534 662
Vacances à payer	1 036 456	993 476
Salaires à payer	66 842	66 842
	<u>1 436 355 \$</u>	<u>1 686 651 \$</u>

11. ACTIF AU TITRE DES CONTRIBUTIONS FORFAITAIRES

Ce montant représente la valeur actuarielle des paiements forfaitaires que doit payer la Fédération pour la modification, depuis le 1^{er} avril 2008, du régime d'assurances complémentaires pour les salariés ayant pris leur retraite après le 1^{er} janvier 2010.

Ces contributions forfaitaires ont été payées au moyen de 36 versements mensuels de 14 781 \$ chacun ne portant pas intérêt et sont venues à échéance le 31 décembre 2014. Un montant de 47 509 \$ a été versé en trop au cours de l'exercice 2014; et ce montant est encaissé au 31 décembre 2017.

12. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Fédération a un régime de retraite et un régime d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies, ainsi qu'un régime complémentaire de retraite à cotisations définies.

a) Régimes à prestations définies

Le régime de retraite à prestations définies est destiné à toutes les personnes salariées et les officiers qui remplissent certaines conditions. Les prestations de ce régime sont fondées sur les années de service et sur les salaires de fin de carrière.

Le régime d'avantages complémentaires de retraite est un régime non contributif d'assurance maladie, d'assurance vie, d'assurance dentaire ainsi que d'assurance voyage destiné aux mêmes personnes que le régime de retraite ayant pris leur retraite avant le 1^{er} janvier 2010.

La Fédération évalue ses obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs des régimes pour les besoins de la comptabilisation au 31 décembre de chaque exercice. L'évaluation actuarielle la plus récente aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 31 décembre 2016 pour le régime de retraite et pour le régime d'avantages complémentaires de retraite. Ces données ont été extrapolées pour obtenir les valeurs au 31 décembre 2017.

FÉDÉRATION DU COMMERCE INC. (CSN)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 30 JUIN 2019

12. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

a) Régimes à prestations définies (suite)

Les informations relatives aux régimes à prestations définies se présentent comme suit :

	Régime de retraite 2017	Régime d'avantages complémentaires de retraite 2017
Obligations au titre des prestations définies		
Solde au 1 ^{er} janvier 2015	36 557 300 \$	1 690 300 \$
Coût des prestations pour services rendus	3 620 300	-
Cotisations des salariés (incluant les rachats et transferts)	912 700	-
Prestations versées	(4 439 100)	(286 800)
Intérêts débiteurs	4 343 900	229 000
Gains actuariels	(2 040 900)	(7 700)
Solde au 31 décembre 2017	<u>38 954 200 \$</u>	<u>1 624 800 \$</u>
Juste valeur des actifs des régimes		
Solde au 1 ^{er} janvier 2015	28 707 500 \$	-
Cotisations de l'employeur	2 749 900	286 800
Cotisations des salariés (incluant les rachats et transferts)	912 700	-
Prestations versées	(4 439 100)	(286 800)
Rendement réel des actifs	5 045 000	-
Solde au 31 décembre 2017	<u>32 976 000 \$</u>	<u>- \$</u>
Rapprochement de la capitalisation		
Juste valeur des actifs des régimes	32 976 000 \$	-
Obligations au titre des prestations définies	38 964 200	1 624 800
Passif au titre des prestations définies	<u>(5 988 200)</u>	<u>(1 624 800)</u>
	Régime de retraite 2014	Régime d'avantages complémentaires de retraite 2014
Obligations au titre des prestations définies		
Solde au 1 ^{er} janvier 2012	28 940 900 \$	1 376 900 \$
Coût des prestations pour services rendus	2 276 300	-
Cotisations des salariés (incluant les rachats et transferts)	606 400	-
Prestations versées	(3 584 600)	(297 900)
Intérêts débiteurs	4 103 800	174 200
Perte actuariels	4 214 500	437 100
Solde au 31 décembre 2014	<u>36 557 300 \$</u>	<u>1 690 300 \$</u>
Juste valeur des actifs des régimes		
Solde au 1 ^{er} janvier 2012	21 046 600 \$	-
Cotisations de l'employeur	3 865 400	297 900
Cotisations des salariés (incluant les rachats et transferts)	606 400	-
Prestations versées	(3 584 600)	(297 900)
Rendement réel des actifs	6 773 700	-
Solde au 31 décembre 2014	<u>28 707 500 \$</u>	<u>- \$</u>

FÉDÉRATION DU COMMERCE INC. (CSN)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 30 JUIN 2019

12. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

a) Régimes à prestations définies (suite)

	Régime de retraite 2014	Régime d'avantages complémentaires de retraite 2014
Rapprochement de la capitalisation		
Juste valeur des actifs des régimes	28 707 500 \$	-
Obligations au titre des prestations définies	<u>36 557 300</u>	<u>1 690 300</u>
Passif au titre des prestations définies	<u>(7 849 800)</u>	<u>(1 690 300)</u>

Flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous présente les paiements en espèces faits au cours de l'exercice relatifs aux régimes d'avantages sociaux futurs des employés.

	Régime de retraite 2017	Régime d'avantages complémentaires de retraite 2017
Cotisations aux régimes à prestations définies	<u>2 749 900</u>	<u>\$ 286 800</u>

	Régime de retraite 2014	Régime d'avantages complémentaires de retraite 2014
Cotisations aux régimes à prestations définies	<u>3 865 400</u>	<u>\$ 297 900</u>

Composition des actifs des régimes selon l'évaluation à la date de mesure, soit les 31 décembre 2017 et 2014 :

Catégorie d'actifs

	Pourcentage des actifs des régimes 31 décembre 2017	31 décembre 2014
Titres à revenus fixes	37,7 %	47,0 %
Titres à revenus variables	42,9 %	45,3 %
Biens immobiliers	15,4 %	5,8 %
Autres	4,0 %	1,9 %
Total	<u>100,0 %</u>	<u>100,0 %</u>

Les principales hypothèses actuarielles retenues par la Fédération pour évaluer la charge et les obligations au titre de prestations définies sont les suivantes :

	Régime de retraite au 31 décembre 2017	Régime d'avantages complémentaires de retraite au 31 décembre 2017
Obligations au titre des prestations définies au 31 décembre 2017		
Taux d'actualisation	3,40 %	3,40 %
Taux de croissance de la rémunération	3,00 %	s. o.
Coût des prestations pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017		
Taux d'actualisation	4,00 %	4,00 %
Taux de croissance de la rémunération	3,25 %	s. o.

FÉDÉRATION DU COMMERCE INC. (CSN)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 30 JUIN 2019

12. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

a) Régimes à prestations définies (suite)

	Régime de retraite au 31 décembre 2014	Régime d'avantages complémentaires de retraite au 31 décembre 2014
Obligations au titre des prestations définies au 31 décembre 2014		
Taux d'actualisation	4,00 %	4,00 %
Taux de croissance de la rémunération	3,25 %	s. o.
Coût des prestations pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014		
Taux d'actualisation	4,50 %	4,50 %
Taux de croissance de la rémunération	3,25 %	s. o.

b) Régime à cotisations définies

Les informations relatives au régime à cotisations définies sont présentées à la note 14.

13. PRODUITS REPORTÉS - PROGRAMME D'AUTOASSURANCE DES SYNDICATS PARTICIPANTS

	31 décembre 2017	30 juin 2019
Produits reportés au début	126 359 \$	69 768 \$
Produits - Franchises collectives	1 390 419	183 150
	<u>1 516 778</u>	<u>252 918</u>
Charges		
Réclamations	1 279 679	262 634
Frais	167 331	31 503
	<u>1 447 010</u>	<u>294 137</u>
Produits reportés à la fin	<u>69 768 \$</u>	<u>(41 219) \$</u>

14. RÉGIME D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉFINIES

La CSN et ses organismes affiliés ont modifié le régime d'avantages complémentaires de retraite pour les salariés prenant leur retraite à compter du 1^{er} janvier 2010. En vertu de la nouvelle entente signée avec le syndicat, le Fonds d'assurance des retraités de la CSN (le « Fonds ») a été créé. Le financement de ce nouveau régime est assumé par la CSN et les organismes affiliés. Lors de la création du Fonds, les employeurs ont fourni une somme forfaitaire de 18 100 000 \$ dont un montant de 1 458 860 \$ provient de la Fédération. De plus, une contribution régulière de 2,00 % à compter du 1^{er} janvier 2015 (1,25 % avant le 1^{er} janvier 2015) du salaire des employés est versée au Fonds. La charge et le débours pour l'exercice de ce régime à cotisations définies s'élevaient à 225 723 \$ (128 340 \$ en 2014). Les contributions de la Fédération sont accumulées dans le Fonds auquel participent tous les organismes affiliés. Ce Fonds finance les paiements des primes des retraités bénéficiant de ce nouveau régime. La quote-part de la Fédération de l'actif net à la juste valeur du fonds est de 2 397 528 \$ (2 081 810 \$ au 31 décembre 2014), soit 7,04 % (7,86 % au 31 décembre 2014) du Fonds. Le passif correspondant à cet actif est du même montant. Les activités financières sont sans effet sur la trésorerie.

FÉDÉRATION DU COMMERCE INC. (CSN)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 30 JUIN 2019

15. ENGAGEMENTS

La Fédération s'est engagée en vertu de baux. Les paiements relatifs à des contrats de location de locaux et d'un photocopieur échéant à diverses dates allant jusqu'en 2042 s'élèvent à 5 287 944 \$ et se répartissent comme suit au cours des prochains exercices :

2018	399 551
2019	234 626
2020	238 271
2021	241 916
2022	202 043
2023 et années suivantes	3 971 537

16. INSTRUMENTS FINANCIERS

En raison de ses actifs et de ses passifs financiers, la Fédération est exposée aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

Risque de crédit

Les syndicats affiliés doivent des montants à la Fédération dans le cours normal de leurs activités. La Fédération effectue de façon continue des évaluations et maintient des provisions pour créances douteuses si nécessaire.

Risque de taux d'intérêt

Les dépôts à terme portent intérêt à des taux fixes. Par conséquent, une variation du taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur de ces placements.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fédération ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. La Fédération surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de ses activités pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 31 décembre 2017, les principaux passifs financiers de la Fédération étaient les créanciers et charges à payer, le passif au titre des prestations définies du régime de retraite, le passif au titre des prestations définies du régime d'avantages complémentaires de retraite et l'obligation pour le régime d'assurances complémentaires de retraite à cotisations définies.

FÉDÉRATION DU COMMERCE INC. (CSN)

ANNEXE A - AUTRES RENSEIGNEMENTS

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 30 JUIN 2019

	Réal 36 mois 2015-2017 audité	Budget 36 mois 2018-2020	Budget 18 mois 2018-2020	Réal 18 mois 2018-2020
A - DIRECTION				
PRÉSIDENTE				
Salaires	266 847 \$	353 199 \$	198 267 \$	204 044 \$
Avantages sociaux	118 131	158 620	82 924	81 746
Déplacements	74 611	54 149	33 803	39 555
Kilométrage	49 796	42 158	20 664	19 192
Remboursements - CSN	(36 734)	(34 738)	(17 027)	(13 987)
	<u>472 651</u>	<u>573 388</u>	<u>318 631</u>	<u>330 551</u>
VICE-PRÉSIDENTE (39 semaines par année)				
Salaires	220 043	222 480 \$	117 002 \$	118 775
Avantages sociaux	141 393	110 981	56 581	56 197
Déplacements	38 056	40 686	19 163	21 566
Kilométrage	29 795	31 619	14 890	27 738
Remboursements - CSN	(29 128)	(30 911)	(14 557)	(4 680)
	<u>400 159</u>	<u>374 855</u>	<u>193 079</u>	<u>219 597</u>
SECRETARIAT GÉNÉRAL (42 semaines par année)				
Salaires	235 989	239 501 \$	126 338 \$	122 250
Avantages sociaux	128 235	118 507	61 144	60 597
Déplacements	22 926	24 629	11 917	15 874
Kilométrage	36 248	38 465	18 607	21 653
Remboursements - CSN	(11 675)	(12 390)	(5 993)	(6 831)
	<u>411 723</u>	<u>408 712</u>	<u>212 013</u>	<u>213 543</u>
TRÉSORERIE				
Salaires	304 677	307 766 \$	154 725 \$	145 125
Avantages sociaux	167 621	146 879	71 183	59 474
Déplacements	34 082	36 468	17 878	18 956
Kilométrage	44 251	46 960	23 017	20 959
Remboursements - CSN	(13 564)	(14 394)	(7 055)	(11 948)
	<u>537 067</u>	<u>523 679</u>	<u>259 748</u>	<u>232 586</u>
	<u>1 821 600 \$</u>	<u>1 880 634 \$</u>	<u>983 471 \$</u>	<u>996 256 \$</u>

FÉDÉRATION DU COMMERCE INC. (CSN)

ANNEXES B, C, D ET E - AUTRES RENSEIGNEMENTS

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 30 JUIN 2019

	Réel 36 mois 2015-2017 audité	Budget 36 mois 2018-2020	Budget 18 mois 2018-2020	Réel 18 mois 2018-2020
SERVICES				
B - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN/CÔTE-NORD (3 conseillers, 1 employée de bureau)				
Salaires	1 033 951	1 162 801	587 908	557 801
Avantages sociaux	583 984	549 647	266 002	234 125
Déplacements	64 231	145 769	71 460	62 500
Kilométrage	92 730	136 809	66 959	71 117
Loyer	58 501	79 845	39 040	39 483
Télécommunications	11 865	11 385	5 581	6 192
Équipements informatiques et réseau	18 009	20 919	10 254	10 496
Papeterie, impression	4 403	5 778	2 832	1 629
Timbres	2 180	2 683	1 315	870
Articles de bureau	3 459	3 672	1 799	1 369
Abonnements, documentation	1 587	1 663	814	739
	<u>1 872 880</u>	<u>2 120 771</u>	<u>1 053 964</u>	<u>986 321</u>
C - CŒUR-DU-QUÉBEC (1 conseiller)				
Salaires	270 764	313 302	158 370	154 373
Avantages sociaux	159 738	145 077	70 228	67 740
Déplacements	16 940	18 278	8 962	7 956
Kilométrage	37 083	39 353	19 289	20 959
Loyer	23 586	25 166	12 335	12 129
Télécommunications	5 086	3 375	1 654	1 615
Équipements informatiques et réseau	5 690	5 230	2 563	2 538
Papeterie, impression	367	302	148	171
Articles de bureau	285	302	149	558
Abonnements, documentation	1 332	1 414	693	659
	<u>520 871</u>	<u>551 799</u>	<u>274 391</u>	<u>268 697</u>
D - BAS-SAINT-LAURENT (1 conseiller, 1 employée de bureau)				
Salaires	521 520	533 097	268 068	255 966
Avantages sociaux	320 001	259 494	125 545	107 059
Déplacements	65 800	70 426	34 525	22 766
Kilométrage	60 394	64 091	31 414	25 413
Loyer	35 959	43 163	21 156	20 185
Télécommunications	5 176	4 636	2 272	2 339
Équipements informatiques et réseau	8 613	10 460	5 127	5 089
Papeterie, impression	2 709	2 875	1 409	1 582
Timbres	1 400	1 486	728	753
Articles de bureau	3 291	3 491	1 712	1 171
Abonnements, documentation	1 332	1 414	693	659
	<u>1 026 195</u>	<u>994 633</u>	<u>492 649</u>	<u>442 983</u>
E - GASPÉSIE (1 conseiller)				
Salaires	307 168	320 542	160 998	151 021
Avantages sociaux	166 855	145 077	70 228	67 050
Déplacements	58 450	62 329	30 553	38 913
Kilométrage	49 506	52 536	25 751	32 768
Loyer	19 366	17 944	8 795	8 560
Télécommunications	3 511	3 375	1 654	1 698
Équipements informatiques et réseau	4 935	5 230	2 563	2 820
Papeterie, impression	1 310	1 390	681	335
Timbres	902	957	469	478
Articles de bureau	580	594	291	158
Abonnements, documentation	1 360	1 443	707	659
	<u>613 923</u>	<u>611 417</u>	<u>302 690</u>	<u>304 459</u>
Montants à reporter	<u>3 055 162</u> \$	<u>4 278 620</u> \$	<u>2 123 694</u> \$	<u>2 002 459</u> \$

FÉDÉRATION DU COMMERCE INC. (CSN)

ANNEXES F, G, H ET I - AUTRES RENSEIGNEMENTS

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 30 JUIN 2019

	Réel 36 mois 2015-2017 audité	Budget 36 mois 2018-2020	Budget 18 mois 2018-2020	Réel 18 mois 2018-2020
SERVICES (suite) - Montants reportés	3 055 162	4 278 620	2 123 694	2 002 459
F - LAURENTIDES - LANAUDIÈRE - OUTAOUAIS (3 conseillers, 1 employée de bureau)				
Salaires	1 084 748	1 160 043	582 464	569 276
Avantages sociaux	607 369	549 647	266 002	250 043
Déplacements	78 257	84 248	41 306	45 816
Kilométrage	128 290	136 143	66 730	69 699
Loyer	92 751	97 955	48 632	49 483
Télécommunications	16 949	14 184	6 952	6 734
Équipements informatiques et réseau	20 181	20 919	10 254	10 484
Papeterie, impression	3 051	3 238	1 587	3 592
Timbres	2 473	2 624	1 286	2 471
Articles de bureau	5 054	5 364	2 629	3 884
Abonnements, documentation	1 567	1 663	815	739
	2 040 690	2 076 028	1 028 657	1 012 221
G- MONTRÉAL-MÉTROPOLITAIN (6 conseillers, 2 employées de bureau)				
Salaires	2 335 644	2 621 960	1 315 271	1 254 406
Avantages sociaux	1 417 623	1 244 371	602 233	569 435
Déplacements	105 235	114 376	56 088	71 164
Kilométrage	58 348	61 919	30 350	35 854
Loyer	479 033	583 760	282 062	275 711
Télécommunications	63 350	67 388	32 561	31 011
Équipements informatiques et réseau	96 591	123 440	62 228	59 448
Papeterie, impression	100 721	106 886	52 390	39 527
Timbres	56 810	60 287	29 550	20 603
Articles de bureau	44 866	47 614	23 337	25 381
Abonnements, documentation	13 584	14 415	7 066	8 846
	4 771 805	5 046 416	2 493 136	2 391 386
H- QUÉBEC - CHAUDIÈRE-APPALACHES (5 conseillers, 1 employée de bureau)				
Salaires	1 797 641	1 812 523	915 598	865 720
Avantages sociaux	1 018 650	842 001	421 352	385 010
Déplacements	142 230	185 890	85 037	84 655
Kilométrage	111 015	143 454	57 775	61 488
Loyer	133 391	146 111	72 256	66 602
Télécommunications	23 993	19 921	9 764	10 462
Équipements informatiques et réseau	33 648	31 379	15 380	16 845
Papeterie, impression	(44 976)	(47 729)	(23 394)	(14 061)
Timbres	3 023	3 906	1 679	920
Articles de bureau	7 413	8 391	4 118	4 416
Abonnements, documentation	1 784	2 305	991	810
	3 227 812	3 148 152	1 560 556	1 482 867
I - MONTÉRÉGIE (3 conseillers, 1 employée de bureau)				
Salaires	1 129 634	1 165 488	589 235	563 697
Avantages sociaux	666 251	549 647	266 002	251 214
Déplacements	51 929	56 308	27 611	33 091
Kilométrage	102 956	109 258	53 553	53 276
Loyer	113 034	106 905	52 399	53 829
Télécommunications	15 842	11 385	5 581	5 404
Équipements informatiques et réseau	20 789	20 919	10 254	10 408
Papeterie, impression	14 985	15 902	7 794	5 922
Timbres	1 896	2 013	986	614
Articles de bureau	6 200	6 579	3 225	1 640
Abonnements, documentation	2 948	3 128	1 533	739
	2 126 464	2 047 532	1 018 173	979 832
Montants à reporter	11 507 775	12 318 128	6 100 522	5 866 306

FÉDÉRATION DU COMMERCE INC. (CSN)

ANNEXES J, K, L ET M - AUTRES RENSEIGNEMENTS

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 30 JUIN 2019

	Réel 36 mois 2015-2017 audité	Budget 36 mois 2018-2020	Budget 18 mois 2018-2020	Réel 18 mois 2018-2020
SERVICES (suite) - Montants reportés	11 507 775	12 318 128	6 100 522	5 866 306
J - ESTRIE (1 conseiller)				
Salaires	268 188	309 657	154 725	145 777
Avantages sociaux	158 537	145 077	70 228	59 308
Déplacements	18 334	19 756	9 886	17 470
Kilométrage	40 385	42 857	21 006	17 408
Loyer	21 651	23 169	11 356	11 078
Télécommunications	4 576	3 375	1 654	2 006
Équipements informatiques et réseau	4 230	5 230	2 563	2 538
Papeterie, impression	1 980	2 101	1 030	996
Timbres	244	258	127	-
Articles de bureau	71	75	37	54
Abonnements, documentation	1 332	1 414	693	659
	519 528	552 969	273 105	257 295
K - ABITIBI-TÉMISCAMINGUE-NORD-DU-QUÉBEC (1 conseiller) (50 % FC et 50 % CSN DÉFENSE)				
Salaires	118 649	160 271	80 499	73 447
Avantages sociaux	88 142	72 538	35 114	32 453
Déplacements	9 125	9 982	4 896	8 165
Kilométrage	29 625	31 438	15 409	20 276
Loyer	5 231	13 860	6 793	4 981
Télécommunications	2 439	3 375	1 654	1 039
Équipements informatiques et réseau	1 857	2 615	1 282	1 602
Papeterie, impression	540	573	281	3
Timbres	290	308	151	96
Articles de bureau	2 779	2 949	1 445	586
Abonnements, documentation	859	912	447	659
	259 536	298 821	147 971	143 308
L - SERVICES D'APPUI (1 conseiller appui à l'arbitrage, 3 conseillers appui aux services) (pompiers)				
Salaires	761 320	1 140 262	624 390	521 384
Avantages sociaux	441 373	534 032	280 914	213 328
Déplacements	63 114	83 180	37 049	38 778
Kilométrage	75 304	97 933	43 608	45 773
	1 341 111	1 855 407	985 961	819 263
M - SERVICES GÉNÉRAUX (2 coordinations, 2 sec. comptables 2 employées de bureau direction)				
Salaires	1 466 128	1 531 567	771 160	756 874
Avantages sociaux	835 754	755 070	364 791	338 395
Déplacements	76 383	82 858	40 631	53 811
Kilométrage	77 204	81 931	40 158	37 185
Remboursement CSN - Coordination des négociations	(18 103)	(15 000)	-	-
	2 437 366	2 436 426	1 216 740	1 186 266
Montants à reporter	17 641 115	5 143 623	2 623 777	2 406 132

FÉDÉRATION DU COMMERCE INC. (CSN)

ANNEXES N, O, P, Q, R ET S - AUTRES RENSEIGNEMENTS

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 30 JUIN 2019

	Réel 36 mois 2015-2017 audité	Budget 36 mois 2018-2020	Budget 18 mois 2018-2020	Réel 18 mois 2018-2020
SERVICES (suite) - Montants reportés	17 641 115	\$ 5 143 623	\$ 2 623 777	\$ 2 406 132

N - FONCTIONNEMENT

Ententes de services - Îles-de-la-Madeleine / Sept-Îles	95 060	104 604	51 436	47 870
Remplacements pour congés de maladie, de maternité et parentaux	164 289	236 488	116 321	141 786
Formation professionnelle	16 288	16 554	8 142	10 838
Réunions d'équipe provinciales, régionales et sectorielles	19 970	27 045	13 256	15 239
Honoraires extérieurs	37 177	39 171	2 693	13 077
Service juridique CSN	407 927	497 896	277 183	203 664
Coût de la convention collective	421 974	447 803	219 490	241 330
Télécommunications (conférences téléphoniques)	2 114	3 305	1 620	2 047
Traitement des données - CSN	17 490	18 561	9 097	8 875
Assurances et CSST	17 806	18 896	9 262	9 973
Amortissement	40 074	46 442	21 430	24 321
Soins Dentaires	-	291 842	-	41 219
Avantages sociaux futurs	275 009	-	143 046	143 046
	1 515 158	1 748 607	872 976	903 284
TOTAL DES SERVICES	22 934 750	\$ 6 892 230	\$ 3 496 753	\$ 3 309 416

O - SECTEURS

Commerce de détail, de gros et services divers	5 529	\$ 8 515	\$ 4 195	\$ 5 489
Agroalimentaire	2 402	5 677	2 796	2 123
Finances	4 175	3 785	1 864	929
Tourisme	3 176	6 622	3 849	3 225
Travaux sectoriels	153 052	237 376	116 389	52 187
Aide aux syndicats - Assemblées de secteurs	41 635	120 978	59 297	73 019
Personnes-ressources aux assemblées de secteurs	4 671	7 500	3 750	-
Formation - Comités de liaison	14 217	23 479	23 479	21 181
	228 857	\$ 413 932	\$ 215 619	\$ 158 152

P - RÉUNIONS

Bureau fédéral	138 027	\$ 158 393	\$ 70 087	\$ 75 467
Comités du bureau fédéral	5 093	10 997	7 259	8 393
Conseil fédéral	76 904	92 100	-	-
Aide aux syndicats - Conseil fédéral	54 405	70 000	-	4 518
Congrès fédéral	117 717	140 000	140 000	116 766
Aide aux syndicats - Congrès fédéral	87 684	115 000	115 000	134 288
Réunions du comité exécutif	5 998	6 491	3 182	3 738
	485 828	\$ 592 981	\$ 335 528	\$ 343 169

FÉDÉRATION DU COMMERCE INC. (CSN)

ANNEXES S, T, U, V, W ET X - AUTRES RENSEIGNEMENTS

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 30 JUIN 2019

	Réel 36 mois 2015-2017 audité	Budget 36 mois 2018-2020	Budget 18 mois 2018-2020	Réel 18 mois 2018-2020
Q - DÉLÉGATIONS				
Conseil confédéral CSN	67 551 \$	56 132 \$	27 513 \$	31 008 \$
Remboursement Conseil confédéral CSN	(25 164)	(24 843)	(12 177)	(12 482)
Colloques CSN	1 320	8 250	4 125	-
Colloques divers et délégations diverses	1 542	6 750	3 375	2 165
	<u>45 249 \$</u>	<u>46 289 \$</u>	<u>22 836 \$</u>	<u>20 710 \$</u>
R - COMITÉS ET GROUPES DE TRAVAIL				
Surveillance	28 371 \$	32 845 \$	16 099 \$	14 979 \$
Femmes	6 166	8 549	4 190	3 817
Santé-sécurité-environnement	3 533	8 549	4 190	3 991
Comité des Avantages sociaux				458
Groupe de travail	885	2 850	1 397	10 931
Travaux des comités fédéraux pour les secteurs	-	34 201	8 298	6 186
Coordination de la formation	6 396	20 721	10 157	6 604
Journal de la Fédération	31 040	30 909	15 150	2 925
Formation - Comités fédéraux	9 772	7 759	7 759	3 781
	<u>89 098 \$</u>	<u>146 383 \$</u>	<u>67 240 \$</u>	<u>53 673 \$</u>
S - FORMATION				
Agentes et agents de griefs	72 187 \$	82 110 \$	40 246 \$	55 008 \$
Négociation de base	53 091	52 673	25 234	22 892
Violence et harcèlement	4 946	6 318	3 097	1 689
Assurances collectives	16 929	35 711	17 504	8 811
Prévention en santé-sécurité	12 602	15 795	7 742	156
Sessions flottantes	8 653	38 776	18 422	10 373
Consolidation	5 084	9 000	4 500	8 293
	<u>173 492 \$</u>	<u>240 383 \$</u>	<u>116 745 \$</u>	<u>107 223 \$</u>
T - DONS ET SOUSCRIPTIONS				
Dons	11 301 \$	27 000 \$	13 500 \$	16 640 \$
Souscriptions	3 629	6 000	3 000	552
	<u>14 930 \$</u>	<u>33 000 \$</u>	<u>16 500 \$</u>	<u>17 192 \$</u>
U - AUTRES				
Dépenses diverses	5 337 \$	6 000 \$	3 000 \$	3 603 \$
Créances douteuses	-	1 500	750	-
	<u>5 337 \$</u>	<u>7 500 \$</u>	<u>3 750 \$</u>	<u>3 603 \$</u>
V - SERVICE DE LA DETTE				
Frais d'administration	1 507 \$	3 000 \$	1 500 \$	605 \$
	<u>1 507 \$</u>	<u>3 000 \$</u>	<u>1 500 \$</u>	<u>605 \$</u>

02-00-000-00
 Estimé des Per Capita Sommaire
 En date du 2005-01-01 jusqu'au 2019-06-30

No. Syndic	Section	Nom du Syndicat	Demier Mols Payé	Nbr. Collisants	Estimé	Payé	Per Capita
0202005	00	STT DE G.E.P. DE BAIE-COMEAU - CSN	2019/03	2	0.00	125.78	125.78
0202024	00	SE DE COMMERCE (CSN) SECTION GAGNON & FRÈRES	2019/02	10	554.32	0.00	554.32
0202030	00	STT DU PROVIGO FORESTVILLE (CSN)	2019/03	26	0.00	902.74	902.74
0202033	00	STT DE SOBEYS DE BAIE-COMEAU (CSN)	2019/05	120	1 272.46	0.00	1 272.46
0202039	00	STT DU PROVIGO PORT-CARTIER (CSN)	2019/02	38	1 824.56	0.00	1 824.56
0202040	00	SE DE L'ENTREPÔT PROVIGO (CSN)	2019/02	3	36.83	109.90	146.53
0202041	00	STT DE DISTAL (INC. (CSN) DIVISION SEPT-ÎLES	2019/04	2	84.10	0.00	84.10
0202042	00	STT DU PROVIGO SEPT-ÎLES (CSN)	2019/05	66	0.00	469.38	469.38
0202048	00	STT DU CLUB DE GOLF BAIE-COMEAU	2018/08	14	574.88	0.00	574.88
0202059	00	STT EN QUINCAILLERIE DE FORESTVILLE - CSN	2018/11	8	280.05	89.40	368.45
0202062	00	STT DU GOLF CHUTE AUX OUTARDES - CSN	2017/10	4	0.00	0.00	0.00
0202065	00	S RÉGIONAL DES SALARIÉS DES CAISSES DES JARDINS DE LA CÔTE-NORD - CSN	2019/05	0	0.00	0.00	0.00
0202065	01	SECTION CAISSE POPULAIRE DES JARDINS DE HAUTERIVE	2019/05	0	0.00	-37.21	-37.21
0202065	02	SECTION CAISSE POPULAIRE DES JARDINS DE FORESTVILLE (HAUTE CÔTE-NORD)	2019/05	18	0.00	362.21	362.21
0202065	03	SECTION CAISSE POPULAIRE DES JARDINS DU SAGUENAY SAINT-LAURENT	2019/05	22	0.00	511.30	511.30
0202065	06	SECTION CAISSE D'ÉCONOMIE DES JARDINS DES EMPLOYÉS D'ALCOA-MANIC-MCCORMICK	2019/05	10	0.00	324.64	324.64
0202065	07	SECTION CAISSE POPULAIRE DES JARDINS DE BAIE-COMEAU	2019/05	24	0.00	527.15	527.15
0204002	00	S DES PÊCHERIES MARINARD (CSN)	2019/05	84	574.15	1 061.42	1 635.57
0204009	00	STT DE MENUISIER - CSN	2019/05	17	0.00	329.41	329.41
0204012	00	SE DE MAGASIN COOP HAVRE-AUX MAISONS CSN	2019/04	18	255.18	238.74	493.92
0204013	00	SE DE MAGASIN COOP DE LAVERNIÈRE (C.S.N.)	2019/03	49	2 001.33	0.00	2 001.33
0204014	00	SE DE MAGASIN COOP FATIMA (CSN)	2019/05	21	335.07	0.00	335.07
0204018	00	ST DE BOULANGERIE DES ÎLES (CSN)	2019/04	36	346.34	356.68	702.02
0204023	00	SE DE LA CAISSE POPULAIRE DE GASPÉ (CSN)	2019/01	23	1 872.50	0.00	1 872.50
0204024	00	STT DE BOULANGERIE RÉGIONALE DES ÎLES (C.S.N.)	2019/04	19	646.56	0.00	646.56
0204033	00	SE DE BUREAU DES PÊCHERIES MARINARD (CSN)	2019/05	5	0.00	101.30	101.30
0204041	00	ST DES ENTREPÔTS DE RÉFRIGÉRATION DES PÊCHERIES MARINARD (CSN)	2019/05	6	0.00	158.18	158.18
0204059	00	STT DU MAGASIN IGA DE PASPÉBIAC (CSN)	2019/05	71	550.26	0.00	550.26
0204061	00	STT DE KITOMER (CSN)	2019/05	4	0.00	51.67	51.67
0204065	00	STT DE CENTRES COMMERCIAUX DE LA GASPÉSIE - CSN	2019/04	7	0.00	236.43	236.43
0204069	00	STT CAISSE POPULAIRE DU LITTORAL GASPÉSIEN (CSN)	2019/03	19	932.43	0.00	932.43
0204072	00	STT DE LA CAISSE POPULAIRE DES JARDINS DE LA HAUTE-GASPÉSIE (CSN)	2019/04	25	925.28	0.00	925.28
0204076	00	STT DE LA CAISSE DU CENTRE-SUD GASPÉSIEN (CSN)	2019/02	29	6 473.95	0.00	6 473.95
0204077	00	STT DE LA CAISSE DES HAUTS-PHARES (CSN)	2018/08	17	4 524.65	0.00	4 524.65
0206004	00	STT DU VALU-MART SHAWVILLE (CSN)	2019/05	47	0.00	411.81	411.81
0206009	00	STT DE L'HÔTELLERIE L'OUTAOUAIS (CSN)	2019/04	40	710.38	0.00	710.38
0206033	00	STT DU MONT STE-MARIE (CSN)	2016/12	10	6 697.86	0.00	6 697.86
0206034	00	STT DU CHÂTEAU CARTIER (CSN)	2019/05	141	1 356.86	0.00	1 356.86
0206035	00	STT DE RÔTISSERIE AU COQ (CSN)	2019/04	34	505.03	0.00	505.03
0207004	00	SE DE LA BISCUITERIE HARNOIS DE JOLIETTE (CSN)	2019/03	58	1 344.49	1 493.23	2 837.72
0207005	00	STT DE LA COOP LANAUDIÈRE CSN	2019/05	44	0.00	1 207.92	1 207.92
0207005	02	SECTION PROFIDOR	2019/05	6	0.00	119.97	119.97
0207006	00	SE DE L'ABATTOIR DE BERTHIERVILLE (CSN)	2019/05	400	0.00	11 528.49	11 528.49
0207010	00	SE DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES QUÉBÉCOISES ET QUÉBÉCOIS DE LANAUDIÈRE - CSN	2019/03	1	61.05	0.00	61.05
0207013	02	SECTION CAISSE POPULAIRE DE ST-ROCH-DE-L'ACHIGAN	2019/04	17	329.28	319.71	648.99
0207013	04	SECTION CAISSE DES JARDINS DE LA QUAREAU	2018/04	31	626.01	749.13	1 374.14
0207013	05	SECTION CAISSE DES JARDINS DE D'AUTREY	2019/04	28	466.49	609.17	1 075.66
0207013	08	SECTION CAISSE POPULAIRE DES JARDINS LE MANOIR	2019/04	17	400.01	517.46	917.47
0207013	10	SECTION CAISSE DES JARDINS DE SAINT-DONAT	2019/04	11	887.24	229.70	1 116.94
0207013	12	SECTION CAISSE POPULAIRE DE JOLIETTE	2019/04	21	414.40	392.03	806.43
0207025	00	SE DU COUVOIR RAMSAY (CSN)	2019/04	45	1 621.48	0.00	1 621.48
0207027	00	STT DU MARCHÉ D'ALIMENTATION RAINVILLE ET FILS (CSN)	2019/04	58	0.00	1 095.38	1 095.38
0207043	00	SE DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION D'EAU DE SOURCE (CSN)	2019/04	44	1 266.32	0.00	1 266.32
0207058	00	STT DE VAL ST-CÔME CSN	2018/12	50	2 462.66	0.00	2 462.66
0207070	00	STT DE LA CAISSE POPULAIRE DES JARDINS TERREBONNE (CSN)	2019/01	83	8 299.55	0.00	8 299.55
0207074	00	STT DE LA COMPAGNIE DE VOLAILLES MAXI (CSN)	2019/05	226	4 693.14	0.00	4 693.14
0207075	00	S DES EMPLOYÉS-ES DE GOLF, RÉGION LANAUDIÈRE (CSN)	2018/06	8	1 639.48	0.00	1 639.48
0207078	00	STT DE CORALTEX (CSN)	2019/05	27	0.00	404.43	404.43
0207083	00	STT DE MARTIN-BURO PLUS (CSN)	2018/12	19	143.35	731.03	874.38
0207085	00	STT DE L'AUBERGE DU LAC TAUREAU - CSN	2018/12	77	3 712.02	0.00	3 712.02
0207088	00	STT DE TERGEL - CSN	2018/05	33	694.21	0.00	694.21
0208013	00	ST DE LA STATION MONT-TREMBLANT (CSN)	2019/04	815	0.00	25 050.20	25 050.20
0208013	01	SECTION HÔTEL MARRIOTT (MANOIR LABELLE)	2019/04	30	0.00	759.55	759.55
0208013	03	SECTION HILTON HOME WOOD SUITE	2019/04	31	0.00	561.02	561.02
0208031	00	STT DU MONT HABITANT (CSN)	2016/09	43	1 282.57	10 664.85	11 947.42
0208034	00	STT DE L'ALIMENTATION DE STE-ADÈLE (CSN)	2018/04	66	22 612.02	0.00	22 612.02
0208070	00	STT LES METS DU COMMENSAL - CSN	2018/12	27	2 783.91	591.01	3 374.92
0208080	00	S DES EMPLOYÉS-ES DE LA CIE MONTOUR - CSN	2019/03	53	1 166.73	2 400.72	3 567.45
0208086	01	SECTION CAISSE DES JARDINS DU COEUR DES HAUTES-LAURENTIDES	2019/04	44	2 308.16	0.00	2 308.16
0208086	03	SECTION FERME-NEUVE	2018/12	14	1 566.54	0.00	1 566.54
0208086	04	SECTION HAUTE GATINEAU	2019/04	28	865.88	0.00	865.88
0208094	01	SECTION CAISSE DES JARDINS DE MONT-TREMBLANT	2019/04	28	0.00	1 175.92	1 175.92
0209065	00	STT DE L'HÔTEL MERIDIEN DE MONTRÉAL (CSN)	2019/05	244	0.00	5 395.43	5 395.43
0209081	00	SE DE LA CAISSE D'ÉCONOMIE DES PORTUGAIS DE MONTRÉAL (CSN)	2019/05	14	345.93	0.00	345.93
0209103	00	STT DE L'HÔTEL REINE ELIZABETH - CSN	2019/04	598	26 051.30	0.00	26 051.30
0209105	00	ST DU BONAVENTURE (CSN)	2019/05	174	0.00	3 109.42	3 109.42
0209106	00	STT DE L'HÔTEL OMNI MONT-ROYAL (CSN)	2019/03	131	7 709.73	0.00	7 709.73
0209109	00	S DES TRAVAILLEURS(EUSES) DE L'HÔTEL DES GOUVERNEURS PLACE DUPUIS (CSN)	2019/04	96	0.00	3 508.64	3 508.64
0209148	02	SECTION ENTREPÔT	2019/04	0	18 018.50	0.00	18 018.50
0209148	03	SECTION BUREAU	2019/04	0	3 827.28	0.00	3 827.28
0209148	04	SECTION TRANSPORT	2019/04	0	2 287.72	0.00	2 287.72
0209210	00	STT DU RAMADA INN (CENTRE-VILLE) (CSN)	2019/04	42	0.00	1 791.15	1 791.15
0209215	00	S DES TRAVAILLEURS(EUSES) DU RITZ CARLTON (CSN)	2019/04	201	0.00	22 555.98	22 555.98
0209215	01	SECTION RÉCEPTION RÉSERVATION	2019/04	14	0.00	1 207.52	1 207.52
0209219	00	STT DE LA COOP UQAM (CSN)	2019/03	87	1 445.55	0.00	1 445.55
0209228	00	STT DES RÔTISSERIES AU COQ (CSN)	2019/05	22	0.00	646.70	646.70
0209233	00	STT DE LALLEMAND (CSN)	2019/04	55	1 303.10	1 336.04	2 639.14
0209241	00	S D'IKÉA MONTRÉAL (CSN)	2018/10	379	46 857.68	0.00	46 857.68
0209269	00	STT DE IRON MOUNTAIN-M2 (CSN)	2019/02	10	394.58	359.97	754.55
0209272	00	STT DE SUPER C (CSN)	2019/04	61	2 143.60	457.32	2 600.92
0209292	00	STT DE LA COOP CEGEP MAISONNEUVE (CSN)	2019/04	23	183.32	200.38	383.70
0209296	00	ST DE VOLAILLES MARVID (CSN)	2019/03	163	5 346.90	0.00	5 346.90
0209313	00	STT DU HOLIDAY INN CÔTE-DE-LIESSE CSN	2019/02	97	1 815.38	2 035.07	3 850.45
0209321	00	STT DE HILTON LAVAL - CSN	2019/04	65	2 116.00	0.00	2 116.00

02-00-000-00
 Estimé des Per Capita Sommaire
 En date du 2005-01-01 jusqu'au 2019-06-30

No. Syndic	Section	Nom du Syndicat	Demier Mols Payé	Nbr. Cotisants	Estimé	Payé	Per Capita
0209331	00	STT DE L'HÔTEL QUALITY SUITES POINTE-CLAIRE (CSN)	2019/03	28	839.68	414.57	1 254.25
0209348	00	STT DE L'HÔTEL RUBY FOODS - CSN	2019/04	56	0.00	1 833.42	1 833.42
0209359	00	STT DE L'HÔTEL LORD BERRI - CSN	2019/04	16	225.62	336.76	592.38
0209361	00	STT DE LA COOPÉRATIVE PREMIER DÉFI DE LAVAL (CSN)	2018/07	80	3 677.78	2 373.79	6 051.57
0209364	00	STT DE SYSCO-QUÉBEC - CSN	2019/04	248	0.00	10 628.09	10 528.09
0209385	00	STT DE DAVECO (CSN)	2014/12	4	0.00	0.00	0.00
0209392	00	STT DU CONFORT INN - POINTE-CLAIRE - CSN	2019/02	25	568.80	529.99	1 096.59
0209392	01	SECTION RÉCEPTION	2018/05	7	0.00	0.00	0.00
0209401	00	STT DE RÉNO-DÉPÔT DE LAVAL - CSN	2019/04	52	0.00	2 537.09	2 537.09
0209401	01	SECTION EMPLOYÉ-ES DE BUREAU	2018/02	7	102.00	306.01	408.01
0209405	00	STT DE RECALL-QUÉBEC - CSN	2019/03	4	333.33	0.00	333.33
0209414	00	STT DE URGEI BOURGIE - CSN	2019/05	73	0.00	5 468.03	5 468.03
0209431	00	STT DU HOLIDAY INN SINMONDE - CSN	2019/02	82	2 856.38	3 015.72	6 872.10
0209442	00	S DES SALARIÉS DE CHATEL - CSN	2019/03	17	1 059.09	0.00	1 059.09
0209447	00	STT DE RENAUD-BRAY-CSN	2019/04	65	0.00	1 420.24	1 420.24
0209448	00	STT DU CONFORT INN CORVAL - CSN	2018/12	17	659.91	659.90	1 319.81
0209455	00	STT DE L'HÔTEL CHÂTEAU VERSAILLES - CSN	2018/04	32	5 685.84	0.00	5 685.84
0209458	00	STT DE DISTRIBUTION MULTIMARQUES LAVAL - CSN	2019/04	131	0.00	5 136.35	5 136.35
0209470	00	STT DE RESTO VÉGO ST-DENIS - CSN	2017/11	38	0.00	5 200.62	5 200.62
0209487	00	STT DE VAST-AUTO - CSN	2019/06	93	0.00	1 447.81	1 447.81
0209496	00	STT DE LA BRASSERIE LABATT (CSN)	2019/05	393	0.00	9 913.60	9 913.60
0209503	00	STT DU MARRIOTT CHÂTEAU CHAMPLAIN - CSN	2019/05	201	0.00	4 058.08	4 058.08
0209512	00	STT DE IRON MOUNTAIN - CSN	2019/03	83	5 141.18	3 954.34	9 095.52
0209521	00	STT DE BÂTIRENTE - CSN	2019/05	10	439.73	0.00	439.73
0209525	00	STT DU CENTRE MONT-ROYAL - CSN	2018/01	71	689.50	2 522.23	3 191.73
0209527	00	STT DES STATIONNEMENTS DE MONTRÉAL - CSN	2019/05	12	0.00	85.28	85.28
0209527	01	SECTION BUREAU	2019/05	12	0.00	129.75	129.75
0209527	04	SECTION 2001	2019/05	3	0.00	30.54	30.54
0209527	08	SECTION LE DEMETRIUS	2019/05	7	0.00	92.87	92.87
0209527	10	SECTION CUSM - HÔPITAL GÉNÉRAL DE MONTRÉAL - HÔPITAL ROYAL VICTORIA	2019/05	33	0.00	401.43	401.43
0209527	11	SECTION REINE ÉLIZABETH	2019/05	18	0.00	170.90	170.90
0209527	12	SECTION INSTITUT DE CARDIOLOGIE	2019/05	4	0.00	35.32	35.32
0209527	15	SECTION MÉTRO CÔTE-DES-NEIGES		1	0.00	11.01	11.01
0209527	16	SECTION PLACE VILLE-MARIE		61	0.00	442.72	442.72
0209535	00	STT DE RÉNO-DÉPÔT - CSN	2019/04	119	0.00	2 553.23	2 553.23
0209540	00	STT DE L'HÔTEL HOLIDAY INN LAVAL MONTRÉAL - CSN	2019/04	49	0.00	1 753.12	1 753.12
0209557	00	STT DE SUCRE LANTIC - CSN	2018/12	179	33 429.42	0.00	33 429.42
0209565	00	STT LES BRASSEURS RJ - CSN	2019/04	45	1 226.37	543.29	1 769.66
0209565	01	SECTION QUÉBEC	2019/04	2	51.28	0.00	51.28
0209568	00	STT DES SUITES FAUBOURG ST-LAURENT - CSN	2018/11	64	0.00	6 786.49	6 786.49
0209577	00	STT DE ARAMARK (ÉCOLE POLYTECHNIQUE) - CSN	2019/04	41	350.81	369.76	720.57
0209589	00	SE DE MARTIN BROWER - CSN	2019/04	174	0.00	9 349.00	9 349.00
0209593	00	STT DE W HÔTEL MONTRÉAL - CSN	2018/03	71	4 721.52	0.00	4 721.52
0209597	00	STT DE SHRED-IT - CSN	2019/04	38	0.00	1 427.83	1 427.83
0209607	00	STT DU QUALITY INN CENTRE-VILLE - CSN	2019/05	22	9 966.35	5 311.09	15 277.44
0209614	00	STT DES BANQUETS DE L'HÔTEL BONAVENTURE - CSN	2018/12	34	5 148.66	0.00	5 148.66
0209620	00	STT D'AUX VIVRES - CSN	2019/01	65	2 624.85	0.00	2 624.85
0209621	00	STT DU BAR GEORGE - CSN	2019/05	67	0.00	1 001.06	1 001.06
0209625	00	STT DU RÉSIDENCE INN BY MARRIOTT-CSN	2019/02	42	1 566.28	0.00	1 566.28
0209630	00	STT DE LA LIBRAIRIE RAFFIN - CSN	2019/04	10	0.00	284.41	284.41
0209634	00	STT DE APPLE EXPRESS-CSN	2019/06	9	0.00	114.10	114.10
0209641	00	S DES EMPLOYÉ(ES) DE BOULDER BRANDS - CSN	2018/02	127	21 208.30	0.00	21 208.30
0209642	00	STT DE RONA L'ENTREPÔT AJOU - CSN	2019/03	154	2 648.41	2 040.22	4 688.63
0209647	00	S DU RAFFINAGE DE SUCRE LANTIC - CSN	2019/03	12	0.00	1 207.37	1 207.37
0209648	00	S DES TECH. ET TECH. DU DÉPARTEMENT QUALITÉ DE SUCRE LANTIC - CSN	2019/05	13	333.65	0.00	333.65
0209651	00	STT DE NAVSTAR AVIATION-CSN	2019/05	4	0.00	206.69	206.69
0209670	00	STT DE NEWREST MONTRÉAL ET DORVAL-CSN	2018/04	144	24 425.94	0.00	24 425.94
0209673	00	STT DE MON-TEX-CSN	2019/05	2	17.04	18.41	35.45
0209677	00	S DES EMPLOYÉ-ES DE LA LIBRAIRIE RAFFIN PLAZA SAINT-HUBERT - CSN	2019/03	17	154.14	545.07	699.21
0209689	00	STT DE LA TOUR CARTIER - CSN	2019/05	15	444.19	182.41	626.60
0209689	01	SECTION PLACE PEEL	2019/05	6	0.00	77.89	77.89
0209698	00	STT DU MOTEL IDÉAL - CSN	2019/03	29	322.07	593.00	915.07
0209699	00	STT DE ÉCHAPPE-TOI MONTRÉAL - CSN	2018/12	23	1 091.04	0.00	1 091.04
0209700	00	STT DE LALLEMAND SOLUTIONS SANTÉ - CSN	2019/04	66	0.00	2 422.37	2 422.37
0209704	00	STT DU HILTON GARDEN INN-CSN	2019/05	57	823.64	0.00	823.64
0209706	00	STT DES CROISIÈRES AML-CSN	2018/12	9	276.76	0.00	276.76
0210021	00	STT DE LA CAISSE POPULAIRE DE ROUYN-NORANDA (CSN)	2019/03	68	1 102.72	2 309.25	3 411.97
0210042	00	SSS DU MAXI CHIBOUGAMAU (CSN)	2019/04	44	0.00	800.00	800.00
0210043	00	STT DE IGA CHIBOUGAMAU - CSN	2018/09	55	2 209.68	2 808.74	5 018.42
0210051	00	STT DE L'HÔTEL GOUVERNEUR DE ROUYN-NORANDA - CSN	2019/04	77	0.00	1 270.12	1 270.12
0210054	00	SE DE BEN DESHAIES - CSN	2019/04	157	0.00	4 801.69	4 801.69
0210054	01	SECTION BDI TRANSPORT	2019/04	50	0.00	2 013.18	2 013.18
0210055	00	STT DU MOTEL DE VILLE - CSN	2019/04	15	0.00	345.86	345.86
0211031	00	STT DE HILTON QUÉBEC (CSN)	2019/04	295	0.00	10 372.69	10 372.69
0211039	00	ST DE BUANDERIES (CSN)	2019/01	91	2 788.14	4 182.20	6 970.34
0211046	00	STT DE L'HÔTEL CLARION (CSN)	2019/03	59	1 748.81	0.00	1 748.81
0211047	00	STT DE L'HÔTEL PUR QUÉBEC (CSN)	2019/04	105	0.00	2 460.53	2 460.53
0211061	00	ST DE QUINCAILLERIES DE QUÉBEC (CSN)	2019/04	100	0.00	2 732.41	2 732.41
0211080	00	ST DU MANOIR DU LAC DELAGE (CSN)	2019/02	75	3 427.76	0.00	3 427.76
0211083	00	ST DU COMMERCE DE LA RIVE-SUD (CSN)	2018/13	45	3 046.62	0.00	3 046.62
0211109	00	ST DES ENCANS D'ANIMAUX DE QUÉBEC (CSN)	2019/03	35	771.27	0.00	771.27
0211118	00	STT DES RESTAURANTS ST-HUBERT (CSN)	2019/05	217	0.00	1 361.07	1 361.07
0211130	00	ST D'OLYMPIC VALLÉE-JONCTION (CSN)	2019/04	1091	41 110.36	0.00	41 110.36
0211134	00	ST DE COUVOIR SCOTT (CSN)	2019/04	90	1 027.43	1 029.21	2 056.64
0211141	00	S DES TRAVAILLEURS(EUSES) DE SANIMAX (CSN)	2019/04	62	2 740.54	0.00	2 740.54
0211151	00	STT DU MONT GRAND-FONDS (CSN)	2019/01	25	1 509.40	0.00	1 509.40
0211157	00	STT DU RESTAURANT ST-GERMAIN (CSN)	2018/06	25	3 877.06	0.00	3 877.06
0211172	00	STT DE LA BOULANGERIE VINCENT-MASSEY (CSN)	2019/04	137	4 387.18	0.00	4 387.18
0211191	00	S DES SALARIÉ-E-S DE LA CAISSE POPULAIRE SAINT-DAMIAN DE BUCKLAND (CSN)	2018/11	8	1 086.96	0.00	1 086.96
0211194	00	STT DE ÉPICIERS UNIS MÉTRO-RICHELIEU NEWTON QUÉBEC (CSN)	2019/04	168	0.00	5 435.37	5 435.37
0211197	00	SS DU SUPER MARCHÉ J.C. BÉDARD (CSN)	2019/05	102	0.00	1 004.06	1 004.06
0211208	00	STT DE MAXI SAINTE-MARIE (CSN)	2019/05	41	0.00	330.51	330.51
0211211	00	STT DE L'ALIMENTATION DE PROVIGO DE BAIE SAINT-PAUL (CSN)	2019/04	36	532.80	0.00	532.80
0211213	00	STT DE PRESTO LIBRE-SERVICE DE LA RÉGION DE QUÉBEC (CSN)	2019/05	19	0.00	231.85	231.85
0211222	00	S DES TRAVAILLEURS(EUSES) DU CHÂTEAU MONT STE-ANNE (CSN)	2019/04	83	710.08	441.83	1 151.91

02-00-000-00
 Estimé des Per Capita Sommaire
 En date du 2005-01-01 jusqu'au 2019-06-30

No. Syndic	Section	Nom du Syndicat	Demier Mols Payé	Nbr. Collants	Estimé	Payé	Per Capita
0211241	00	STT DE LA CAISSE DES JARDINS DU FLEUVE ET DES MONTAGNES (CSN)	2019/04	31	498.66	382.82	881.48
0211244	00	STT DE LA COOPÉRATIVE DU CÉGEP SAINTE-FOY - CSN	2019/05	9	121.49	0.00	121.49
0211244	01	SECTION SERVICES ALIMENTAIRES - CAFÉTÉRIA	2019/05	14	305.63	0.00	305.63
0211260	00	STT DE LA COOPÉRATIVE AGRICOLE DISRAËLI (CSN)	2019/04	10	87.11	88.77	155.88
0211261	00	STT DE LA CAISSE DES JARDINS DE THETFORD MINES - CSN	2019/04	84	0.00	4 298.00	4 298.00
0211266	00	STT DE LIBRAIRIE RENAUD-BRAY (CSN)	2019/05	50	0.00	609.69	609.69
0211271	00	STT DU MARCHÉ MÉTRO DONNACONA (CSN)	2019/04	48	850.80	0.00	850.80
0211279	00	S DES SALARIÉS(ES) DU MASSIF PETITE-RIVIÈRE ST-FRANÇOIS (CSN)	2019/02	107	5 324.47	0.00	5 324.47
0211295	00	STT DE MÉTRO COMPORTÉ (CSN)	2019/04	63	685.63	674.39	1 360.02
0211296	00	ST DE MEUNERIE PURINA (CSN)	2019/04	21	0.00	1 119.61	1 119.61
0211297	00	SE DE DISTRIBUTIONS 20-20 (CSN)	2019/05	53	0.00	900.25	900.25
0211303	00	SE DU CLUB DE GOLF MURRAY BAY (C.S.N.)	2018/08	16	33.88	855.67	889.55
0211333	00	STT DE FROMAGERIE BERGERON (CSN)	2019/03	160	6 913.41	0.00	6 913.41
0211337	00	STT DE L'HÔTEL LE CONCORDE (CSN)	2019/04	117	1 546.79	3 238.81	4 785.60
0211340	00	SEE DU MANOIR RICHELIEU (CSN)	2019/04	101	0.00	2 607.83	2 607.83
0211342	00	STT DE MAXI LÉVIS (CSN)	2019/05	69	0.00	655.73	655.73
0211347	00	S DES EMPLOYÉS-ES DE L'HÔTEL DELTA QUÉBEC - CSN	2019/04	145	0.00	4 296.83	4 296.83
0211348	00	SEE DE LA STATION DE SKI DE STONEHAM (CSN)	2018/12	93	5 082.84	0.00	5 082.84
0211349	00	STT DE COLABOR LÉVIS (CSN)	2019/05	193	4 361.48	0.00	4 361.48
0211350	00	SEE DE L'HÔTEL CLARENDON (CSN)	2019/05	13	0.00	193.40	193.40
0211353	00	SE DE LA STATION MONT SAINTE-ANNE - CSN	2019/05	33	0.00	1 477.25	1 477.25
0211359	00	STT DE L'HÔTEL ET GOLF DE LA FAUNE - CSN	2019/04	64	0.00	1 583.23	1 583.23
0211360	00	STT D'INDIGO PARC CANADA INC. - CSN	2019/04	83	0.00	1 846.20	1 846.20
0211360	24	SECTION STATIONNEMENT HILTON QUÉBEC		0	0.00	0.00	0.00
0211372	00	STT DE L'HÔTEL CLASSIQUE - CSN	2019/05	64	590.68	0.00	590.68
0211373	00	STT DU JARDIN MOBILE DES HALLES DE SAINTE-FOY - CSN	2019/03	17	375.00	0.00	375.00
0211375	00	STT DE PHARMACIE DE QUÉBEC - CSN	2019/04	23	0.00	554.51	554.51
0211377	00	STT DE LA COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES - CSN	2019/05	108	0.00	1 491.29	1 491.29
0211380	00	STT DE LA SCA DE LA RIVIÈRE-DU-SUD - CSN	2019/02	27	283.28	789.84	1 053.12
0212008	00	SE D'AGRISCAR (CSN)	2019/03	39	1 701.30	0.00	1 701.30
0212014	00	SE DU MAGASIN COOP DE TROIS-PISTOLES (CSN)	2019/05	42	1 603.08	344.48	1 947.56
0212015	00	ST DE L'HÔTEL DES GOUVERNEURS DE RIMOUSKI (CSN)	2019/01	37	2 169.78	0.00	2 169.78
0212020	00	SE DES FRUITS DE MER DE MATANE (CSN)	2019/05	95	0.00	1 738.26	1 738.26
0212040	00	S DES TRAVAILLEURS(EUSES) DE MILITISODAS (CSN)	2019/03	14	265.85	436.15	702.00
0212050	00	STT EN ALIMENTATION DE CABANO (CSN)	2019/05	49	925.48	921.65	1 847.13
0212051	00	STT DE COOP-IGA RIMOUSKI (CSN)	2019/02	200	3 679.14	3 715.99	7 395.13
0212052	00	S DU PERSONNEL DES JARDINS DE LA MATAPÉDIA (CSN)	2019/05	64	0.00	1 053.88	1 053.88
0212058	00	SE DE PURDEL BIC (CSN)	2019/05	19	0.00	347.18	347.18
0212073	00	S DES TRAVAILLEUSES(EURS) DE LA T.R. DU BAS ST-LAURENT (CSN)	2019/04	8	411.44	0.00	411.44
0212074	00	S DES PROFESSIONNEL (LES) DU TOURISME DE LA GASPÉSIE (CSN)	2019/04	8	0.00	399.70	399.70
0212081	00	STT VIANDES DU BRETON (CSN)	2019/03	431	0.00	18 931.21	18 931.21
0212090	00	S DES TRAVAILLEURS(EUSES) DU SUPERMARCHÉ G.P. MATANE (CSN)	2019/04	65	410.65	415.38	826.03
0212093	00	SE DE DYNACO (CSN)	2019/01	14	0.00	1 491.03	1 491.03
0212098	00	S DES TRAVAILLEURS(EUSES) DE LA COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DU BAS ST-LAURENT (CSN)	2019/05	18	212.16	0.00	212.16
0212099	00	SE DE BUREAU DE GROUPE COLABOR INC. DIVISION RIMOUSKI (CSN)	2019/04	7	0.00	209.30	209.30
0212109	00	STT DE MÉTRO TROIS-PISTOLES - CSN	2019/03	0	808.59	0.00	808.59
0213001	00	S DES COMMIS-COMPTABLES D'ALMA INC. (CSN)	2019/05	1	7.52	0.00	7.52
0213003	00	STT DE MAXI LA BAIE - CSN	2019/05	36	394.55	0.00	394.55
0213011	00	ST DE PEPSI CSN DIVISION SAGUENAY LAC-ST-JEAN	2019/05	27	834.56	0.00	834.56
0213013	00	STT DE NUTRINOR (CSN)	2019/05	198	3 101.49	0.00	3 101.49
0213013	02	SECTION TRANSPORT DE LAIT EN VRAC	2019/05	16	298.85	0.00	298.85
0213032	00	SE DE LA COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY-CSN	2019/05	14	167.01	0.00	167.01
0213049	00	SE EN HÔTELLERIE DU LAC BOUCHETTE (C.S.N.)	2019/04	42	0.00	811.29	811.29
0213060	01	SECTION CAISSE POPULAIRE SAINT-FÉLICIEN-LA DORÉ	2019/05	33	0.00	685.03	685.03
0213060	03	SECTION CAISSE POPULAIRE CHICOUTIMI	2019/05	73	0.00	1 718.33	1 718.33
0213060	05	SECTION CAISSE POPULAIRE JONQUIÈRE	2019/05	65	0.00	1 216.81	1 216.81
0213060	07	SECTION CAISSE POPULAIRE ALMA	2019/05	94	0.00	2 147.87	2 147.87
0213060	08	SECTION CAISSE POPULAIRE CINQ CANTONS	2019/05	38	0.00	980.60	980.60
0213060	09	SECTION CAISSE POPULAIRE LES BERGES DE LA BAIE	2019/05	48	0.00	1 103.83	1 103.83
0213060	10	SECTION CAISSE DES JARDINS DU NORD DU LAC-SAINT-JEAN	2019/05	35	0.00	845.45	845.45
0213060	11	SECTION CAISSE POPULAIRE ARVIDA-KÉNOGAMI	2019/05	41	0.00	1 037.75	1 037.75
0213060	15	SECTION CAISSE POPULAIRE RIVE-NORD DU SAGUENAY	2019/05	61	0.00	1 578.32	1 578.32
0213060	17	SECTION CAISSE POPULAIRE DES JARDINS DES PLAINES BORÉALES	2019/05	28	0.00	691.88	691.88
0213060	19	SECTION CFE SAGUENAY	2019/05	17	0.00	403.96	403.96
0213060	20	SECTION CENTRE DE PERCEPTION DES JARDINS	2019/05	155	0.00	3 079.73	3 079.73
0213060	21	SECTION CFE DES JARDINS LAC-SAINT-JEAN	2019/05	10	0.00	263.77	263.77
0213060	23	SECTION CENTRE DE SERVICE DE RIVIÈRE-ÉTERNITÉ	2018/07	1	0.00	0.00	0.00
0213060	24	SECTION CENTRE ADMINISTRATIF	2018/08	4	0.00	0.00	0.00
0213060	25	SECTION CAISSE DES JARDINS DU BAS-SAGUENAY	2019/05	11	0.00	222.56	222.56
0213067	00	STT DU MARCHÉ MÉTRO DE DOLBEAU (CSN)	2019/04	121	1 321.21	2 098.04	3 419.25
0213069	00	STT DE MAXI GALERIES LAC-SAINT-JEAN ALMA - CSN	2019/03	59	1 945.74	0.00	1 945.74
0213073	00	STT DU SUPERMARCHÉ ROBERVAL INC. (CSN)	2019/05	123	0.00	1 127.57	1 127.57
0213077	00	STT DE LA COOP DES DEUX RIVES (CSN)	2018/12	32	1 976.70	0.00	1 976.70
0213077	01	SECTION SAINT-PRIME	2018/12	12	821.70	0.00	821.70
0213077	02	SECTION NORMANDIN	2018/12	8	317.52	0.00	317.52
0213078	00	S DES SALARIÉS-E-S DE LA COOPÉRATIVE D'ALBANEL (CSN)	2019/04	14	250.44	0.00	250.44
0213081	00	STT DE LA COOPÉRATIVE DES CONSOMMATEURS D'ALMA (CSN)	2019/03	106	2 529.30	0.00	2 529.30
0213083	00	STT DE MAXI ROBERVAL - CSN	2019/05	44	0.00	515.10	515.10
0213086	00	SE DES VIANDES C.D.S. (CSN)	2019/05	66	484.57	1 173.61	1 658.18
0213089	00	SE DU SUPERMARCHÉ MAXI DE CHICOUTIMI - CSN	2019/03	43	1 005.63	1 010.81	2 016.44
0213090	00	SS DE L'ENTRÉPÔT DE GROUPE COLABOR INC. DIVISION CHICOUTIMI (CSN)	2019/05	17	340.29	0.00	340.29
0213091	00	STT DE MAXI STE-GENEVIÈVE CHICOUTIMI - CSN	2019/05	45	645.25	520.84	1 167.09
0213092	00	STT DU FROVIGO LE MARCHÉ CHICOUTIMI - CSN	2019/05	75	0.00	848.41	848.41
0213123	00	S DES EMPLOYÉS-ES DE L'ATR SAGUENAY LAC ST-JEAN (CSN)	2019/04	8	0.00	271.96	271.96
0213128	00	SEE EN HÔTELLERIE DE ROBERVAL (CSN)	2019/04	37	623.32	0.00	623.32
0213129	00	S DES EMPLOYÉS-ES DU SUPERMARCHÉ MAXI JONQUIÈRE (CSN)	2019/03	69	2 111.97	0.00	2 111.97
0213137	00	STT DU MARCHÉ IGA CHICOUTIMI (CSN)	2019/05	125	0.00	1 231.72	1 231.72
0213144	00	STT DE LA PHARMACIE UNIPRIX DE LA COLLINE (CSN)	2019/04	26	277.33	314.37	591.70
0213145	00	STT UNIS ALIMENTATION LAC-À-LA-CROIX (CSN)	2018/10	6	2 609.04	0.00	2 609.04
0213146	00	STT DE LA CHARCUTERIE FORTIN (CSN)	2019/04	69	0.00	1 990.31	1 990.31
0213147	00	SEE DU CENTRE DE SKI MONTBÉLU (CSN)	2019/03	14	45.68	98.24	143.92
0213150	00	SE DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES QUÉBÉCOIS SAGUENAY-LAC-ST-JEAN (CSN)	2019/01	1	0.00	89.65	89.65
0213154	00	SEE DU SUPER C JONQUIÈRE (CSN)	2019/05	98	2 297.95	0.00	2 297.95
0213156	00	SE DU MARCHÉ MÉTRO P.E. PRIX (CSN)	2019/05	121	1 312.10	992.67	2 304.77
0213158	00	STT DU SUPERMARCHÉ IGA SAINT-HUBERT (CSN)	2019/05	106	819.80	0.00	819.80

Annexe 5

Rapport du comité de surveillance des finances sur les états financiers FC au 30 juin 2019

Depuis le 51^e Congrès de la Fédération du commerce (CSN) tenu à Sherbrooke en mai 2018, le comité de surveillance des finances s'est réuni à trois reprises, représentant un total de 11 journées de rencontre.

Ces trois réunions avaient comme objectif la vérification des états financiers se terminant le 30 juin 2018, le 31 décembre 2018 et le 30 juin 2019.

Le comité s'est rencontré les 30 septembre, 1^{er}, 2 et 3 octobre 2019 à Montréal.

Les personnes présentes étaient :

- Matthieu Lafontaine, STT des Épiciers unis Métro-Richelieu (CSN)
- Louise Ouellette, STT de Hilton Québec (CSN)

Cette dernière rencontre a eu lieu à deux étant donné la démission de Éric Chastenais, 3^e membre du comité de surveillance. Nous le remercions pour sa contribution durant son année de mandat.

De plus, tel que prévu aux statuts et règlements de la fédération, le comité de surveillance des finances doit procéder à la vérification du régime de soins dentaires FC.

Ordre du jour

1. Analyse des états financiers

1.1 État des résultats pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 30 juin 2019

1.1.1 Produits

1.1.2 Charges

2. Autres

2.1 Examen de la liste des per capita en retard (au 30 juin 2019)

2.2 Vérification des ententes de per capita à recevoir et autres

2.3 Vérification du journal des déboursés et du journal des recettes

2.4 Vérification des comptes à payer et à recevoir (CSN et autres)

2.5 Lecture des procès-verbaux

2.6 Réglementation des dépenses

3. Recommandation

Rapport

1. ANALYSE DES ÉTATS FINANCIERS (ÉTAT DES RÉSULTATS ET BILAN AU 30 JUIN 2019)

Le trésorier nous a présenté les états financiers se terminant le 30 juin 2019. Nous avons procédé à l'analyse de ces états financiers pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 30 juin 2019.

1.1 État des résultats pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 30 juin 2019

1.1.1 Le poste Produits

Nous notons un écart favorable de 683 912 \$; ceci est dû à des per capita plus élevés de 554 651 \$, une péréquation plus généreuse de 118 011 \$ et à un surplus de 11 250 \$ dans « Intérêts et autres produits ».

1.1.2 Le poste Charges

Nous notons des écarts favorables à presque tous les postes et/ou blocs sauf pour quelques-uns avec des écarts défavorables peu significatifs. Ces écarts défavorables sont presque toujours attribués aux postes déplacements et kilométrage.

Direction

Nous notons des écarts défavorables pour les raisons mentionnées ci-haut.

Services

Au bloc Services, nous avons un écart favorable de 187 337 \$; même si plusieurs régions connaissent un dépassement de coûts prévus aux postes déplacements et kilométrage, seule la région de la Gaspésie affiche un écart défavorable, minime de 1 769 \$.

Au poste Service d'appui, nous notons un écart favorable de 166 698 \$ dû à une absence maladie et des périodes vacantes.

L'ensemble du bloc Fonctionnement a un écart défavorable de 30 308 \$, cet écart important est attribuable au poste de « Remplacements pour congé de maladie, maternité et parentaux » ou les dépenses sont plutôt difficiles à prévoir.

Secteurs

À ce bloc, nous avons un écart favorable de 57 467\$ même si au poste « Aide aux syndicats – Assemblées de secteurs », nous notons un écart défavorable de 13 722 \$; cependant l'aide qui a été bonifiée de 15% est grandement appréciée par les syndicats qui y participent. Au poste « Travaux sectoriels », nous notons un écart favorable de 64 202 \$, mais il y a encore des travaux à venir.

Réunions

Au poste « Bureau fédéral », nous notons un écart défavorable de 5 380 \$, car il est difficile d'estimer la moyenne du salaire et du kilométrage des participants.

Au poste « Aide aux syndicats – Conseil fédéral », nous notons un écart défavorable de 4 518 \$ pour des remboursements de retardataire du Conseil Fédéral de 2016.

Au poste « Aide aux syndicats – Congrès fédéral », nous notons un écart défavorable de 19 288 \$; pour les mêmes raisons données précédemment, l'aide bonifiée de 15% accordé aux syndicats.

Délégations

À ce bloc, nous notons un écart favorable de 2 126 \$ même si le poste « Conseil confédéral CSN » affiche un écart défavorable de 3 495 \$.

Comités et groupes de travail

Nous notons un écart favorable de 13 567 \$, car nous avons des activités à venir. Cependant, nous notons un écart défavorable de 9 534 \$ au poste « Groupe de travail », engendré par la création du groupe de travail sur les pratiques et les politiques d'élection de la Fédération.

Formations

Nous notons un écart favorable de 9 522 \$. Certaines sessions ont dû être annulées faute d'un nombre suffisant de participants. Cependant, d'autres sessions flottantes ont été rajoutées.

Dons et souscriptions, autres et service de la dette

Nous notons un écart défavorable de 692 \$, qui s'explique par une demande croissante de dons.

Autre

Rien de significatif.

Service de la dette

Rien de significatif.

2. AUTRES

2.1 Examen de la liste des per capita en retard (au 30 juin 2019)

Lors de la vérification des per capita, nous avons noté que 60 syndicats sur 320 ont 4 mois et plus de retard. Nous notons également que parmi ces syndicats, 11 ont des retards importants, c'est-à-dire plus de 9 mois de retard. Nous avons souligné ces retards au trésorier.

Pour l'analyse, nous avons utilisé un rapport contenant les encaissements en date du 30 août 2019.

Lors de la vérification au mois d'avril 2019, le comité avait souligné au trésorier que 14 syndicats avaient plus de 9 mois de retard.

2.2 Vérification des ententes de per capita à recevoir et autres

Les deux ententes en cours sont avec les syndicats suivants :

- STT Viande du Breton (CSN)
- STT du Motel de ville (CSN)

Ceux-ci respectent leurs ententes de paiements.

2.3 Vérification du journal des déboursés et du journal des recettes

Le tout est conforme aux états financiers.

2.4 Vérification des comptes à payer et à recevoir (CSN et autres)

Lors de nos différentes rencontres, nous avons vérifié par sondage les journaux et des comptes à payer et à recevoir, et le tout est conforme aux états financiers.

2.5 Lecture des procès-verbaux

Nous avons procédé à la lecture de l'ensemble de tous les procès-verbaux du comité exécutif et du bureau fédéral de la fédération.

2.6 Réglementation des dépenses

La fédération nous a remis une mise à jour de la réglementation des dépenses.

3. RECOMMANDATION

Le comité de surveillance des finances recommande au bureau fédéral d'adopter les états financiers en date du 30 juin 2019.

Le comité de surveillance des finances

Matthieu Lafontaine
Louise Ouellette



Annexe 6

Proposition sur les virements de crédit 2018-2020

Délégué-es,

Nous vous présentons une proposition de virements de crédit, exposant en fait des modifications au budget initial déposé et adopté lors du dernier congrès tenu à la fin mai 2018 à Sherbrooke. Après 18 mois d'exercice financier, certaines prévisions se sont réalisées alors que d'autres non. Aujourd'hui, nous vous proposons des ajustements afin de corriger ces déséquilibres aux différents postes budgétaires et que ce budget modifié reflète le plus possible la réalité à la fin de l'exercice de trois ans.

Revenus

Per capita

Après 18 mois d'exercice, nous constatons un écart favorable de 554 651\$ dû à une croissance à l'intérieur de nos syndicats. Nous procédons à un virement de crédit de 489 651\$, c'est-à-dire le montant de l'écart moins le manque à gagner qu'entraînera la fermeture temporaire de douze mois du Hilton Québec.

Péréquation

Nous procédons à un virement de crédit de 118 011 \$ à la suite des nouveaux calculs de la CSN.

Intérêts et autres revenus

Pour ce qui est des intérêts et autres revenus, étant donné que nous devrions maintenir ou encore augmenter nos liquidités pour la suite de l'exercice, nous procéderons à un virement de crédit de 22 500 \$ à ce poste.

Nous procédons donc à un virement de crédit total de 630 162\$ pour l'ensemble des revenus.

Dépenses

L'ensemble des postes de dépenses se retrouvant dans le budget ont été analysés. La ligne directrice qui a été suivie est la suivante. Dans un premier temps, nous avons analysé uniquement les écarts de 1000\$ et plus. Par la suite, nous avons déterminé la raison de ces écarts, si ces écarts étaient dus à une conjoncture particulière ou à une tendance. Donc, pour certains écarts nous avons procédé à un virement exact alors que pour d'autres, nous les avons doublés croyant qu'ils se répèteraient dans les 18 prochains mois de l'exercice. Nous tenons à préciser que pour les postes budgétaires salaires et avantages sociaux, malgré des écarts favorables, nous avons décidé de ne pas faire de virement de crédit afin de créer des liquidités dans le but de répondre à nos obligations vis-à-vis le régime de retraite à la suite de l'application d'une règle comptable, comme cela était prévu lors du dépôt des prévisions budgétaires. Nous tenons à rappeler que cette règle a entraîné, lors des derniers états financiers pour la période 2015-2017, un déficit de (312 267\$). Les seules exceptions pour ces postes budgétaires sont les régions où il y a eu des absences maladie non remplacées; à ce moment, nous avons procédé à des virements de crédit afin de récupérer ces sommes.

Vous constaterez également que pour la région de la Montérégie, nous procédons à un virement de 190 399\$ à la suite de la décision de la Fédération du commerce de permettre à un de ses salariés de se prévaloir d'une lettre d'entente prévue à la convention collective. L'objectif étant de maintenir en

poste un conseiller d'expérience qui pourra faire un transfert de connaissance à notre jeune équipe en plus de répondre à des besoins précis pour la fédération et qui partira à la retraite à la fin de l'exercice financier, c'est-à-dire au 31 décembre 2020.

Les virements de crédit qui vous sont soumis augmentent nos revenus de 630 162 \$ et augmentent nos dépenses de 37 327 \$. L'excédent des revenus sur les dépenses anticipées de la fédération passe de 21 492\$ à 614 325\$ pour l'ensemble de l'exercice de 36 mois.

Bon conseil!

Michel Valiquette
Trésorier



FÉDÉRATION DU COMMERCE INC. (CSN)

VIREMENT

POUR L'EXERCICE DE 36 MOIS

TERMINÉ LE 30 JUIN 2019

FÉDÉRATION DU COMMERCE INC. (CSN)

TABLE DES MATIÈRES

VIREMENT DE CRÉDIT

État des résultats	2
Autres renseignements	
Annexes A - Direction	3
B - Services - Saguenay - Lac-Saint-Jean-Côte Nord	4
C - Services - Cœur-du-Québec	4
D - Services - Bas-Saint-Laurent	4
E - Services - Gaspésie	4
F - Services - Laurentides-Lanaudière-Outaouais	5
G - Services - Montréal-Métropolitain	5
H - Services - Québec-Chaudière-Appalaches	5
I - Services - Montérégie	5
J - Services - Estrie	6
K - Services - Abitibi-Témiscamingue-Nord-Du-Québec	6
L - Services d'appui	6
M - Services généraux	6
N - Fonctionnement	7
O - Secteurs	7
P - Réunions	7
Q - Délégations	8
R - Comités et groupes de travail	8
S - Formation	8
T - Dons et souscriptions	8
U - Autres	8
V - Service de la dette	8

FÉDÉRATION DU COMMERCE INC. (CSN)

ÉTAT DES RÉSULTATS

VIREMENT DE CRÉDIT

	Réel 36 mois 2015-2017 audité	Budget 36 mois 2018-2020	Budget 18 mois 2018-2020	Réel 18 mois 2018-2020	Virement de crédit 2018-2020	Budget modifié 36 mois 2018-2020
PRODUITS						
Per capita	15 547 041 \$	16 861 065 \$	7 745 005 \$	8 299 656 \$	489 651 \$	17 350 716
Péréquation - CSN	9 912 869	9 968 505	4 914 996	5 033 007	118 011	10 086 516
Intérêts et autres produits	28 471	45 000	22 500	33 750	22 500	67 500
	<u>25 488 381</u>	<u>26 874 570</u>	<u>12 682 501</u>	<u>13 366 413</u>	<u>630 162</u>	<u>27 504 732</u>
CHARGES						
Direction						
Présidence (Annexe A)	472 651	573 388	318 631	330 550	14 247	587 635
Vice-présidence (Annexe A)	400 159	374 855	193 079	219 596	41 657	416 512
Secrétariat général (Annexe A)	411 723	408 712	212 013	213 543	14 006	422 718
Trésorerie (Annexe A)	537 067	523 679	259 748	232 566	(11 844)	511 835
	<u>1 821 600</u>	<u>1 880 634</u>	<u>983 471</u>	<u>996 255</u>	<u>58 066</u>	<u>1 938 700</u>
Services						
Saguenay - Lac-Saint-Jean /côte-Nord(Annexe B)	1 872 880	2 120 771	1 053 964	986 321	(43 254)	2 077 517
Cœur-du-Québec (Annexe C)	520 871	551 799	274 391	268 698	1 670	553 469
Bas-Saint-Laurent (Annexe D)	1 026 195	994 633	492 649	442 982	(17 760)	976 873
Gaspésie (Annexe E)	613 923	611 417	302 690	304 460	15 377	626 794
Laurentides-Lanaudière-Outaouais (Annexe F)	2 040 690	2 076 028	1 028 657	1 012 221	11 924	2 087 952
Montréal-Métropolitain (Annexe G)	4 771 805	5 046 416	2 493 136	2 391 386	(88 863)	4 957 553
Québec - Chaudière-Appalaches (Annexe H)	3 227 812	3 148 152	1 560 556	1 482 867	(23 227)	3 124 925
Montérégie (Annexe I)	2 126 464	2 047 532	1 018 173	979 834	190 399	2 237 931
Estrie (Annexe J)	519 528	552 969	273 105	257 294	4 186	557 155
Rouyn-Noranda (Annexe K)	259 536	298 821	147 971	143 307	2 791	301 612
Services d'appui (Annexe L)	1 341 111	1 855 407	985 961	819 263	(24 924)	1 830 483
Services généraux (Annexe M)	2 437 366	2 436 426	1 216 740	1 186 265	10 207	2 446 633
Fonctionnement (Annexe N)	1 515 158	1 748 607	872 976	903 285	(13 809)	1 734 798
	<u>22 934 750</u>	<u>23 488 978</u>	<u>11 720 969</u>	<u>11 178 183</u>	<u>24 717</u>	<u>23 513 695</u>
Secteurs (Annexe O)						
Réunions (Annexe P)	228 857	413 932	215 619	158 153	(36 468)	377 464
Délégations (Annexe Q)	485 828	592 981	335 528	343 170	6 814	599 795
Comités et groupes de travail (Annexe R)	45 249	46 289	22 836	20 711	1 655	47 944
Formation (Annexe S)	89 098	146 383	67 240	53 672	(11 454)	134 929
Dons et souscriptions (Annexe T)	173 492	240 383	116 745	107 222	(9 835)	230 549
Autres (Annexe U)	14 930	33 000	16 500	17 192	3 832	36 832
Service de la dette (Annexe V)	5 337	7 500	3 750	3 603	-	7 500
	1 507	3 000	1 500	605	-	3 000
	<u>25 800 648</u>	<u>26 853 080</u>	<u>13 484 158</u>	<u>12 878 766</u>	<u>37 327</u>	<u>26 890 407</u>
(INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	<u>(312 267) \$</u>	<u>21 492 \$</u>	<u>(801 656) \$</u>	<u>487 648 \$</u>	<u>592 835 \$</u>	<u>614 325</u>

FÉDÉRATION DU COMMERCE INC. (CSN)

ANNEXE A - AUTRES RENSEIGNEMENTS

VIREMENT DE CRÉDIT

	Réel 36 mois 2015-2017	Budget 36 mois 2018-2020	Budget 18 mois 2018-2020	Réel 18 mois 2018-2020	Virement de crédit 2018-2020	Budget modifié 36 mois 2018-2020
A - DIRECTION						
PRÉSIDENTE						
Salaires	266 847 \$	353 199 \$	198 267 \$	204 044 \$	5 777 \$	358 976
Avantages sociaux	118 131	158 620	82 924	81 746	1 178	159 798
Déplacements	74 611	54 149	33 803	39 555	5 752	59 901
Kilométrage	49 796	42 158	20 664	19 192	(1 500)	40 658
Remboursements - CSN	(36 734)	(34 738)	(17 027)	(13 987)	3 040	(31 698)
	<u>472 651</u>	<u>573 388</u>	<u>318 631</u>	<u>330 550</u>	<u>14 247</u>	<u>587 635</u>
VICE-PRÉSIDENTE (39 semaines par année)						
Salaires	220 043	222 480 \$	117 002 \$	118 775 \$	- \$	222 480
Avantages sociaux	141 393	110 981	56 581	56 197	-	110 981
Déplacements	38 056	40 686	19 163	21 566	2 403	43 089
Kilométrage	29 795	31 619	14 890	27 738	19 500	51 119
Remboursements - CSN	(29 128)	(30 911)	(14 557)	(4 680)	19 754	(11 157)
	<u>400 159</u>	<u>374 855</u>	<u>193 079</u>	<u>219 596</u>	<u>41 657</u>	<u>416 512</u>
SECRETARIAT GÉNÉRAL (42 semaines par année)						
Salaires	235 989	239 501 \$	126 338 \$	122 250 \$	-	239 501
Avantages sociaux	128 235	118 507	61 144	60 597	-	118 507
Déplacements	22 926	24 629	11 917	15 874	7 914	32 543
Kilométrage	36 248	38 465	18 607	21 653	6 092	44 557
Remboursements - CSN	(11 675)	(12 390)	(5 993)	(6 831)	-	(12 390)
	<u>411 723</u>	<u>408 712</u>	<u>212 013</u>	<u>213 543</u>	<u>14 006</u>	<u>422 718</u>
TRÉSORERIE						
Salaires	304 677	307 766 \$	154 725 \$	145 125 \$	-	307 766
Avantages sociaux	167 621	146 879	71 183	59 474	-	146 879
Déplacements	34 082	36 468	17 878	18 956	-	36 468
Kilométrage	44 251	46 960	23 017	20 959	(2 058)	44 902
Remboursements - CSN	(13 564)	(14 394)	(7 055)	(11 948)	(9 786)	(24 180)
	<u>537 067</u>	<u>523 679</u>	<u>259 748</u>	<u>232 566</u>	<u>(11 844)</u>	<u>511 835</u>
	<u>1 821 600 \$</u>	<u>1 880 634 \$</u>	<u>983 471 \$</u>	<u>996 255 \$</u>	<u>58 066 -</u>	<u>1 938 700</u>

FÉDÉRATION DU COMMERCE INC. (CSN)

ANNEXES B, C, D ET E - AUTRES RENSEIGNEMENTS

	Réel 36 mois 2015-2017	Budget 36 mois 2018-2020	Budget 18 mois 2018-2020	Réel 18 mois 2018-2020	Virement de crédit 2018-2020	Budget modifié 36 mois 2018-2020
SERVICES						
B - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN/CÔTE-NORD (3 conseillers, 1 employée de bureau)						
Salaires	1 033 951	1 162 801	587 908	557 801	(23 507)	1 139 294
Avantages sociaux	583 984	549 647	266 002	234 125	(13 743)	535 904
Déplacements	64 231	145 769	71 460	62 500	(8 960)	136 809
Kilométrage	92 730	136 609	66 959	71 117	4 158	140 767
Loyer	56 501	79 845	39 040	39 483	-	79 845
Télécommunications	11 865	11 385	5 581	6 192	-	11 385
Équipements informatiques et réseau	18 009	20 919	10 254	10 496	-	20 919
Papeterie, impression	4 403	5 778	2 832	1 629	(1 203)	4 575
Timbres	2 180	2 683	1 315	870	-	2 683
Articles de bureau	3 459	3 672	1 799	1 369	-	3 672
Abonnements, documentation	1 567	1 663	814	739	-	1 663
	<u>1 872 880</u>	<u>2 120 771</u>	<u>1 053 964</u>	<u>986 321</u>	<u>(43 254)</u>	<u>2 077 517</u>
C - CŒUR-DU-QUÉBEC (1 conseiller)						
Salaires	270 764	313 302	158 370	154 373	-	313 302
Avantages sociaux	159 738	145 077	70 228	67 740	-	145 077
Déplacements	16 940	18 278	8 962	7 956	-	18 278
Kilométrage	37 083	39 353	19 289	20 959	1 670	41 023
Loyer	23 586	25 166	12 335	12 129	-	25 166
Télécommunications	5 086	3 375	1 654	1 615	-	3 375
Équipements informatiques et réseau	5 690	5 230	2 563	2 538	-	5 230
Papeterie, impression	367	302	148	171	-	302
Articles de bureau	285	302	149	558	-	302
Abonnements, documentation	1 332	1 414	693	659	-	1 414
	<u>520 871</u>	<u>551 799</u>	<u>274 391</u>	<u>268 698</u>	<u>1 670</u>	<u>553 469</u>
D - BAS-SAINT-LAURENT (1 conseiller, 1 employée de bureau)						
Salaires	521 520	533 097	268 068	255 966	-	533 097
Avantages sociaux	320 001	259 494	125 545	107 059	-	259 494
Déplacements	65 800	70 426	34 525	22 766	(11 759)	58 667
Kilométrage	60 394	64 091	31 414	25 413	(6 001)	58 090
Loyer	35 959	43 163	21 156	20 185	-	43 163
Télécommunications	5 176	4 636	2 272	2 339	-	4 636
Équipements informatiques et réseau	8 613	10 460	5 127	5 089	-	10 460
Papeterie, impression	2 709	2 875	1 409	1 582	-	2 875
Timbres	1 400	1 486	728	753	-	1 486
Articles de bureau	3 291	3 491	1 712	1 171	-	3 491
Abonnements, documentation	1 332	1 414	693	659	-	1 414
	<u>1 026 195</u>	<u>994 633</u>	<u>492 649</u>	<u>442 982</u>	<u>(17 760)</u>	<u>976 873</u>
E - GASPÉSIE (1 conseiller)						
Salaires	307 168	320 542	160 998	151 021	-	320 542
Avantages sociaux	166 855	145 077	70 228	67 050	-	145 077
Déplacements	58 450	62 329	30 553	38 913	8 360	70 689
Kilométrage	49 506	52 536	25 751	32 768	7 017	59 553
Loyer	19 366	17 944	8 795	8 560	-	17 944
Télécommunications	3 511	3 375	1 654	1 698	-	3 375
Équipements informatiques et réseau	4 935	5 230	2 563	2 820	-	5 230
Papeterie, impression	1 310	1 390	681	335	-	1 390
Timbres	902	957	469	478	-	957
Articles de bureau	560	594	291	158	-	594
Abonnements, documentation	1 360	1 443	707	659	-	1 443
	<u>613 923</u>	<u>611 417</u>	<u>302 690</u>	<u>304 460</u>	<u>15 377</u>	<u>626 794</u>
Montants à reporter	<u>3 055 162</u> \$	<u>4 278 620</u> \$	<u>2 123 694</u> \$	<u>2 002 461</u> \$	<u>(43 967)</u> -	<u>4 234 653</u>

FÉDÉRATION DU COMMERCE INC. (CSN)

ANNEXES F, G, H ET I - AUTRES RENSEIGNEMENTS

	Réel 36 mois 2015-2017	Budget 36 mois 2018-2020	Budget 18 mois 2018-2020	Réel 18 mois 2018-2020	Virement de crédit 2018-2020	Budget modifié 36 mois 2018-2020
SERVICES (suite)- Montants reportés	3 055 162	\$ 4 278 620	\$ 2 123 694	\$ 2 002 461	\$(43 967)	\$ 4 234 653
F - LAURENTIDES - LANAUDIÈRE - OUTAOUAIS (3 conseillers, 1 employée de bureau)						
Salaires	1 084 748	1 160 043	582 464	569 276	-	1 160 043
Avantages sociaux	607 369	549 647	266 002	250 043	-	549 647
Déplacements	78 257	84 248	41 306	45 816	4 510	88 758
Kilométrage	128 290	136 143	66 730	69 699	2 969	139 112
Loyer	92 751	97 955	48 632	49 483	-	97 955
Télécommunications	16 949	14 184	6 952	6 734	-	14 184
Équipements informatiques et réseau	20 181	20 919	10 254	10 484	-	20 919
Papeterie, impression	3 051	3 238	1 587	3 592	2 005	5 243
Timbres	2 473	2 624	1 286	2 471	1 185	3 809
Articles de bureau	5 054	5 364	2 629	3 884	1 255	6 619
Abonnements, documentation	1 567	1 663	815	739	-	1 663
	2 040 690	2 076 028	1 028 657	1 012 221	11 924	2 087 952
G- MONTRÉAL-MÉTROPOLITAIN (6 conseillers, 2 employées de bureau)						
Salaires	2 335 644	2 621 960	1 315 271	1 254 406	(49 891)	2 572 069
Avantages sociaux	1 417 623	1 244 371	602 233	569 435	(24 040)	1 220 331
Déplacements	105 235	114 376	56 088	71 164	15 076	129 452
Kilométrage	58 348	61 919	30 350	35 854	5 504	67 423
Loyer	479 033	583 760	282 062	275 711	(12 702)	571 058
Télécommunications	63 350	67 388	32 561	31 011	-	67 388
Équipements informatiques et réseau	96 591	123 440	62 228	59 448	(2 780)	120 660
Papeterie, impression	100 721	106 886	52 390	39 527	(12 863)	94 023
Timbres	56 810	60 287	29 550	20 603	(8 947)	51 340
Articles de bureau	44 866	47 614	23 337	25 381	-	47 614
Abonnements, documentation	13 584	14 415	7 066	8 846	1 780	16 195
	4 771 805	5 046 416	2 493 136	2 391 386	(88 863)	4 957 553
H- QUÉBEC - CHAUDIÈRE-APPALACHES (5 conseillers, 1 employée de bureau)						
Salaires	1 797 641	1 812 523	915 598	865 720	(17 820)	1 794 703
Avantages sociaux	1 018 650	842 001	421 352	385 010	(8 610)	833 391
Déplacements	142 230	185 890	85 037	84 655	-	185 890
Kilométrage	111 015	143 454	57 775	61 488	3 713	147 167
Loyer	133 391	146 111	72 256	66 602	(11 308)	134 803
Télécommunications	23 993	19 921	9 764	10 462	-	19 921
Équipements informatiques et réseau	33 648	31 379	15 380	16 845	1 465	32 844
Papeterie, impression	(44 976)	(47 729)	(23 394)	(14 061)	9 333	(38 396)
Timbres	3 023	3 906	1 679	920	-	3 906
Articles de bureau	7 413	8 391	4 118	4 416	-	8 391
Abonnements, documentation	1 784	2 305	991	810	-	2 305
	3 227 812	3 148 152	1 560 556	1 482 867	(23 227)	3 124 925
I - MONTÉRÉGIE (3 conseillers, 1 employée de bureau)						
Salaires	1 129 634	1 165 488	589 235	563 697	129 083	1 294 571
Avantages sociaux	666 251	549 647	266 002	251 214	63 343	612 990
Déplacements	51 929	56 308	27 611	33 091	-	56 308
Kilométrage	102 956	109 258	53 553	53 276	-	109 258
Loyer	113 034	106 905	52 399	53 829	1 430	108 335
Télécommunications	15 842	11 385	5 581	5 404	-	11 385
Équipements informatiques et réseau	20 789	20 919	10 254	10 408	-	20 919
Papeterie, impression	14 985	15 902	7 794	5 922	(1 872)	14 030
Timbres	1 896	2 013	986	614	-	2 013
Articles de bureau	6 200	6 579	3 225	1 640	(1 585)	4 994
Abonnements, documentation	2 948	3 128	1 533	739	-	3 128
	2 126 464	2 047 532	1 018 173	979 834	190 399	2 237 931
Montants à reporter	11 507 775	\$ 12 318 128	\$ 6 100 522	\$ 5 866 308	\$ 90 233	\$

FÉDÉRATION DU COMMERCE INC. (CSN)

ANNEXES J, K, L ET M - AUTRES RENSEIGNEMENTS

	Réel 36 mois 2015-2017	Budget 36 mois 2018-2020	Budget 18 mois 2018-2020	Réel 18 mois 2018-2020	Virement de crédit 2018-2020	Budget modifié 36 mois 2018-2020
SERVICES (suite)- Montants reportés	11 507 775 \$	12 318 128 \$	6 100 522 \$	5 866 308 \$	90 233 \$	
J - ESTRIE (1 conseiller)						
Salaires	268 188	309 657	154 725	145 777	-	309 657
Avantages sociaux	158 537	145 077	70 228	59 308	-	145 077
Déplacements	18 334	19 756	9 686	17 470	7 784	27 540
Kilométrage	40 385	42 857	21 006	17 408	(3 598)	39 259
Loyer	21 651	23 169	11 356	11 078	-	23 169
Télécommunications	4 576	3 375	1 654	2 006	-	3 375
Équipements informatiques et réseau	4 230	5 230	2 563	2 538	-	5 230
Papeterie, impression	1 980	2 101	1 030	996	-	2 101
Timbres	244	258	127	-	-	258
Articles de bureau	71	75	37	54	-	75
Abonnements, documentation	1 332	1 414	693	659	-	1 414
	519 528	552 969	273 105	257 294	4 186	557 155
K - ABITIBI-TÉMISCAMINGUE-NORD-DU-QUÉBEC (ROUYN-NORANDA) (1 conseiller) (50 % FC et 50 % CSN DÉFENSE)						
Salaires	118 649	160 271	80 499	73 447	-	160 271
Avantages sociaux	88 142	72 538	35 114	32 453	-	72 538
Déplacements	9 125	9 982	4 896	8 165	3 269	13 251
Kilométrage	29 625	31 438	15 409	20 276	4 867	36 305
Loyer	5 231	13 860	6 793	4 981	(5 345)	8 515
Télécommunications	2 439	3 375	1 654	1 039	-	3 375
Équipements informatiques et réseau	1 857	2 615	1 282	1 602	-	2 615
Papeterie, impression	540	573	281	3	-	573
Timbres	290	308	151	96	-	308
Articles de bureau	2 779	2 949	1 445	586	-	2 949
Abonnements, documentation	859	912	447	659	-	912
	259 536	298 821	147 971	143 307	2 791	301 612
L - SERVICES D'APPUI (1 conseiller appui à l'arbitrage, 3 conseillers appui aux services) (pompiers)						
Salaires	761 320	1 140 262	624 390	521 384	(19 604)	1 120 658
Avantages sociaux	441 373	534 032	280 914	213 328	(9 214)	524 818
Déplacements	63 114	83 180	37 049	38 778	1 729	84 909
Kilométrage	75 304	97 933	43 608	45 773	2 165	100 098
	1 341 111	1 855 407	985 961	819 263	(24 924)	1 830 483
M - SERVICES GÉNÉRAUX (2 coordinations, 2 sec. comptables 2 employées de bureau direction)						
Salaires	1 466 128	1 531 567	771 160	756 874	-	1 531 567
Avantages sociaux	835 754	755 070	364 791	338 395	-	755 070
Déplacements	76 383	82 858	40 631	53 811	13 180	96 038
Kilométrage	77 204	81 931	40 158	37 185	(2 973)	78 958
Remboursement CSN - Coordination des négociations	(18 103)	(15 000)	-	-	-	(15 000)
	2 437 366	2 436 426	1 216 740	1 186 265	10 207	2 446 633
Montants à reporter	17 641 115 \$	5 143 623 \$	2 623 777 \$	2 406 129 \$	(7 740) \$	

FÉDÉRATION DU COMMERCE INC. (CSN)

ANNEXES N, O, P, Q, R ET S - AUTRES RENSEIGNEMENTS

	Réel 36 mois 2015-2017	Budget 36 mois 2018-2020	Budget 18 mois 2018-2020	Réel 18 mois 2018-2020	Virement de crédit 2018-2020	Budget modifié 36 mois 2018-2020
SERVICES (suite)- Montants reportés	17 641 115 \$	5 143 623 \$	2 623 777 \$	2 406 129 \$	(7 740) \$	2 446 633
N - FONCTIONNEMENT						
Ententes de services - Îles-de-la-Madeleine / Sept-Iles	95 060	104 604	51 436	47 870	(3 566)	101 038
Remplacements pour congés de maladie, de maternité et parentaux	164 289	236 488	116 321	141 786	25 465	261 953
Formation professionnelle	16 268	16 554	8 142	10 838	2 696	19 250
Réunions d'équipe provinciales, régionales et sectorielles	19 970	27 045	13 256	15 239	-	27 045
Honoraires extérieurs	37 177	39 171	2 693	13 077	10 384	49 555
Service juridique CSN	407 927	497 896	277 183	203 664	(73 519)	424 377
Coût de la convention collective	421 974	447 803	219 490	241 330	21 840	469 643
Télécommunications (conférences téléphoniques)	2 114	3 305	1 620	2 047	-	3 305
Traitement des données - CSN	17 490	18 561	9 097	8 875	-	18 561
Assurances et CSST	17 806	18 896	9 262	9 973	-	18 896
Amortissement	40 074	46 442	21 430	24 321	2 891	49 333
Perte à la cession d'immobilisations	-	291 842	-	41 219	-	291 842
Avantages sociaux futurs	275 009	-	143 046	143 046	-	-
	<u>1 515 158</u>	<u>1 748 607</u>	<u>872 976</u>	<u>903 285</u>	<u>(13 809)</u>	<u>1 734 798</u>
TOTAL DES SERVICES	<u>22 934 750 \$</u>	<u>6 892 230 \$</u>	<u>3 496 753 \$</u>	<u>3 309 414 \$</u>	<u>(21 549) \$</u>	<u>4 181 431</u>
O - SECTEURS						
Commerce de détail, de gros et services divers	5 529 \$	8 515 \$	4 195 \$	5 489 \$	2 588 \$	11 103
Agroalimentaire	2 402	5 677	2 796	2 123	-	5 677
Finances	4 175	3 785	1 864	929	-	3 785
Tourisme	3 176	6 622	3 849	3 225	-	6 622
Travaux sectoriels	153 052	237 376	116 389	52 187	(64 202)	173 174
Aide aux syndicats - Assemblées de secteurs	41 635	120 978	59 297	73 019	27 444	148 422
Personnes-ressources aux assemblées de secteurs	4 671	7 500	3 750	-	-	7 500
Formation - Comités de liaison	14 217	23 479	23 479	21 181	(2 298)	21 181
	<u>228 857 \$</u>	<u>413 932 \$</u>	<u>215 619 \$</u>	<u>158 153 \$</u>	<u>(36 468) \$</u>	<u>377 464</u>
P - RÉUNIONS						
Bureau fédéral	138 027 \$	158 393 \$	70 087 \$	75 467 \$	10 760 \$	169 153
Comités du bureau fédéral	5 093	10 997	7 259	8 393	-	10 997
Conseil fédéral	76 904	92 100	-	-	-	92 100
Aide aux syndicats - Conseil fédéral	54 405	70 000	-	4 518	-	70 000
Congrès fédéral	117 717	140 000	140 000	116 766	(23 234)	116 766
Aide aux syndicats - Congrès fédéral	87 684	115 000	115 000	134 288	19 288	134 288
Réunions du comité exécutif	5 998	6 491	3 182	3 738	-	6 491
	<u>485 828 \$</u>	<u>592 981 \$</u>	<u>335 528 \$</u>	<u>343 170 \$</u>	<u>6 814 \$</u>	<u>599 795</u>

FÉDÉRATION DU COMMERCE INC. (CSN)

ANNEXES S, T, U, V, W ET X - AUTRES RENSEIGNEMENTS

	Réel 36 mois 2015-2017	Budget 36 mois 2018-2020	Budget 18 mois 2018-2020	Réel 18 mois 2018-2020	Virement de crédit 2018-2020	Budget modifié 36 mois 2018-2020
Q - DÉLÉGATIONS						
Conseil confédéral CSN	67 551 \$	56 132 \$	27 513 \$	31 008 \$	6 990 \$	63 122
Remboursement Conseil confédéral CSN	(25 164)	(24 843)	(12 177)	(12 462)	-	(24 843)
Colloques CSN	1 320	8 250	4 125	-	(4 125)	4 125
Colloques divers et délégations diverses	1 542	6 750	3 375	2 165	(1 210)	5 540
	<u>45 249 \$</u>	<u>46 289 \$</u>	<u>22 836 \$</u>	<u>20 711 \$</u>	<u>1 655 \$</u>	<u>47 944</u>
R - COMITÉS ET GROUPES DE TRAVAIL						
Surveillance	28 371 \$	32 845 \$	16 099 \$	14 979 \$	(1 120) \$	31 725
Femmes	6 166	8 549	4 190	3 817	-	8 549
Santé-sécurité-environnement	3 533	8 549	4 190	3 991	-	8 549
Comité des avantages sociaux	-	-	-	458	-	-
Groupe de travail	885	2 850	1 397	10 931	11 534	14 384
Travaux des comités fédéraux pour les secteurs	-	34 201	8 298	6 186	(2 112)	32 089
Coordination de la formation	6 396	20 721	10 157	6 604	(3 553)	17 168
Journal de la Fédération	31 040	30 909	15 150	2 925	(12 225)	18 684
Formation - Comités fédéraux	9 772	7 759	7 759	3 781	(3 978)	3 781
	<u>89 098 \$</u>	<u>146 383 \$</u>	<u>67 240 \$</u>	<u>53 672 \$</u>	<u>(11 454) \$</u>	<u>134 929</u>
S - FORMATION						
Agentes et agents de griefs	72 187 \$	82 110 \$	40 246 \$	55 008 \$	14 762 \$	96 872
Négociation de base	53 091	52 673	25 234	22 892	(2 342)	50 331
Violence et harcèlement	4 946	6 318	3 097	1 689	(1 408)	4 910
Assurances collectives	16 929	35 711	17 504	8 811	(8 693)	27 018
Prévention en santé-sécurité	12 602	15 795	7 742	156	(7 898)	7 898
Sessions flottantes	8 653	38 776	18 422	10 373	(8 049)	30 727
Consolidation	5 084	9 000	4 500	8 293	3 793	12 793
	<u>173 492 \$</u>	<u>240 383 \$</u>	<u>116 745 \$</u>	<u>107 222 \$</u>	<u>(9 835) \$</u>	<u>230 549</u>
T - DONS ET SOUSCRIPTIONS						
Dons	11 301 \$	27 000 \$	13 500 \$	16 640 \$	6 280 \$	33 280
Souscriptions	3 629	6 000	3 000	552	(2 448)	3 552
	<u>14 930 \$</u>	<u>33 000 \$</u>	<u>16 500 \$</u>	<u>17 192 \$</u>	<u>3 832 \$</u>	<u>36 832</u>
U - AUTRES						
Dépenses diverses	5 337 \$	6 000 \$	3 000 \$	3 603 \$	- \$	6 000
Créances douteuses	-	1 500	750	-	-	1 500
	<u>5 337 \$</u>	<u>7 500 \$</u>	<u>3 750 \$</u>	<u>3 603 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>7 500</u>
V - SERVICE DE LA DETTE						
Frais d'administration	1 507 \$	3 000 \$	1 500 \$	605 \$	- \$	3 000
	<u>1 507 \$</u>	<u>3 000 \$</u>	<u>1 500 \$</u>	<u>605 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>3 000</u>

Annexe 7

Avis du comité de surveillance des finances sur les virements de crédit 2018-2020

En vertu des statuts et règlements de la Fédération du commerce (CSN), le comité de surveillance des finances doit donner, au conseil fédéral, son avis sur les virements de crédit proposés par le comité exécutif et le bureau fédéral.

Lors de la rencontre du comité de surveillance des 30 septembre, 1^{er}, 2 et 3 octobre 2019 tenue à Montréal, Michel Valiquette, trésorier de la fédération, a procédé à une présentation des propositions de virements de crédit aux membres du comité présents, soit:

- Louise Ouellette, STT de Hilton Québec (CSN)
- Matthieu Lafontaine, STT des Épiciers unis Métro-Richelieu (CSN)

Revenus

Per capita

Un virement de crédit de 489 651 \$ est nécessaire au poste « Per Capita », dû à la forte croissance des syndicats dans l'exercice se terminant le 30 juin 2019.

Péréquation

Une augmentation de la péréquation, à la suite des nouveaux calculs de la CSN entraînera un virement de crédit de 118 011 \$.

Intérêts et autres revenus

Un virement de crédit de 22 500 \$ sera effectué.

Dépenses

Direction et services

Un virement de crédit de 58 066 \$ à la direction, principalement dû à des activités en régions éloignées et à une présence terrain plus accrue. De plus, un virement de 24 717 \$ sera fait dans les services. Ce virement s'explique par plusieurs facteurs dont le mouvement de personnel conservant les dossiers de leur ancienne région et l'ajout d'un salarié en Montérégie pour le reste de l'exercice.

Secteur

Un virement de crédit de (36 468 \$) provenant de sommes non utilisées principalement dans le poste *travaux sectoriels*, et ce malgré une forte participation aux assemblées de secteurs.

Réunion

Un virement de crédit de 6 814 \$ attribuable à une augmentation de l'aide aux syndicats pour le congrès et des dépenses plus élevées que prévu pour les élus du bureau fédéral.

Délégations

Un virement de crédit de 1 655 \$ est nécessaire.

Comités et groupes de travail

Malgré la création d'un groupe de travail sur les politiques et pratiques d'élection de la Fédération du commerce (CSN), à la suite du dernier congrès un virement de crédit de (11 454 \$) pour ce bloc sera fait.

Formation

Un virement de crédit de (9 835 \$) provenant notamment de sessions de formation qui ont dû être annulées par faute d'un nombre suffisant d'inscriptions.

Dons et souscriptions

Un virement de crédit de 3 832 \$ sera fait puisque la fédération continue de mettre de l'avant leurs différentes politiques d'aide financière accordée aux syndicats.

Recommandation

Le comité de surveillance des finances recommande au conseil fédéral d'adopter la proposition des virements de crédit 2018-2021.

Le comité de surveillance

Matthieu Lafontaine

Louise Ouellette

Annexe 8

États financiers du régime de soins dentaires FC au 30 juin 2019



RÉGIME DE SOINS DENTAIRES DE LA
FÉDÉRATION DU COMMERCE (CSN)

ÉTAT DES RÉSULTATS 18 MOIS
DU 1 JANVIER 2018 AU 30 JUIN 2019

REVENUS	RÉEL / MOIS 12
COTISATION	183 150 \$
INTÉRÊTS	- \$
	- \$
	- \$
TOTAL DES REVENUS	183 150 \$
DÉPENSES	
PRÉVENTIFS ET DE BASE	227 107 \$
SOINS MAJEURS	- \$
SOINS ORTHODONTIQUES	3 440 \$
FRAIS D'ADMINISTRATION	32 088 \$
TAXES	31 503 \$
TOTAL DES DÉPENSES	294 137 \$
SURPLUS (DÉFICIT) DE LA PÉRIODE	(110 987) \$

MICHEL VALIQUETTE TRÉSORIER FC

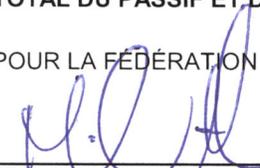
DAVID BERGERON-CYR PRÉSIDENT FC



**RÉGIME DE SOINS DENTAIRES DE LA
FÉDÉRATION DU COMMERCE (CSN)**

BILAN AU 30 JUIN 2019

ACTIF	31/12/2017	30/06/2019
ENCAISSE EOP (12542)	49 836 \$	29 781 \$
CHÈQUE EN CIRCULATION	- \$	- \$
AVANCE DE FONDS SÉCURE INDEMNITÉ	10 000 \$	
COMPTES À RECEVOIR	49 932 \$	- \$
INTÉRÊTS	- \$	- \$
SOUS-TOTAL	109 769 \$	29 781 \$
ÉPARGNE À TERME	- \$	- \$
SOUS-TOTAL ÉPARGNE À TERME	- \$	- \$
TOTAL DE L'ACTIF	109 769 \$	29 781 \$
PASSIF		
COMPTES À PAYER	- \$	
AVANCE-RÉGIME DE SOINS DENTAIRES PAR LA FC	40 000 \$	71 000 \$
SOUS-TOTAL	40 000 \$	71 000 \$
AVOIR NET DU REGIME DE SOINS DENTAIRES	69 769 \$	(41 219) \$
TOTAL DU PASSIF ET DE L'AVOIR	109 769 \$	29 781 \$
POUR LA FÉDÉRATION DU COMMERCE INC. (CSN)		


MICHEL VALIQUETTE TRÉSORIER FC


DAVID BERGERON-CYR PRÉSIDENT FC



Rapport du comité de surveillance des finances sur les états financiers du régime de soins dentaires FC au 30 juin 2019

Annexe 9

Rapport du comité de surveillance des finances sur les états financiers du régime de soins dentaires FC au 30 juin 2019

Depuis le 51^e Congrès de la Fédération du commerce (CSN) tenu à Sherbrooke en mai 2018, le comité de surveillance des finances s'est réuni à trois reprises, représentant un total de 11 journées de rencontre.

Ces trois réunions avaient comme objectif la vérification des états financiers se terminant le 30 juin 2018, le 31 décembre 2018 et le 30 juin 2019.

De plus, tel que prévu aux statuts et règlements de la fédération, le comité de surveillance des finances doit procéder à la vérification du régime de soins dentaires FC.

Le comité s'est rencontré les 30 septembre, 1^{er}, 2 et 3 octobre 2019 à Montréal.

Les personnes présentes étaient :

- Matthieu Lafontaine, STT des Épiciers unis Métro-Richelieu (CSN)
- Louise Ouellette, STT de Hilton Québec (CSN)

Ordre du jour

1. Analyse des états des résultats du 1^{er} janvier 2018 au 30 juin 2019

- 1.1 Revenus
- 1.2 Dépenses

2. Vérification des dépôts

- 2.1 Vérification des prestations

3. Recommandations

1. Analyse des états des résultats

Le trésorier nous a présenté les états des résultats se terminant le 30 juin 2019.

Il nous a également présenté le dernier remboursement émis, ce qui met fin au régime de soins dentaires FC.

1.1 Revenus

Nous notons que les cotisations s'établissent à 183 150 \$ pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 30 juin 2019.

2.1 Dépenses

Nous constatons que les dépenses pour les différentes protections, en plus des frais d'administration et des taxes, s'établissent à 294 137 \$ pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 30 juin 2019. Le comité de surveillance n'est pas en mesure d'effectuer une vérification, car les dépenses sont directement payées par *Sécuridemnité* et les données sont confidentielles.

Nous avons vérifié les frais d'administration et les taxes, le tout est conforme.

Nous notons que la hausse des réclamations a continué d'augmenter pour l'exercice se terminant le 30 juin 2019, ce qui a pour conséquence un déficit pour la période de 18 mois de 110 987 \$.

2. Vérification des dépôts

Étant donné la fin du régime de soins dentaires FC, nous n'avons pas eu à communiquer avec Mme Jannique Quaak Michot de chez Azur Assurance, service des prestations.

3. Recommandation

À la suite du congrès de mai 2018 où le trésorier de la fédération a annoncé la fin du régime de soins dentaires déficitaires de la fédération. C'est finalement à l'été 2019 qu'à eu lieu le dernier remboursement et que le régime a finalement pris fin.

Le comité de surveillance des finances recommande au 15^e Conseil fédéral d'adopter l'état des résultats en date du 30 juin 2019.

Le comité de surveillance des finances

Matthieu Lafontaine, STT des Épiciers unis Métro-Richelieu (CSN)

Louise Ouellette, STT de Hilton Québec (CSN)

Annexe 10

Troisième et dernier rapport du comité des lettres de créance



Officiel-les

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
L		
02-25-007	STT DE LA CAISSE DE CHATEAUGUAY - CSN	LECLERC, MÉLANIE

Fraternel-les

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
C		
02-25-007	STT DE LA CAISSE DE CHATEAUGUAY - CSN	GAHARYN, TAMARA

Salarié-es FC

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
D		
		DELISLE, NOEMIE
V		
		VAILLANCOURT, ISABELLE

Salarié-es du mouvement

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
L		
		LEDoux, RENAUD

Visiteurs

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
L		
		LEBEL, MARIE
P		
		PARÉ, NICK
I		
		TREMBLAY, PEPIN, SIMON

Grand Total

	Femmes	Hommes	Délégués-es
Officiel-les	1	0	1
Fraternel-les	1	0	1
Salarié-es FC	2	0	2
Salarié-es du mouvement	0	1	1
Visiteurs	1	2	3
Total	5	3	8

**Rapport final
du 15^e Conseil fédéral**

Grand Total			
	Femmes	Hommes	Délegués-es
Officiel-les	47	86	133
Fraternel-les	17	15	32
Salarié-es FC	20	19	39
Salarié-es du mouvement	1	3	4
Dirigeant-es du mouvement	4	2	6
Visiteurs	7	13	20
Total	96	138	234